

Côte vosgien. 1



D'après une carte postale avec dessin de HANSI.

Côté vosgien.

De nombreuses personnes ont pris le relais de ma famille de passeurs, particulièrement de Michel FERRY et de ses aides ou amis passeurs pour accueillir héberger et convoier les évadés dans les villages frontaliers du Donon (en particulier Moussesey et ses environs) et les conduire au-delà de ces villages frontaliers sur les routes ou les rails de la Liberté.

Ces personnes à qui ma famille de passeurs et particulièrement Michel FERRY ses aides ou amis passeurs confiaient des prisonniers de guerre, des réfractaires ou déserteurs du Reichsarbeitsdienst et la Wehrmacht et d'autres personnes fuyant le joug nazi ne sont pas toutes connues, car beaucoup de celles qui aidaient n'ont jamais rien dit ou alors faisaient partie des hommes de Moussesey et des villages environnants arrêtés le 18 août ou le 24 septembre 1944 au cours d'arrestations massives, puis assassinés ou morts en camps.

Des précisions sur les arrestations massives du 18 août et du 14 septembre 1944 apportées par Manuel Maris sur le site <http://www.bddm.org-liv-recherche> » suivent sur les deux prochaines pages.

Précisions sur les arrestations massives du 18 août 1944 lues dans
« Extrait du texte de Manuel Maris « Les arrivées en août 1944 » (I.277.)
<http://www.bddm.org-liv-recherche> ».

C'est au mois d'août 1944, qu'ont lieu les premières arrivées massives au camp de Schirmeck en provenance de la zone occupée et plus particulièrement du département des Vosges.

En effet, à l'approche des Alliés, des attaques et des rafles de représailles sont effectuées contre les maquis vosgiens jusqu'au mois de novembre. Ces déportations sont dirigées vers le SL Schirmeck du fait de l'évacuation prochaine du KL Natzweiler.

Sur les 83 personnes déportées, 67 sont arrêtées dans les Vosges, 7 en Meurthe-et-Moselle et 9 dans d'autres départements.

Dans les Vosges, le 18 août 1944 a lieu la première rafle de la commune de Moussey, à la suite de la découverte en forêt, au cours d'une attaque contre le maquis, d'une liste de membres du Groupe Mobile d'Alsace-Vosges (G.M.A). Le lendemain, 52 personnes sont arrêtées et emmenées par camion au camp de Schirmeck. Des interrogatoires de la Gestapo ont alors lieu afin de prouver leur appartenance au maquis. A la fin de son enquête, elle décide de les diviser en trois groupes. Les premiers partent en Allemagne, dans le transport du 7 octobre 1944 qui arrive au KL de Dachau deux jours plus tard, où ils sont immatriculés dans la série des « 113000 ». Un deuxième groupe, de 11 personnes, est libéré du camp de Schirmeck.[2] Enfin, un troisième groupe, composé uniquement d'hommes gardés en otage, sont emmenés au camp du Struthof pour y être pendus ou fusillés le 2 septembre 1944 en même temps que les membres du réseau Alliance.

Le 19 août 1944, à la suite d'un parachutage, les Allemands font procéder, par l'intermédiaire des mairies, à l'arrestation de 17 personnes dont 12 de la commune de Le Saulcy et 5 de Belval. Elles sont soupçonnées d'appartenir à un groupe de résistance. Convoqués par le garde-champêtre de la commune au lieu dit « Le Rouleau », les hommes de Le Saulcy sont arrêtés et dirigés en camion au château de Belval, où les rejoignent les 5 hommes arrêtés dans cette commune. Tous sont ensuite emmenés au camp de Schirmeck.

Parmi les personnes arrêtées en Meurthe-et-Moselle, 1 fait partie du groupe Marie-Odile du réseau Navarre, arrêtée à Nancy au mois de mars 1944. Par ailleurs, le 27 août 1944, une rafle massive est effectuée dans la commune de Pexonne. Les hommes sont envoyés au KL Natzweiler. Cependant 3 femmes, une mère et ses 2 filles, accusées de cacher un poste émetteur clandestin, sont internées à Baccarat, puis dirigées vers le camp de Schirmeck où elles arrivent le 30 août 1944. Par la suite, lors de l'évacuation du camp en novembre 1944, la mère est libérée par les troupes alliées. Mais les deux filles, déportées au camp de Gaggenau, ne sont libérées que le 13 mai 1945.

Manuel Maris

Précisions sur les arrestations massives du 24 septembre 1944 lues dans « Extrait du texte de Manuel Maris « Les arrivées en septembre 1944 » (I.287.) <http://www.bddm.org-liv-recherche> ».

« A la fin du mois de septembre, les déportations vers Schirmeck s'accélérent, puisque plus du tiers des arrivées a lieu à ce moment.

Malgré les premières arrestations du 18 août 1944, la résistance est toujours présente dans la commune de Le Saulcy. Le 23 septembre au soir, un important détachement de soldats allemands arrive et coupe la commune de toute relation avec l'extérieur.

Ils arrêtent tout trafic entre les hameaux de Quieux, Le Harcholet et Le Saulcy.

Au matin du 24 septembre, chaque maison est cernée et fouillée par des soldats SS armés de mitraillettes et les hommes aussitôt arrêtés.

Les hommes du Harcholet sont emmenés à Moussey, ceux de Quieux-à-la-Parrière se retrouvent dans l'après-midi au château de Belval. Là, chacun est appelé pour subir un interrogatoire. Cela dure jusqu'au lendemain où les Allemands emmènent tous ces hommes au camp de Schirmeck, sauf ceux trop jeunes ou trop âgés.

Toujours ce 24 septembre, les Allemands effectuent la même opération à Moussey. Ils cernent le village et enferment les habitants dans la cour de la crèche et séparent les hommes des femmes.

Les femmes sont libérées dans le courant de la journée, et les hommes entre 18 et 50 ans sont transférés au château de Belval pour être interrogés.

Les plus suspects sont brutalisés, certains torturés, d'autres sont emmenés au siège de la Gestapo à Saales.

Dans l'après-midi du 25 septembre, les hommes sont dirigés vers l'Alsace par le col du Hantz et passent la nuit enfermés à la filature de Poutay.

Là, quelques-uns réussissent à s'évader, deux d'entre eux étant repris le 27.

Ainsi 150 hommes au moins sont déportés par la suite vers le camp de Schirmeck où ils arrivent le 26 septembre 1944.

Tous ces hommes de Moussey se retrouvent immatriculés au KL Dachau.

Une autre opération concerne la localité de la Petite-Raon.

Le 24 septembre, des postes de mitrailleuses sont installés à tous les carrefours et aux points culminants afin d'empêcher toute tentative de fuite des habitants vers la forêt.

Ce dispositif d'encerclement étant mis en place, les soldats allemands et les services de la Gestapo occupent toutes les rues, places et impasses de la localité, entrent dans les maisons, obligeant sous la menace des fusils et des mitraillettes les habitants à sortir, pour les emmener sur la place de la Mairie sous la garde de soldats armés.

Les 171 hommes de 18 à 45 ans sont rassemblés sur la route, et les femmes et les enfants sont enfermés dans l'église.

Avant midi, les hommes valides sont emmenés, à pied, au Château de Belval, encadrés tous les cinq mètres par des soldats armés: toute fuite est rendue impossible.

Ils passent la nuit avec ceux de Moussey.

Le lendemain, toujours à pied, la longue colonne des otages est dirigée vers la filature de Saint Blaise pour une nouvelle nuit de détention.

Le 26, ils arrivent au camp de Schirmeck. Au début du mois d'octobre 1944, ils sont dirigés, en passant par Rastatt et Niederbühl, vers le KL Dachau. Par la suite, ils sont transférés soit vers les camps d'Auschwitz-Birkenau ou d'Auschwitz-Monowitz et de Buchenwald, soit vers les Kommandos de Haslach, Neckarelz, Mühldorf, Schörzingen. »

Manuel Maris.

Transcription du témoignage de Michel FERRY du 24 décembre 1964.

« Faire le passeur était une passion. Savoir que tant de gars comme ton père, ton grand-père, ton oncle fuyaient l'Alsace pour ne pas plier le genou devant les nazis, ça me remplissait d'espoir et de fierté. Et puis il faut le dire, Moussey m'attirait comme un aimant. J'y étais reçu comme un coq en pâte par plein de gens. A chacun de mes passages, j'allais chez les uns ou chez les autres avec mes évadés. Le plus souvent a été chez le Joseph EDELBLOUTE et chez la Joséphine BLAISON. Ton père et toute la famille, comme tu sais, ont été chez les deux. Mais j'en ai confié aussi chez les MARCHAL de Quieux, le monmon BLAISON, l'Henri BLAISE, les familles ODILLE, le boulanger, le boucher, les curés, le maire, les forestiers, le chef de gendarmerie DEMALINE et ses hommes, et encore chez des autres personnes.»

« Souvent, quand mes évadés étaient casés chez l'habitant, dans le train ou dans un camion de chez LAEDERICH ou par d'autres moyens et ben je poussais un ouf de soulagement et j'allais casser la croûte chez les uns ou chez les autres avant de rentrer à La Claquette. C'était souvent chez le chef de gendarmerie DEMALINE que je restais pour le repas de midi. Je descendais aussi à Senones avec des évadés qui mangeaient et couchaient chez le Mimile GIESY et qui partaient le lendemain par le train ou par le camion du Robert TISSERAND de St Michel ou la gimbarde du père MOUGENOT et encore avec d'autres. A Senones j'avais aussi un bon copain à la gendarmerie.

La gendarmerie de Moussey: c'était un gros rouage de notre filière, parce qu'ils étaient tous dans le coup; c'est sûr qu'on avait des choses à se dire et à transmettre à chaque fois avec DEMALINE.

Il y avait des évasions planifiées à l'avance, comme celle de ta famille. Forcément, on ne pouvait pas lâcher dans la nature une famille entière, car elle se serait vite fait repérer. C'était toujours plus compliqué quand on passait une famille entière, dès fois les gosses « bouâlaient », et dans la nuit, ça s'entendait de loin». Quelques fois aussi, à Moussey, je les confiais au chef de gare (Georges ADENOT), ou alors j'allais avec le Joseph EDELBLOUTE et mes évadés, jusqu'à la gare d'Etival, là l'Henri LAMBERT se chargeait de mes gars et souvent, il me prêtait son vélo et je fonçais chez le Jules FERRY à La Bourgonce juste pour avoir des nouvelles de ceux qu'il hébergeait ou qu'il avait été planquer de droite ou de gauche. Il allait en planquer à pied jusqu'à Bruyères et dans des patelins autour, comme garçons de ferme.

Trois fois seulement, je me suis arrêté à la maison des Dernières Cartouches de Nompattelize. A chaque fois je n'ai vu que ta grand-mère et Pierrot, car ton grand-père et ton père étaient toujours sur les quatre chemins en mission pour FRANCOIS et PELET et aussi pour convertir des gens à la Résistance. Alors je ne faisais qu'entrer et sortir, j'avais pas envie de me faire repérer.

Tu sais, c'était pas facile dans ce village, pour ta famille.

On avait une planque dans un arbre creux dans les dessus de Moussey, il fallait connaître le truc; nous devions escalader trois bons mètres avant d'arriver au trou. De temps en temps lors de mes passages, j'y mettais ce que je pouvais et ce que la famille ou les voisins me donnaient pour eux, et l'Etienne récupérait quand il pouvait. Lui aussi, tu penses, il connaissait la forêt comme sa poche.

J'avais un passeur de courrier à Nompattelize: le Charles VOINSON qui était marchand de cochons, il a même passé deux types dans une cochonnière jusqu'en Haute-Saône. Y en a un des deux qu'est revenu me voir, au moins cinq ans après la guerre pour me ramener les petits sous que je lui avais donné afin qu'il aille se planquer loin dans le centre de la France. Moi j'avais fait une croix dessus mais il m'a rapporté mes petits sous et en plus un litre de gnôle, et il m'a raconté le voyage avec les cochons du père VOINSON, assis dans la m.....,oui ! De quoi être dégouté du cochon pour le reste de sa vie.

Un mécano de Saint Michel, GREMEAU, lui aussi, on pouvait compter sur lui.
Et je pouvais même des fois jusqu'à Taintrux à vélo.
Et puis je repassais par le pont du Petit Robinson. Y avait de tout qui fréquentait le café qui faisait auberge, fallait se tenir à carreaux et là aussi j'avais une boîte aux lettres. Une femme avec un nom Russe s'occupait de ma boîte aux lettres et des commandes de faux papiers.
Quand je repassais la frontière pour rentrer à la Claquette, j'étais tellement content de les avoir « blousé » une fois de plus ces Schleuhs que je ne sentais pas les kilomètres dans mes pattes.»

« Faut bien dire que j'étouffais en Alsace. Il ne fallait pas parler français, pas lire du français, pas mettre le béret, pas montrer qu'on avait le cœur français, pas fêter le 14 juillet, tout était verboten, mais je savais qu'en passant plein de prisonniers de guerre et plein de réfractaires ou déserteurs de la Wehrmacht, beaucoup allaient rejoindre la résistance intérieure française ou les alliés et DE GAULLE et nous aideraient tôt ou tard à ficher l'envahisseur en dehors de notre Alsace.»

Michel FERRY le 14 juillet 1943 à Moussey. (Archives de Pierre FERRY).
Il pose à côté de ses amis vosgiens, devant le Monument aux Morts 1914-1918 à Moussey.



Parmi les personnes présentes pour ce dépôt de gerbe ont été reconnues:
Joséphine MORELLE, Robert VANCON, gendarme René MORELLE, Marcel DEMALINE (gendarme en civil ce jour là), gendarme Raymond KOCH, Camille POIRSON, Robert RISS, Aimé BLAISON (garde champêtre), Charles LALEVEE, Joseph EDELBLOUTE, Paul LALEVEE, Yvonne BLAISON (fille d'Aimé), Mme Vve THOMAS, Roberte VANCON, Odette VANCON, Madeleine VANCON, Prosper GEORGE, Michel FERRY, Yvette NOEL, Nicole DEMANGEL, Gisèle MICHEL, Bernard RISSE, Ghislaine MORELLE, Léon MORELLE, Marie RISS, Madeleine PODZI, Gervaise VANCON.

Des documents et des témoignages contenus dans les archives de Michel FERRY ou découverts dans d'autres archives et témoignages, permettent de sortir de l'ombre des personnes à qui mon grand-oncle Michel FERRY, mon grand-père Etienne FERRY ou mon papa Jean FERRY et leurs amis passeurs ont confié directement ou par des intermédiaires, des évadés à qui ils venaient de faire passer la frontière. Elles habitaient dans les vallées de la Plaine, de la Meurthe, du Rabodeau et ailleurs aussi.

Mais grand-père et papa ont connu le statut d'évadé après celui de passeur, si bien que le village de Moussey a tenu une place particulière dans le cœur des miens.

Pierre FERRY, le petit frère de mon papa qui avait 13 ans lors de l'évasion de toute la famille me disait quand j'avais cinq ans et demi:

-«A Moussey, La Résistance nous a pris sous ses ailes, par deux fois.»

J'ai depuis ce jour, gardé dans mes pensées, cette image attendrissante de la petite poule rousse de mon livre de lecture, (petite poule vosgienne bien entendu), qui grattait dans la cour de la ferme et qui au moindre bruit, appelait ses petits poussins (alsaciens, bien évidemment), qui accouraient alors pour se cacher sous ses ailes.

Les nazis pourchassant les miens ressemblaient alors aux buses ou « bouhons en patois vosgien », qui de leurs yeux perçants surveillaient chaque parcelle de terrain, prêts à plonger vers leurs proies et les saisir avec leurs griffes acérées.....Mais heureusement la petite poule rousse avait pris ses protégés sous ses ailes.

Oui, à Moussey, la Résistance a pris les miens, sous ses ailes, à deux reprises : du 21 au 27 octobre 1943, Etienne et Claire FERRY, Jean et Pierre FERRY devenue famille LEFRANC. Puis le 17 mai 1944, Claire, Etienne et Pierre sont revenus à Moussey et ses environs en devenant famille DIDIER. Ils étaient alors recherchés par les nazis après l'arrestation le 16 mai 1944 des deux aînés de la famille dont Jean qui allait devenir mon papa. (Je suis née 8 mois plus tard, pendant sa déportation).

Je garde en mémoire le souvenir d'un des pèlerinages de grand-père devant le monument aux Morts de Moussey. Je le revois, passant furtivement son grand mouchoir beige sur son visage mouillé de larmes et je lui ai demandé pourquoi il pleurait.

Sa réponse est restée bien imprimée au fond de ma mémoire:

« Tu vois tous ces noms ?

Tu imagines, tant de malheureux qui comme tes tontons, ne sont pas revenus de l'enfer des camps ?

Comme tes tontons, ils ont fait le sacrifice de leur vie pour que tu vives libre ma petite ! N'oublie jamais !

Grand-père m'avait dit aussi 4 ou 5 ans plus tard:

« Moussey fut le pays du Bon Dieu pour nous et pour beaucoup d'autres évadés. »

Je sais donc qu'à Moussey, un grand nombre de personnes courageuses risquaient leur vie en portant secours à des Alsaciens traqués, à des prisonniers de guerre évadés.

Je sais qu'il y a eu des personnes admirables, quelques fois démunies, qui partageaient le peu qu'elles avaient, des personnes exceptionnelles pour qui le mot fraternité avait un sens.

Patrick HAMM a réalisé la carte postale (qui suit), selon les directives données par mon oncle, Pierre FERRY et selon l'ébauche qu'il en avait faite dès 1947.

Pierre voulait offrir une carte postale de collection qui soit un symbole de ce que fut son évasion d'Alsace à l'âge de 13 ans, en octobre 1943, sous la conduite de son oncle Michel FERRY.

Il voulait que cette carte soit un hommage à tous les passeurs connus, comme son oncle Michel FERRY que le capitaine RIVIERE appelait d'ailleurs par son prénom. Page 67 de son ouvrage écrit en 1948 « G.M.A Vosges », le Capitaine RIVIERE (de son véritable nom, Jean ESBACH, chef d'Etat Major de la Résistance alsacienne), écrit sous le pseudonyme de Jean de Poligny, un passage concernant la réunion des chefs de la Résistance alsacienne à Grendelbruch et le passage de la frontière:

« Ce soir là, Michel de la Claquette, sous-chef de la vallée, est également présent. Il est un des meilleurs passeurs de prisonniers évadés, dont il a acheminé durant ces années de guerre plusieurs centaines sans jamais se faire prendre ... »

Pierre voulait que cette carte soit aussi un hommage à tous les autres passeurs, inconnus ou oubliés (dont son papa et ses frères).

Pierre FERRY, qui avait vécu un passage mouvementé à l'âge de 13ans, savait très bien les risques que couraient les passeurs.

Je me suis permise d'ajouter le 4 septembre 2011, sur cette carte postale un hommage aux braves personnes de Moussey qui ont pris le relai des passeurs à la sortie de ce sentier de la liberté en protégeant et aidant ces milliers de personnes fuyant l'oppression nazie: (accueil, faux papiers, nourriture, hébergement pour certains et convoyage au-delà de Moussey sur les routes ou les rails de la Liberté, pour beaucoup).

Hommage également à toutes les braves personnes en France et ailleurs, qui ont été aussi les maillons humbles, discrets et effacés, d'une grande chaîne de solidarité pour tous les opprimés du régime nazi.



Pierre FERRY

CARTE POSTALE

Carte Postale
de
Collection

Hommage aux passeurs.
Des centaines d'Alsaciens et
de nombreux prisonniers fuyant
l'opresseur et les stalags ont
cheminé sur ce sentier vers la
mère Patrie.

Hommage aux braves gens de
Moussey qui ont accueilli, nourri,
logé, réconforté et convoyé des
milliers de personnes fuyant
l'oppression nazie.

Hommage aux personnes ayant
fabriqué les fausses cartes
d'identité.

Tirage limité à 380 ex.

N° 282

Dessin: Patrick HAMM, Strasbourg Carte n° 477

Reproduction interdite - Imp. NAVILAT 68970 RIBEAUVILLE-GARE - Tél. 09 73 74 05

*Tous braves gens
de Moussey
avec toute ma reconnais-
sance pour l'aide
apportée aux miens.*

Liliane Jérôme, fille de Jean Ferry (alias Jean Lefranc), petite fille d'
Etienne Ferry (alias Marcel Lefranc, alias Edouard Didier)

Avant que Jules SCHEIDECKER ne fabrique en juin 1943, pour Michel FERRY, l'engin capable d'apposer le tampon sec de la préfecture d'Epinal, sur les fausses cartes d'identité, et les tampons humides divers sur les cartes d'identité et certificats de travail ect, cette tâche était confiée, sous le regard bienveillant du Maire de Moussey, Monsieur Jules PY, au greffier de mairie Mr Lucien SIMONNOT* qui était aussi directeur de l'école de garçons de Moussey, jusqu'à son arrestation le 3 janvier 1944 et au garde champêtre Aimé BLAISON, également à la Gendarmerie de Moussey (les gendarmes René MORELLE, Charles RAPPENECKER, Joseph TEYBER, Raymond KOCH de Moussey, sous la direction du Maréchal des logis chef Marcel DEMALINE), et à quelques particuliers dont Roger GERARD de Celles sur Plaine, Henri BLAISE de Moussey....

Mais sitôt en possession du matériel de faussaire (juin 1943), Michel FERRY a établi beaucoup de fausses cartes d'identité quelques fois avec l'aide de son complice alsacien THOMAS de La Claquette, mais aussi à Moussey, avec la complicité de la gendarmerie de Moussey.

[Le plus compliqué avec les faux papiers](#), a-t-il expliqué en 1956 (à mon papa et à moi-même): [c'était d'obtenir des cartes d'identité vierges](#).

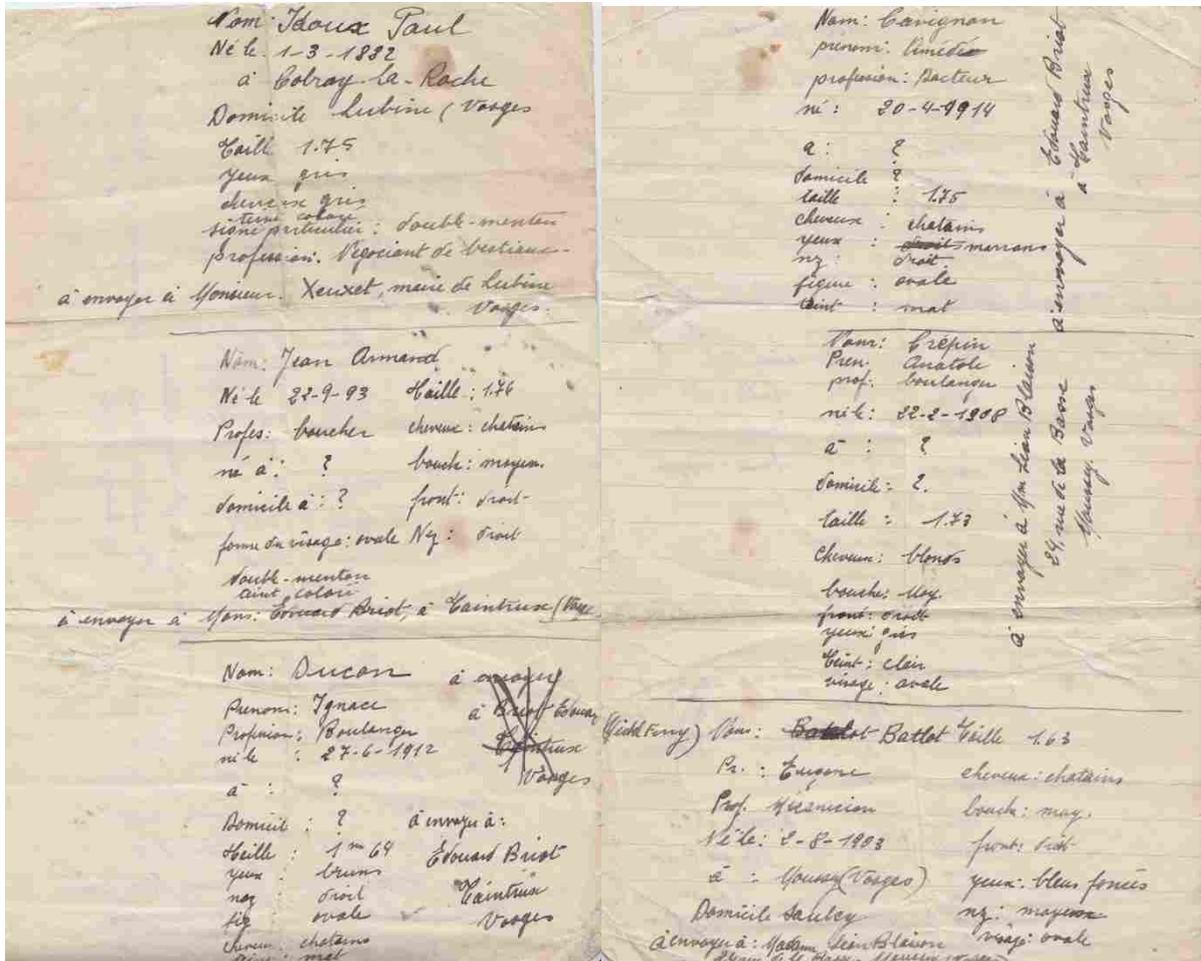
[« Heureusement, j'ai eu plusieurs filons dans les Vosges: à Moussey, Senones, Taintrux, Lubine. Des gendarmes et des maires qui se débrouillaient bien pour m'en refiler en douce. La première fois c'était à Senones et ça venait directement d'une personne travaillant à la préfecture d'Epinal.»](#)

Certaines de ces fausses cartes d'identité établies par Michel FERRY étaient remises en main propre aux intéressés, d'autres par des intermédiaires dont la plupart servaient aussi de boîtes aux lettres pour le va-et-vient de la correspondance entre les évadés et leurs familles restées en Alsace: le café restaurant hôtel GIESIE à Senones était sa plus importante boîte aux lettres mais il y en avait une, habituelle aussi, chez Mme Léon BLAISON (Joséphine) 24 rue de la Basse à Moussey, à la gendarmerie de Moussey et occasionnellement au restaurant actuellement appelé le Petit Robinson à La Voivre, à l'hôtel BARDOL de Senones, chez Edouard BRIOT et Aimé PIERRAT de Taintrux, chez Monsieur XEUXET Maire de Lubine ... Si bien qu'à chacun de ses passages de frontière, Michel FERRY se chargeait aussi de messages personnels qu'il transmettait à ses relais vosgiens et ramenait au retour des courriers pour remettre aux relais Alsaciens ou directement aux familles des évadés restées en Alsace.

Il était de plus chargé de liaisons entre les groupes de résistance Alsace et Vosges.

A l'occasion de chaque passage d'évadés, il se rendait à la gendarmerie de Moussey et rencontrait le brigadier chef DEMALINE et il transmettait ou faisait transmettre les messages à son retour à son chef René STOUVENEL de Wisches.

Photos recto-verso d'un billet de commande de faux papiers.
 (Archives de Michel FERRY).



J'avais entendu parler dans ma famille de passeurs, membres de la résistance alsacienne, de l'aide essentielle, efficace et discrète de la Gendarmerie de Moussey* (1), de celle des Eaux et Forêts *(2), de celle du directeur des Etablissements LAEDERICH *(3), de ses chauffeurs de camionnettes, de sa mairie et de celle du chef de gare de Moussey*(4) et de bon nombre d'habitants *(5) de cette commune.

Je savais pour l'avoir entendu dire dans ma famille, que Moussey fut un village relais d'une importance capitale pour les évadés mais aussi pour les liaisons entre les réseaux de résistance vosgiens et alsaciens. Une entente parfaite et discrète entre les administrations présentes dans ce village et également l'implication d'un nombre impressionnant de personnes exceptionnelles dont certaines avaient d'ailleurs un lien affectif ou familial avec les passeurs ou les évadés ont permis la réussite des nombreuses évasions.

Des documents et témoignages provenant des archives de Michel FERRY, des compléments d'informations trouvés dans d'autres archives, dans des ouvrages ou des transcriptions de témoignages permettent de citer des aidants de filières, hébergeurs, passeurs et convoyeurs connus des miens pour les avoir aidé, secondé ou relayé.

Je remercie les auteurs des ouvrages cités, les auteurs des témoignages transcrits et les personnes m'ayant confié des archives personnelles ou familiales.

Suit aussi le cheminement de mes recherches menées à partir d'un simple nom, d'un prénom, d'un sobriquet ou de petites anecdotes entendues dans mon enfance.

Je remercie toutes les personnes qui m'ont aidée dans ces recherches et qui m'ont ainsi permis de mettre une identité bien complète sur les simples noms ou prénoms dont j'avais souvenir.

La liste des hébergeurs, des passeurs et convoyeurs et autres aidants de la filière est incomplète à ce jour: je continuerai mes recherches pour la compléter.

*(1) Le chef de la brigade de gendarmerie de Moussey, Marcel DEMALINE, les gendarmes Joseph TEYBER, René MORELLE, Charles RAPPENECKER, Raymond KOCH et Georges DORIDANT ex-gendarme de Moussey en poste à Annecy.

*(2) Les gardes forestiers Eugène CLADT puis Georges EVRARD maison forestière des Chavrons, Pierre LEONARD maison forestière d'Amierupt, Gustave CLAUDE maison forestière de la Haie l'Abbé, le brigadier des Eaux et Forêts Henri JULIEN. Le lieutenant GRANJON et Roger MELINE membres du Génie Forestier, Tous sous le commandement des Inspecteurs des Eaux et Forêts FRANCOIS et PELET.

*(3) Jules PY Directeur général des établissements LAEDERICH, Maire de Moussey. Henri POIRSON, Oscar ZIMMERMANN, Robert ODILE, Adrien COLIN, Joseph EDELBLOUTE, tous les cinq chauffeurs aux Etablissements LAEDERICH. Lucien SIMONNOT directeur d'école et secrétaire de mairie de Moussey Aimé BLAISON garde champêtre et secrétaire de mairie de Moussey

*(4) Georges ADENOT chef de gare de Moussey,

*(5) Tous les autres habitants de Moussey et des environs sans qui l'accueil des évadés n'aurait pas été possible.

Dans la vallée du Rabodeau et environs.

Le chef de la brigade de gendarmerie de Moussey, Marcel DEMALINE, son épouse Marguerite et sa fille Jeannette qui était agent de liaison entre la gendarmerie de Moussey et l'Inspection des Eaux et Forêts de Saint-Dié,
le gendarme Joseph TEYBER et Nelly son épouse,
le gendarme René MORELLE et Joséphine son épouse,
le gendarme Charles RAPPENECKER et Odette son épouse,
le gendarme Raymond KOCH et son épouse tous de Moussey,
Les gardes forestiers Eugène CLADT puis
Georges EVRARD maison forestière des Chavrons,
Paul GERARD puis Pierre LEONARD maison forestière d'Amierupt,
Gustave CLAUDE maison forestière de la Haie l'Abbé,
le brigadier des Eaux et Forêts Henri JULIEN et les épouses de tous ces forestiers.
Le lieutenant GRANJON et Roger MELINE membres du Génie Forestier.
Jules PY Directeur général des établissements LAEDERICH, Maire de Moussey et son épouse née MARCHAL Jeanne Marie Lucy.
Lucien SIMONNOT directeur d'école et secrétaire de mairie de Moussey déporté en janvier 1944 décédé le 23 mars 1945 à Neuengamme.
Aimé BLAISON garde champêtre et secrétaire de mairie de Moussey et son épouse née Marie VOECKLINGHAUS native de Schirmeck décédée le 18 décembre 1943,
Yvonne, Gilbert et Aimé fils, leurs enfants tous de Moussey.
Henri POIRSON, Oscar ZIMMERMANN, Robert ODILE, Adrien COLIN, Joseph EDELBLOUTE, tous les cinq chauffeurs aux Etablissements LAEDERICH.
Joseph EDELBLOUTE dit PIOT, son épouse Jeanne, leur jeune fils Armand EDELBLOUTE,
Le garde chasse Albert FREINE et Marguerite son épouse née CHIPON de Moussey,
Georges ADENOT, chef de gare de Moussey.
Les abbés GASSMANN et MOLLIER de Moussey,
Emile GIESIE hôtelier de Senones,
Joséphine BLAISON née ERB de Moussey, épouse de Léon BLAISON.
Eugène ODILLE et Marie née CHARPENTIER son épouse, Fernand leur fils de Moussey,
Plusieurs autres ODILLE et ODILE. (Recherches en cours pour précision des identités)
Marcel DUBOIS et Mathilde, son épouse née FROITIER de Quieux,
André DEFRANCE et son épouse née Paulette CLAUDE de Moussey,
Georges DORIDANT ex-gendarme de Moussey en poste d'inspecteur de police à Annecy et
Robert VEYER de Moussey.
Félicie BLAISON sœur d'Aimé BLAISON de Moussey,
René LALEVEE et son épouse Suzanne de Moussey,
Germaine VEYER, Joséphine VEYER, Robert VEYER,
Elise SUBLON, Juliette SUBLON, Marguerite SUBLON,
Robert BEAUQUEL et son épouse Marthe Marie-Louise née LARCHER de Moussey.
Famille DELAGOUTTE de Moussey,
Marcel SEYER de Moussey dit le noir Noné,
Aimé SEYER de Moussey dit le rouge Noné et son épouse Lucie,
Marie SEYER et ses filles Marie-Louise et Joséphine, tous de Moussey,
famille LAUNAY,
famille CLAUVELIN dit BOTTIER,
famille GERARD dit GOEURIOT,
famille DULOISY,

famille BENONI,
famille Henri LALEVEE boucher, Marie LALEVEE,
Famille Jean Baptiste HUIN dit COCUSSE,
André LARUE, maire de Senones et son secrétaire.
Mr POQUET impliqués dans la fabrication de faux papiers pour des évadés jusqu'à leur arrestation en mars 1941.
Monsieur VILLAUME, maire de Saint-Stail, arrêté en mars 1941 pour avoir hébergé des Alsaciens sera jugé par le tribunal allemand, relaxé mais relevé de ses fonctions par le Préfet.
Un gendarme de Senones (le témoignage de Michel FERRY ne précisant pas son identité, mais celui de Mme BASTIAN du 23 janvier 1970 transcrit par Marc ESCHENNBRENNER (archives de la Société Philomatique) nous apprend qu'il s'agit du gendarme THIERNESSE).
Marcel HAISSAT abeille déodatienne de Senones.
Un ou plusieurs autres HAISSAT. (Recherches en cours pour précision des identités).
Henri BLAISE, son épouse Paule et leur fils Paul de Moussey,
Jean-Joseph MARCHAL de Le Saulcy,
Marcel MARCHAL de Le Saulcy,
Edmond Robert MARCHAL de Le Saulcy,
Paul MARCHAL de Le Saulcy,
Camille POIRSON de Moussey,
Mme et Mr Alfred NICOLE du Harcholet,
Pierre DIEDA lieu dit« devant la côte » entre La Petite-Raon et Moussey,
Henri DONY, Marie son épouse et Odette leur fille au Harcholet,
Victor Georges du Harcholet,
Henri LOEWENGUTH et Brunette, son épouse,
Mme Georges LOEWENGUTH de Moussey,
Etienne SCHMITT du Harcholet
Léon GANDER et Irma son épouse du Harcholet,
Marie Louise BRIGNON du Harcholet,
Charles GEORGES et son épouse Emilie née ROPP de Quieux,
Edouard MALAISE et sa famille,
Maurice VINCENT (préposé aux photos d'identité des évadés) et sa famille de Moussey,
Robert et Marie RISS de Moussey,
L'appariteur MARCHAL de Moussey
Fernand LEBAS de Moussey
Lucie DURAND épicière à Moussey,
Les succursales de l'Abeille déodatienne de Moussey : Marie LALLEVEE, Famille VOINCON Robert, OHNIMUS et....
Jean Pierre TISSERAND (dit Pierre ou parfois Jean) de La Rochère à Vieux-Moulins, le transporteur MOUGENOT de Senones,
une ou des familles NICOL(L) E (recherche de précisions d'identité en cours),
une personne non encore identifiée de l'hôtel BARDOL de Senones,
Famille LALLEVEE René dont l'épouse Marie-Madeleine née MARIE, sage-femme à Moussey, était chargée de cacher chez elle, les cartes d'identité de certains jeunes hommes rentrés au maquis et de leur donner à la place leur fausses carte d'identité. (Selon le témoignage de Gisèle FONDEUR),
Famille Maurice LALEVEE boulanger à Moyenmoutier,
Raymond GANTELET boulanger de Senones.
La succursale de l'Abeille déodatienne de Moyenmoutier.
Gaston THOMAS et sa famille à Le Puid.
Emile LAUNAY Le Saulcy.

Familles de Belval : HUIN, GRATHWOHL, Charles MARCHAL.... Recherche de précisions en cours

Dans la vallée de la Meurthe

L'Inspecteur Principal des Eaux et Forêts Louis FRANCOIS et son adjoint Jean-François PELET de Saint-Dié.

Abbé CLAUDE de Raon-l'Etape,

Pierre MATHIEU et d'autres MATHIEU de Raon-l'Etape,

Sœur Marie-Annette la Neuveville devant Raon,

Les demoiselles BROGLIO de Raon-l'Etape (dont Gabrielle et Joséphine),

Louis SCHMIEDER dit P'TIT LOUIS et son épouse Jacqueline,

Famille René GIRARD,

Charles CLARTE docteur à Raon-l'Etape,

Henri LAMBERT chef de gare d'Etival,

Robert et Georges TISSERAND Saint-Michel-sur-Meurthe,

Emile GREMAUD garagiste à Saint-Michel-sur-Meurthe.

Une dame citée dans un témoignage de Michel FERRY comme travaillant ou fréquentant le restaurant du Petit Robinson à la Voivre, était résistante, avait un nom russe et tenait sa boîte à lettre pour échanges de courriers d'évadés. (D'après le témoignage de Roger NOEL, il pourrait s'agir d'une dame IVANOVITCH-LITIQUE de La Voivre).

Dr Charles BERNHARD et Dr Jacques BERNHARD de Saint-Dié originaires de Rothau.

Des autres personnes de Saint-Dié..... (Recherche de précisions d'identité en cours).

Dans la vallée de la Plaine.

Abbé Justin PENNERATH *(1), curé d'Allarmont,

Marie THOMAS (mère de 8 enfants) de Vexaincourt,

Paul et Jeanne PARMENTIER d'Allarmont,

Jules SAYER facteur à Allarmont,

Robert COLLINET boulanger à Allarmont,

Pierre MATHIEU cafetier à Allarmont,

Léon PAYEUR,

Abbé Jean NOEL de Raon-sur-Plaine (arrêté le 2 avril 1943),

Abbé Méline, curé de Raon-sur-Plaine,

Un Victor de Celles-sur-Plaine et un deuxième Victor sans précision de son lieu d'habitation,

Paul BATLOT de Raon-sur-Plaine,

Les trois frères GERARD: Roger (et son épouse Jeanne), Maurice et Robert,

La famille PIERREL de Raon-les-Leau (Emile, Marie, Albert, Simone, René),

Prosper CHARLIER, Alsacien de Wisches réfugié du côté vosgien avec son fils,

*(1) et (2) l'abbé Justin PENERATH curé d'Allarmont et l'abbé CLAUDE de Raon-l'Etape, arrêtés en octobre 1944: on leur a reproché entre autres d'avoir hébergé des personnes et de faire partie d'une filière d'évasion; ils ont été maltraités afin qu'ils dénoncent les membres de cette filière. Ils ont été assassinés à Gaggenau le 25 novembre 1944.

Toute une organisation d'hébergeurs, convoyeurs appartenant pour la plupart au mouvement Libération-Nord, dont des employés du petit train de Celles.* (attestations et témoignages aux AD Epinal ref 11W17).

Lire l'article de Michel SAYER dans « Le chemin de fer de la vallée de Celles 1907-1950 »
Voir une liste de 26 passeurs de la vallée de Celles non datée ni signée (Fonds DODIN archives de la Société Philomatique de Saint-Dié-des-Vosges).

Dans d'autres vallées vosgiennes.

Jules FERRY et son épouse Marguerite de La Bourgonce.

Charles VOINSON marchand de porcs de Nompatelize.

le garde forestier Jean Xavier MARCELLI et son épouse née Cécile GEORGES,
Renée LEDOUX,

Irma GACHENOT, tous les quatre habitants des Basses-Pierres commune de Saint-Remy,
Edouard BRIOT de Taintrux,

Aimé PIERRAT Maire de Taintrux,

Monsieur XEUXET Maire de Lubine,

Abbé POIROT curé de Saint-Jean-du-Stat à La Houssière,

Mme veuve Adrien PONCEL ferme du Grébier à Bruyères.

René PREGHENELLA et

Louis THIEBAUT dit Margarine,

Maurice GALMICHE et

Louis REMY tous quatre chauffeurs des Et LAEDERICH de Rupt-sur-Moselle.

Brigadier de gendarmerie JUDELIN de Rupt-sur-Moselle,

Georges FROITIER de Lamarche.

Des personnes d'Epinal ou environs d'Epinal non encore identifiées.

.....

Relais de la filière au-delà des Vosges.

Anna RECEVEUR de la région nancéienne sœur d'Emile et Charlotte RECEVEUR passeurs de Russ(Bas-Rhin) et d'autres personnes de Nancy et environs, non encore identifiées.

Ernest MAHON cheminot à Nancy, originaire de Grendelbruch et d'autres cheminots non encore identifiés.

Charles WEILL qui fut maire de Raon-l'étape au début de la guerre, et qui s'installa à Nancy. Il sera arrêté, dénoncé comme appartenant à la résistance communiste mort à Auschwitz.

Une famille non encore identifiée au Haut du Them

Une famille non encore identifiée de Faucogney

Une famille non encore identifiée de Marseille

.....

La liste des hébergeurs, convoyeurs et autres aidants de la filière est incomplète à ce jour: je continue mes recherches pour la compléter.

Tous les gendarmes de Moussey: le Chef de gendarmerie Marcel DEMALINE et ses adjoints René MORELLE, Charles RAPPENECKER, Joseph TEYBER, Raymond KOCH, ont été des maillons de la filière des passeurs auxquels Michel FERRY faisait appel régulièrement. Pour l'obtention de cartes d'identité vierge, pour la finalisation de certaines fausses cartes d'identité, pour la planification de certaines évasions programmées à l'avance, pour l'accueil de ceux qui voulaient gagner le maquis, ect...

Quelques extraits de témoignages d'évadés parlant des gendarmes de Moussey:

Extrait du témoignage d'Emile FRIAND recueilli par Christian Cuny transcrit dans l'ESSOR page 67 du n° 165 décembre 1994. (La photo du document est dans le PDF déjà cité).

« C'est alors que se présente l'occasion de passer la frontière. Monsieur Michel FERRY, passeur bénévole de La Claquette, commune de La Broque, qui avait déjà à son actif de nombreux passages de la frontière nous prend en charge et par un itinéraire qu'il connaissait comme sa poche nous mène sans encombre à Moussey, petit village du département des Vosges à proximité de la frontière avec l'Alsace annexée. Les gendarmes de Moussey proposèrent alors de nous établir des faux papiers soit pour poursuivre notre route ou entrer au maquis.»

Extrait du témoignage de Benjamin STEGER évadé d'Alsace dans la nuit du 4 au 5 novembre 1943 sous la conduite de Michel FERRY et de Hans CHAMENTOU (François MARTIN). (La photo du document est dans le PDF déjà cité)

« J'ai appris très longtemps après que Michel FERRY, qui avait son matériel de faussaire dans le sac à dos, s'était rendu ce jour là, à la Gendarmerie de Moussey où les Gendarmes ont dactylographié nos cartes d'identité. Toute ma reconnaissance va à René STOUVENEL, Michel FERRY, Hans CHAMENTOU, à la famille Joseph EDELBOUÏTE, aux Gendarmes et au chef de gare de Moussey, les premiers maillons d'une chaîne qui m'ont conduit vers la Liberté.»

Extrait de « une famille de Résistants ». (Voir PDF déjà cité)

« Après avoir été accueillis et réconfortés, par Joseph et Jeanne EDELBOUÏTE, le temps du repas chaud et du séchage des vêtements, Etienne et Jean FERRY, ainsi que deux autres évadés, qui s'étaient eux aussi munis de leur photo d'identité, guidés par Michel FERRY, sont descendus à la gendarmerie de Moussey où ils étaient attendus par des membres du groupe de résistance « Libération Nord ».

Le brigadier de gendarmerie Marcel DEMALINE et ses adjoints, Michel FERRY et Roger GERARD ont finalisé toutes les fausses cartes nécessaires pour vivre : (au nom LEFRANC pour les FERRY comme le souhaitait grand-père).

Claire, Pierre, deux dames et leurs enfants, s'étaient dirigés directement au 24 rue de la Basse, pour un hébergement chez Joséphine BLAISON, personne que connaissaient bien Etienne et Claire FERRY puisqu'elle était originaire du même village alsacien qu'eux.

Etienne et Jean les ont rejoints bien plus tard, au retour d'un rassemblement où assistaient de nombreux résistants dont les gendarmes de Moussey et des membres du groupe de résistance Libération Nord département Vosges.»

Epinal

21 août 1944

INFORMATION

Cs N° 2396

OBJET: Action des troupes d'occupation contre le maquis de la région de Saint-Dié.

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce qui suit:

Les autorités d'Occupation ont entrepris, les 16 et 17 août une opération de nettoyage à l'encontre d'un groupe de FFI stationnant dans la région de Saint-Dié.

Cette opération a commencé dans la région de Celles-sur-Plaine.

A Allarmont et Raon-sur-Plaine, tous les hommes âgés de 16 à 60 ans firent l'objet d'un examen de situation et des visites domiciliaires furent effectuées; il en a été de même à Moussey, La Petite-Raon, Belval et Le Mont.

A La Petite-Raon, le Maire et le Conseil Municipal ont été retenu comme otage; à Moussey, le Maire, M.PY, Conseiller Départemental et le Conseil Municipal de la commune subissait le même sort.

Tous devaient être remis en liberté le 19 courant.

Par contre, des gendarmes de la Brigade de Moussey, DEMALIGNE Marcel*(1), KOCH Raymond, RAPPENELER Charles*(2), MOREL René*(3) et FEYBER Joseph*(4), ainsi que deux gardes des Eaux et Forêt, LEONARD Pierre et CLAUDE Gustave, ainsi qu'une quarantaine d'hommes ont été arrêtés et emmenés à Schirmeck pour y être interrogés.

Cette action aurait été déclenchée à la suite de parachutage d'armes dans la région.

Actuellement, l'accès de la commune de Moussey est interdit à toute personne étrangère aux troupes d'Occupation.

Le Commissaire Principal, Chef du Service des Renseignements Généraux.

*(1) Il s'agit de DEMALINE Marcel et non DEMALIGNE Marcel.

*(2) Il s'agit de RAPPENECKER Charles et non RAPPENELER Charles.

*(3) Il s'agit de MORELLE René et non MOREL René.

*(4) Il s'agit de TEYBER Joseph et non FEYBER Joseph.

Page 26 et 27 de « MOUSSEY 1940 -1944 » dans le paragraphe « Les déportations 18 août 1944,

Jean Pierre HOUEL relate l'arrestation des cinq gendarmes de Moussey:

« Parmi les hommes arrêtés, il y avait les cinq gendarmes: DEMALINE, TEIBER, MORELLE, RAPPENECKER et KOCH.

Si leur mission pendant la guerre, aurait du être de renseigner les Allemands sur ce qui se passait: marché noir, parachutages, faits de résistance, leur conduite fut des plus héroïque, et quatre payèrent de leur vie cette attitude.

Le samedi, beaucoup de gens de Moussey, allaient à pied ou à bicyclette vers le Puid, Le Vermont ou Saint-Stail, chercher, de ferme en ferme, un peu de ravitaillement.

Dans certains cas, ce commerce aurait dû être réprimandé par la maréchaussée.

Toujours, les gendarmes de Moussey ont fermé les yeux sur ce commerce et je me souviens avoir vu le chef DEMALINE revenir avec un petit sac de pomme de terre sur le porte bagage de son vélo et peut être avait il aussi un petit pain de beurre dans sa sacoche.

Ces gendarmes étaient probablement visés par les Allemands car ils supposaient que leur action avait été contraire aux ordres reçus.

Le chef DEMALINE mourut à DACHAU *(1).

Les gendarmes TEIBER, MORELLE et RAPPENECKER connurent une fin atroce au camp du Struthof.

Ils furent exterminés dans la nuit du 1 au 2 septembre 1944 avec d'autres Mousséens arrêtés le 18 août.

Le nom de ces hommes est gravé dans la pierre qui se trouve dans le four crématoire du camp*(2).

Seul KOCH *(3) revint.»

*(1) Le chef DEMALINE est décédé le 24 février 1945 à Buchenwald.

*(2) Le nom de ces hommes est gravé sur une plaque qui se trouve sur le mur à l'entrée de la salle du four crématoire du camp du Struthof.

*(3) Le gendarme KOCH, qui avait été envoyé en déportation à Gaggenau, reviendra.»

Ces cinq gendarmes arrêtés le 18 août 1944, avec 47 résistants du village figuraient sur une liste de terroristes en possession des Allemands.

Tous sont restés sous bonne garde dans les locaux de la crèche de Moussey.

Le 19 août vers 9h, les 52 hommes partirent en camion pour le camp de Schirmeck Labroque.

Ils subirent des interrogatoires brutaux et même la torture pour beaucoup.

Le 23 ou 28 août 1944*(1) René VALENTIN est arrêté à son tour.

Liste des personnes libérées au 24 août 1944.

Transcription d'un document allemand (Fonds DODIN, Société Philomatique des Vosges):

[Von der Partisaneneinlieferungen wurden entlassen am 24. August 1944](#))

Traduction: De l'arrivée des partisans ont été libérés au 24 août 1944.

Marchal	Emile	geb. 3.11.10	wohnh. Moussey
Vinot	Jean	13.01.02	Moussey
Vauthier	Robert	7.02.04	Moussey
Violant	Albert	30.07.23	Le Saulcy
Lalève	Gilbert	6.10.07	Moussey
Farine	Alphonse	22.03.00	Moussey
Edelbloute	Joseph	25.05.10	Moussey
Blaise	Henri Emile	10.01.01	Moussey
Antoine	Alfred	17.10.00	Moussey
Vancon	Emile	3.11.10	Moussey
Bauquel	Robert	15.03.11	Moussey

Parmi ces onze partisans libérés au 24 août 1944: sept seront à nouveau arrêtés, un mois plus tard, et seront déportés en Allemagne:

MARCHAL Emile, VINOT Jean, VAUTHIER Robert, VIOLANT Albert, LALEVEE Gilbert, EDELBOUITE Joseph, BEAUQUEL Robert.

17 personnes, parmi celles arrêtées à Moussey, seront assassinées au Struthof dans la nuit du 1 au 2 septembre 1944:

trois des cinq gendarmes de la brigade de Moussey: MORELLE René, RAPPENECKER Charles, TEYBER Joseph,

onze autres habitants de Moussey: LEONARD Pierre, LOEWENGUTH Henri, MARCHAL René, MAURICE Georges, ODILLE Fernand, RUFFENACH Jean, SUBLON Lucien, VALENTIN René, VAUTHIER Raymond, VERGOBBI Arthur, VERGOBBI Jacques, trois personnes venues grossir les effectifs du G.M.A. Vosges qui étaient hébergées ou cachées à Moussey ou ses environs: DURPOIX Louis, LASSAUCE Pierre, FARQUE Georges,

Les autres résistants arrêtés à Moussey le 18 août 1944, partiront pour les camps en Allemagne, beaucoup y trouveront la mort, comme le Maréchal des logis chef Marcel DEMALINE.

*(1) 23 août 1944 date inscrite sur le monument aux morts de Moussey,

28 août 1944 date inscrite sur tous les documents officiels et les écrits de la famille contenus dans le dossier de René VALENTIN (BAVCC de Caen).

Le témoignage du gendarme rescapé Raymond KOCH, celui des veuves des gendarmes disparus et divers documents conservés aux Bureau des Archives des Victimes des conflits, Service Historique de la Défense, Ministère de la Défense à Caen, nous renseignent sur les missions effectuées par les cinq gendarmes de Moussey au sein de la Résistance. (Des transcriptions et des photos de documents feront suite à cette page).

«Les gendarmes de Moussey ont rendu de nombreux services en ce qui concerne le passage des prisonniers évadés et des Alsaciens-Lorrains fuyant leur pays pour se soustraire à la Wehrmacht. Ils ont soustrait de nombreux jeunes gens au S.T.O.»
« Dissimulation de réfractaires dans la circonscription.»
« Constitution et surveillance de dépôts d'armes.»
« Désobéissance aux ordres de Vichy, concernant les comptes rendus de faits à signaler. Assistance au parachutage d'hommes et de matériels et d'armes.»
« Impliqués dans la même affaire que les forestiers.»
« Arrêtés par la gestapo le 18 août 1944 en compagnie d'une quarantaine d'hommes, soupçonnés d'appartenir au maquis du G.M.A. Vosges et d'avoir assisté au parachutage d'armes et de matériel dans la nuit du 12 au 13 août 1944. Personne impliquée dans la même affaire: Colonel MARLIER Commandant le 1^oR.C.V.»
« Déportés à la suite de parachutages et du maquis de Moussey.»
« Déportés suite aux parachutages alliés du terrain Anatomie du Mont et comme F.F.I. au G.M.A. Vosges, cinquième centurie.»

Plaque qui avait été inaugurée le 18 août 1949, apposée contre le mur de la gendarmerie de Moussey (photo de 2010). Cette plaque souvenir a été transférée devant le monument aux Morts 1939-1945 de Moussey lors de la cérémonie commémorative du 18 août 2011.



Maréchal des Logis Chef Marcel Augustin DEMALINE.



Photo provenant des archives de sa fille Marie-Rose DUCH et envoyée par Jean-Michel MAS

né le 3 septembre 1899 à Raucourt (Ardennes)
était Maréchal des logis,
Chef de la brigade de Moussey.

Il était père de
Jeannette née en 1926,
Jean né en 1929,
Marie-Rose née en 1943.

Sa veuve née Marie Marguerite CUNISSE écrivait le 26 avril 1946 sur la demande formulée en vue d'obtenir la régularisation de l'état civil de son mari « non rentré »:

« Chef de poste de la brigade frontière de Moussey (Vosges) durant deux ans se consacre au passage clandestin des prisonniers évadés, des Alsaciens fuyant la conscription, des agents de renseignements alliés jusqu'au jour de son arrestation par l'ennemi le 19 août 1944.»

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE LA GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Cabinet du Ministre

DEMANDE

Exécution de la circulaire du 18 mars 1946.

formulée en vue d'obtenir la régularisation de l'état civil
d'un « non-rentre »

*claw
556.454*

1^{re} PARTIE. — RENSEIGNEMENTS SUR LE « NON-RENTRE »

Nationalité (française ou étrangère) Française

Nom : DEMALINE

Prénoms : MARGEZ

Date de naissance : { Jour : 3 Mois : septembre Année : 1899 }
Lieu de naissance : { Localité : Raucourt Département : Ardennes }

Domicile au moment de la mobilisation, de la déportation ou de l'incorporation. { Localité : Moussy Rue : Gendarmerie Numéro : _____

Département : Vosges Le régiment : 30^{ème} région

Pour les militaires, indiquer ci-contre . . . { Le premier stalag ou oflag avec le numéro du prisonnier : _____

Indiquer ci-contre s'il s'agit d'un prisonnier militaire, d'un travailleur du service obligatoire, d'un travailleur volontaire, d'un déporté politique, d'un déporté racial, d'un Alsacien-Lorrain incorporé dans l'armée allemande . . . { considéré par les allemands comme déporté politique

Indiquer ci-contre, s'il y a lieu, le faux nom pris dans la résistance par le non-rentre . . . { _____

Indiquer ci-dessous les précisions sur la capture ou l'arrestation et sur les renseignements parvenus depuis ce moment. Joindre une copie certifiée conforme par le maire ou le commissaire de police des témoignages écrits parvenus à la famille :

Chef de poste de la Brigade frontiere de Moussy (Vosges) durant deux ans se consacra au passage clandestin des prisonniers évadés, des Alsaciens fuyant la conscription, des agents de renseignements alliés jusqu'au jour de son arrestation par l'ennemi le 19 Aout 1944

Marcel DEMALINE décède le 24 février 1945 à Buchenwald, comme l'atteste Maurice PERRIN le 5 juillet 1945 dans ce document. (Archives du Ministère de la Défense).

8ème Légion bis

Compagnie de la Haute-Saône

Section de VESOUL.

Brigade de VESOUL

N° I.OIS du 5-7-1945.

PROCES-VERBAL de renseignements sur le décès au Camp de BUCHENWALD. (Allemagne) du M.D. L?Chef DEMALINE Marcel, de la brigade de MOUSSEY. (Vosges)

REFERENCE : Suite aux procès-verbaux n°885 du 11 Juin 1945 de notre brigade et 1826 du 25 Juin 1945 de la brigade de DIJON, et aux Notes n°635/2 et 688/2 en date des 4 et 16 1945, émanant de la Section de SAINT-DIE à l'effet de recueillir des renseignements sur le décès, au Camp de BUCHENWALD, (Allemagne) du M.D.L. Chef DEMALINE Marcel, de la brigade de MOUSSEY. (Vosges).

GENDARMERIE NATIONALE

Ce jourd'hui, cinq Juillet, mil neuf cent quarante cinq, à dix heures,

Nous Soussignés : BRALET, Gaston, et SIBILLE, Marie,

gendarmes à la résidence de VESOUL, département de la Haute-Saône, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs, de service à notre résidence et agissant en vertu de la référence ci-dessus, avons recueilli les renseignements suivants de :

Monsieur PERRIN, Maurice, 48 ans, Directeur de l'Office Départemental du Travail à VESOUL, demeurant 14 Rue Jean Jaurès, au dit lieu, déclare :

" Etant employé comme interprète à la Section politique du Camp de concentration de BUCHENWALD, (Allemagne), j'ai été chargé courant Mars 1945 d'établir des fiches d'après les listes de morts. Sur l'une de ces listes, j'ai relevé le nom de DEMALINE Marcel, né en 1899, gendarme à MOUSSEY, (Vosges) mort au camp le 24 février 1945.

J'ai appris par d'autres détenus politiques du camp de concentration d'Auschwitz (Haute-Silésie) que DEMALINE de même que ses camarades avaient fait environ 300 kilomètres à pied et le reste du trajet par Chemin de fer, en wagons découverts. Pendant tout le voyage d'Auschwitz à BUCHENWALD les détenus politiques n'ont reçu que très peu de nourriture.

Quant aux circonstances particulières de la mort du M.D.L. Chef DEMALINE, je ne puis fournir aucun renseignement.

Lecture faite, persiste et signe.

Signé : SIBILLE.

Signé: BRALET

Copie certifiée conforme

Nancy, le 19 Novembre 1945

Capitaine GABELLE, Adjoint Administratif, P.I.



Transcription du procès-verbal de renseignements.

8^{ème} Légion bis
Compagnie de la
Haute-Saône
Section de
VESOUL

REFERENCE: Suite aux procès-verbaux n° 885 du 11 juin 1945 de notre brigade et 1826 du 25 juin 1845 de la brigade de DIJON, Et aux Notes n° 635/2 et 688/2 en date des 4 et 16 mai 1945, émanant de la Section de SAINT-DIE à l'effet de recueillir des renseignements sur le décès, au camp de BUCHENWALD, (Allemagne) du M.D.L.Chef DEMALINE Marcel, de la brigade de MOUSSEY. (Vosges).

Brigade de
VESOUL

GENDARMERIE NATIONALE

N°1.015
Du 5-7-1945

Ce jour'hui, cinq juillet, mil neuf cent quarante cinq, à seize heures,

Nous soussignés: BRALET Gaston
SIBILLE Marie

PROCES-VERBAL
de renseignements
sur le décès au Camp
de BUCHENWALD
(Allemagne) du M.D L
Chef DEMALINE
Marcel de la bri-
Gade de MOUSSEY.
(Vosges).

gendarmes à la résidence de VESOUL, département de la Haute Saône, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs, de service à notre résidence et agissant en vertu de la référence ci-dessus, avons recueilli les renseignements suivants de de:

Monsieur PERRIN Maurice 48 ans, Directeur de l'Office Départemental du Travail à VESOUL, demeurant 14 Rue Jean Jaurés, au dit lieu, déclare :

« Etant employé comme interprète à la section politique du camp de concentration de Buchenwald (Allemagne), j'ai été chargé courant mars 1945 d'établir des fiches d'après les listes de morts. Sur l'une de ces listes, j'ai relevé le nom de DEMALINE Marcel né en 1899, gendarme à MOUSSEY(Vosges), mort au camp le 24 février 1945. J'ai appris par d'autres détenus politiques du camp de concentration d'Auschwitz (Haute Silésie) que DEMALINE de même que ses camarades avaient fait environ 300 kilomètres à pied et le reste du trajet par chemin de fer, en wagons découverts. Pendant tout le voyage d'Auschwitz à Buchenwald les détenus politiques n'ont reçu que très peu de nourriture. Quand aux circonstances particulières de la mort du M.D.L.Chef DEMALINE, je ne puis fournir aucun renseignement.»

Lecture faite, persiste et signe.
Signé: SIBILLE

Signé BRALET

Copie certifiée conforme
Nancy le 19 novembre 1945
Capitaine GABELLE, adjoint

Document provenant des archives de Marie-Rose DUCH née DEMALINE et envoyée par Jean-Michel MAS.

GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE
LA REPUBLIQUE FRANCAISE.

Référence : Article 107 du Décret du 11.7.1933.

GENDARMERIE NATIONALE.

20^e LEGION.

N^o 315/2.

F E L I C I T A T I O N S

-----oocOooo-----

Le Lieutenant-Colonel Commandant provisoirement la 20^e Légion de Gendarmerie adresse ses félicitations au Maréchal des Logis Chef DEMALINE, Marcel, de la brigade de MOUSSEY (Vosges), pour le motif suivant :

" Gradé animé du meilleur patriotisme. Chef de poste de la brigade frontière de MOUSSEY (Vosges), durant deux ans se consacra au passage clandestin des prisonniers évadés, des Alsaciens fuyant la conscription, des agents de renseignements alliés jusqu'au jour de son arrestation par l'ennemi le 19 Août 1944 " .

NANCY, le 22 Février 1946.

Le Lieutenant-Colonel REMY Commandant provisoirement la 20^e Légion de Gendarmerie.



Gendarme Charles RAPPENECKER.



Photo provenant des Archives de son fils Jean RAPPENECKER.

né le 9 mars 1915 à La Waleck, Bas Rhin,
marié à Odette Aline née CLODI,

un fils: Jean Charles Albert né en 1942,
une fille Marie Anne Odette qui est née 4 semaines après l'assassinat de son papa au camp de concentration de Natzweiler (Struthof) dans la nuit du 1 au 2 septembre 1944.

La veuve du gendarme Charles RAPPENECKER écrit le 26 juillet 1951 sur l'imprimé de la demande du titre de déporté-résistant:

« a fait partie du Groupe Mobile d'Alsace, 5^{ème} centurie qui a pris part aux opérations de parachutage terrain Anatomie du 10 au 13 août 1944 »; « mon mari était Chef de trentaine au G.M.A.».

A la question: quelles sont les personnes impliquées dans la même affaire, elle répond: « tous les gendarmes de la brigade et les gardes forestiers.»

Transcription d'un extrait du certificat de passage au corps.

Forces Françaises de l'Intérieur d'Alsace du 10 juin 1945. La copie de l'original provenant des Archives de Jean RAPPENECKER, fils du Gendarme Charles RAPPENECKER.

Le Commandant MARCEAU, Chef des Forces Françaises de l'Intérieur d'Alsace, certifie que: Monsieur RAPPENECKER Charles né le 9-3-1915 à La WALCK. Département: Bas-Rhin, a fait partie du GROUPE MOBILE D'ALSACE-VOSGES. (G.M.A.-Vosges) Région du DONON, 5ème Centurie, qui a pris part aux Opérations de Parachutage de la PETITE-RAON, Vosges. (Terrain Anatomie) du 10 au 13 août 1944.

A été fait prisonnier lors d'une rafle faite par l'ennemi à MOUSSEY, (Vosges) à la suite de ces Opérations. Mort pour la France en déportation.

FORCES FRANCAISES
de l'INTERIEUR
d'ALSACE.

CERTIFICAT DE PASSAGE AU CORPS.

Le Commandant MARCEAU, Chef des Forces Françaises de l'Intérieur d'Alsace, certifie que :

Monsieur RAPPENECKER Charles
né le 9-3-1915 à LA WALCK. Département : Bas-Rhin.

a fait partie du GROUPE MOBILE D'ALSACE-VOSGES. (G.M.A.-Vosges) Région du DONON, 5ème Centurie, qui a pris part aux Opérations de Parachutage de la PETITE-RAON, Vosges. (Terrain ANATOMIE) du 10 au 13 août 1944.

A été fait prisonnier lors d'une rafle faite par l'ennemi à MOUSSEY, (Vosges) à la suite de ces Opérations.

Mort pour la France en déportation.

Strasbourg le 10 juin 1945.

Le Capitaine RIVIERE Officier chargé du Recrutement du G.M.A.-Vosges.	Le Commandant MARCEAU Chef des Forces Françaises de l'Intérieur d'Alsace.
Cachet G.M.A. Etat-Major : signé Jean RIVIERE	Cachet FFI. Alsace. Le Chef. signé : MARCEAU.

FORCES FRANCAISES de l'INTERIEUR
REGION C. Département Meurthe et Moselle

SECTEUR DE RESISTANCE No. 416.
Lunéville-Einville-Manonviller.

Lunéville le 20 - 9 - 1947.

GOURRIER

ENTREE au BUREAU
DES PENSIONS MILITAIRES

Le Capitaine de réserve de Cavalerie WEISS. Jean
Chef du Secteur de Résistance No. 416.

LE 26 AOUT 1950

MAIRIE
LUNEVILLE
Secteur

Jean Weiss

Félicitations du Lieutenant Colonel REMY.

(Extrait de la transcription suivi de la photo du document original provenant des Archives du Ministère de la Défense à Caen).

Le Lieutenant-Colonel Commandant provisoirement la 20^{ème} Légion de gendarmerie adresse ses félicitations au Gendarme RAPPENECKER Charles de la Brigade de Moussey (Vosges) pour le motif suivant :
« Gendarme animé d'un patriotisme élevé, en fonction à la brigade de Moussey (Vosges), durant deux ans se consacra au passage clandestin des prisonniers évadés, des Alsaciens fuyant la conscription, des agents de renseignements alliés, jusqu'au jour de son arrestation, le 19 août 1944.»

GOVERNEMENT PROVISOIRE DE
LA REPUBLIQUE FRANCAISE.

GENDARMERIE NATIONALE

20^{ème} LEGION.

No. 313/2.

Référence : Article 107 du Decret du 11.7.33.

F E L I C I T A T I O N S .
-----000000-----

Le Lieutenant-Colonel Commandant provisoirement la 20^{ème} Légion de Gendarmerie adresse ses félicitations au Gendarme RAPPENECKER, Charles de la Brigade de MOUSSEY (Vosges) pour le motif suivant :

" Gendarme animé d'un patriotisme élevé, en fonction à la brigade de MOUSSEY (Vosges), durant deux ans se consacra au passage clandestin des prisonniers évadés, des Alsaciens fuyant la conscription, des agents de renseignements Alliés, jusqu'au jour de son arrestation, le 19 août 1944."

Le Lieutenant-Colonel REMY, Commandant provisoirement la 20^{ème} Légion de Gendarmerie
Cachet du Colonel. Signé : A.REMY.

FORCES FRANCAISES de l'INTERIEUR.
REGION C. Département Meurthe et Moselle.

SECTEUR DE RESISTANCE No.416.
Lunéville-Sinville-Manéville.

Lunéville le 20 septembre 1944

COPIE certifiée conforme à la pièce originale.

Le Capitaine de réserve de Cavalerie WEISS, Jean
Chef du Secteur de Résistance No.416.



Transcription de la citation pour l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile de vermeil.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Guerre 1939-1945

CITATION

DECISION N° 635

LE SECRETAIRE D ETAT A LA PRESIDENCE DU CONSEIL

CITE

A L ORDRE DU CORPS D ARMEE

RAPPENECKER Charles- Résistance EST- POSTHUME

« A fait acte de résistance dès septembre 1942 en déployant une grande activité pour venir en aide aux prisonniers évadés d'Allemagne, aux Alsaciens-Lorrains réfractaires à la Wehrmacht ou encore aux réfractaires au S.T.O. – Le12 août 1944, a participé à la réception puis au camouflage d'un important stock d'armement, de munitions et matériels divers parachuté au lieu dit « LA COTE DU MONT ». Le18 août 1944 arrêté par la Gestapo fut interné à SCHIRMECK où il subit courageusement sans parler les plus durs interrogatoires. Fut fusillé par les Allemands le 2 septembre 1944 et son corps passé au four crématoire du camp du STRUTHOF.

Belle figure de résistant, magnifique exemple de sacrifice à la Patrie. »

-0-

CETTE CITATION COMPORTE L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE GUERRE
AVEC ETOILE DE VERMEIL

CETTE CITATION ANNULE ET REMPLACE CELLE ATTRIBUEE ANTERIEUREMENT POUR
LES MEMES FAITS.

Fait à Paris le 23 octobre 1947

POUR LE SECRETAIRE D ETAT A LA PRESIDENCE DU CONSEIL ET PAR DELEGATION
LE GENERAL DEJUSSIEU-PONTCARRAL, DELEGUE GENERAL F.F.C.I.

Pour ampliation

Le CHEF DE BATAILLON PAVELET

SIGNE: DEJUSSIEU-PONTCARRAL

Remise de la Croix de guerre à titre posthume à son petit garçon, Jean RAPPENECKER.

Photo de la cérémonie provenant des archives de Jean RAPPENECKER.



Gendarme Joseph TEYBER



né le 9 juin 1913 à Rombach-le-Franc (Haut Rhin),
marié à Nelly André ROGER le 2 octobre 1943 à Vézelize.

Extraits des renseignements donnés par son épouse le 6 octobre 1949 sur la
demande d'attribution du titre de déporté Résistant. (BAVCC de Caen):

1 enfant: TEYBER Marie-France née en février 1945 à Moussey, (deux mois et demi après la
mort de son papa).

A fait partie de la région C secteur du Donon.

Arrêté le 18 août 1944 à Moussey Vosges.

Circonstances: rafle de la brigade de gendarmerie suite à opérations de parachutages d'armes,
de munitions et de matériel dans la région.

Des témoins de l'arrestation: Mr ARNOULD maire de Moussey,
Mr BLAISON, adjoint au Maire de Moussey

Et toute la population de Moussey.

Arrêté suite à opérations de parachutages d'armes, de munitions et de matériel à la côte du
Mont, territoire de la Petite-Raon (Vosges) du 10 au 13 août 1944, avec le Groupe Mobile
Alsace Vosges 5^{ème} centurie.

Fusillé la nuit du 1 au 2 septembre 1944 à Natzwiller- Struthof.

Le dossier de Joseph TEYBER comporte des courriers administratifs évoquant des problèmes
pour établir et transcrire l'acte de décès et ce malgré l'existence d'un document datant du 16
mai 1945 émanant de la maison du prisonnier et du déporté du Bas-Rhin, prouvant son décès
le 2 septembre 1944 au Struthof,

adressé le 16 mai 1945 à la Gendarmerie Nationale de la 20^{ème} Région, compagnie des
Vosges, Section de Saint-Dié.

L'acte de transcription de décès a finalement été dressé par l'Intendant militaire, Officier de
l'état civil au Ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre le 12 août 1948 et
transcrit à Moussey sur le registre d'état civil le 15 août 1948.

Document émanant de la Maison du Prisonnier et du Déporté du Bas-Rhin,
Adressé le 16 mai 1945 à la Gendarmerie Nationale de la 20^{ème} Région, compagnie des
Vosges, Section de Saint-Dié.

MINISTÈRE DES PRISONNIERS DE GUERRE, DÉPORTÉS ET RÉFUGIÉS

MAISON DU PRISONNIER ET DU DÉPORTÉ DU BAS-RHIN
STRASBOURG, 8 Quai Kellermann.
Le Conseiller Technique Régional d'Alsace

Strasbourg, le 16 Mai 1945

Objet : Recherches de Gradés et de Gendarmes de la Section de St-Dié.

A la Gendarmerie Nationale de la 20^e Région
Compagnie des Vosges,
Section de St-Dié.

585 512

Comme suite à votre circulaire de recherches, j'ai l'honneur de vous faire connaître que :

M. MORELLE, René a été exécuté au Struthof le 2-9-1944
RAPPEHECKER Charles, " " " "
TEYBER, Joseph, " " " "

M. DEMALINE, Marcel, a été transféré à GAGGENAU
KOCH, Raymond, " " "
TOURTEAU, Firmin, " à DACHAU
HENRY, Pierre, " " "
EYER, Joseph, " " "
ECKERT, Aloyse, " " "
BALAY, Albert, " " "
TOUS SAINT-LOUIS " " "

Tous ont été internés au Camp de SCHIFFEL, malheureusement, nous ne sommes pas encore à même de vous renseigner sur le sort de :

M.M. CHOISE, Maurice,
HOLDRICH, Gustave,
MARTIN, Joseph,
GERARD, Albert,

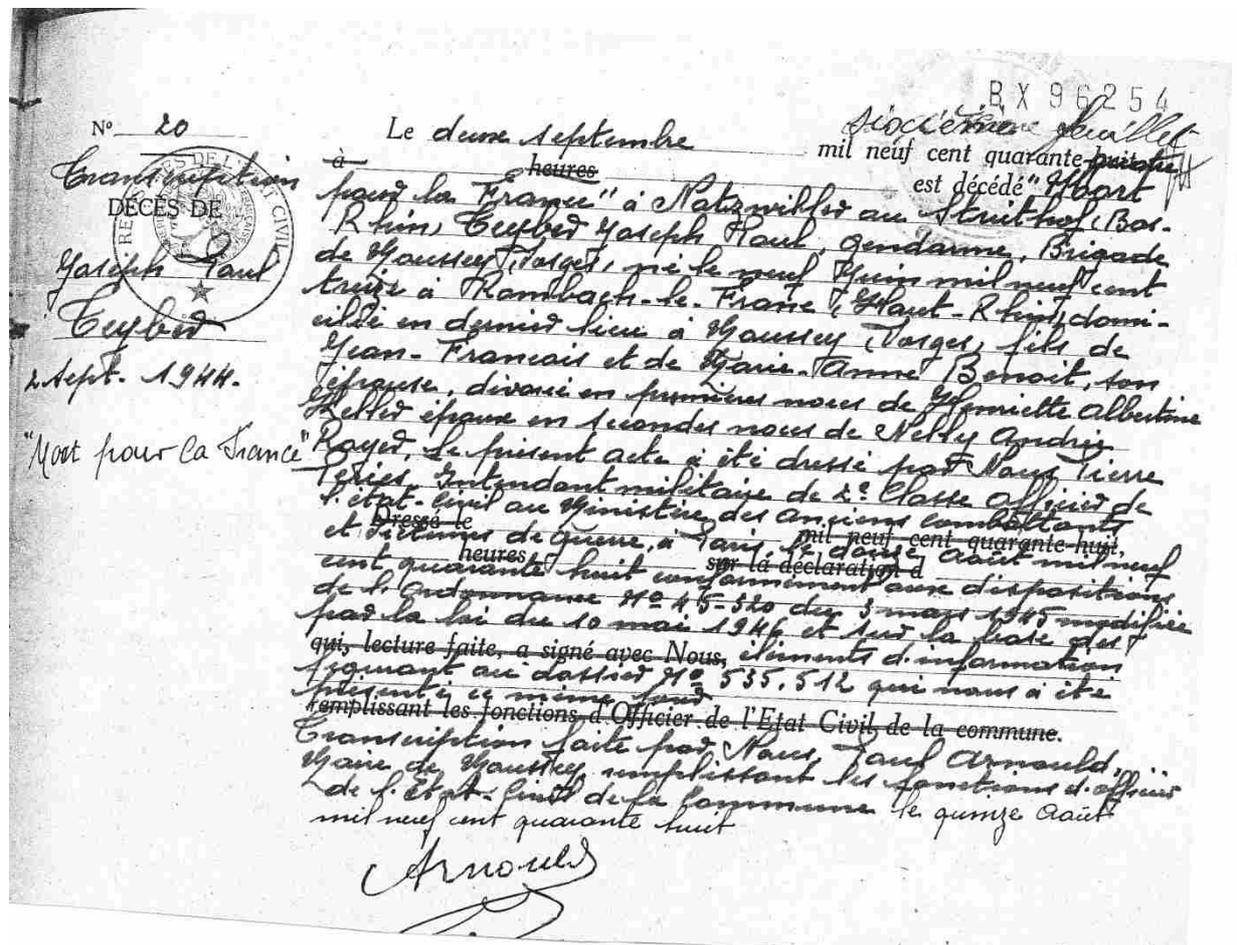
Signé: F. BOUGHARD

Copie certifiée conforme
Nancy, le 5 Juin 1945
Le Capitaine GUILLE, f. c. pvt d'Adjoint Administratif.



Transcription de l'acte de décès de Joseph TEYBER. Registre d'état civil de Moussey.

Date de la transcription: 15 août 1948.



Transcription de la copie de l'attestation de Mrs Aimé BLAISON et Henri BLAISE. Le document du BAVCC de Caen suit.

Moussey, le 26 janvier 1946.

Nous, soussignés BLAISON Aimé, greffier de Mairie à Moussey et BLAISE Henri, marchand de bois à Moussey certifions que:

Monsieur TEYBER Joseph, Gendarme à la Brigade de Moussey était membre du groupe résistance GMA Vosges et que son arrestation a été faite par la Gestapo en représailles de ce Maquis.

Les témoins:

Signé: BLAISON et BLAISE

Vu pour légalisation des signatures de Mrs BLAISON et BLAISE.

Le Maire, signé illisible.

ROUSSEY, le 26 Janvier 1946-

NOUS, soussignés BLAISON Aimé, greffier de mairie à ROUSSEY et BLAISE Henri, marchand de bois à ROUSSEY certifions que:

Monsieur FEYBER Joseph, Gendarme à la Brigade de ROUSSEY était membre du groupe résistance G.E.A. Vosges et que son arrestation a été faite par la Gestapo en représailles de ce maquis.

Les témoins:

signé: BLAISON et BLAISE

VU pour légalisation des signatures de MM BLAISON et BLAISE apposées ci-contre

Le Maire
signé illisible.

Vu certifiée conforme
à l'original. (signatures légalisées)
TOUL, le 11 Janvier 1948

Le Commissaire de Police.

L'officier de Police judiciaire ff.



CABINET
DU PRÉFET

SC/SB

PRÉFECTURE DES VOSGES

Epinal, le 30 Novembre 1950

Le Préfet du Département des Vosges
à Monsieur le DELEGUE PRINCIPAL du Ministère
des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
- Service Fichier -
57, rue Emile Bertin - NANCY

REFERENCE : V/ lettre n° II.909 JB/MG du 18 Novembre 1950.

Par votre lettre précitée, vous avez bien voulu me demander des renseignements sur les circonstances de l'arrestation à MOUSSEY de M. TEYBER Joseph, ancien gendarme.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. TEYBER exerçait sous l'occupation les fonctions de gendarme à MOUSSEY.

Faisant partie du maquis de MOUSSEY "G.M.A. Vosges", il a participé aux parachutages alliés du "terrain anatomie" de LA PETITE RAON, et aux transports d'armes du maquis.

C'est alors que des éléments d'une division "SS" sont venus en représailles contre le maquis de MOUSSEY. M. TEYBER, figurant sur une liste de 52 maquisards trouvée par les troupes allemandes, a été arrêté avec ses camarades le 18 Août 1944, déporté le 19 et fusillé au camp du Struthof (BAS-RHIN).

Le Préfet,

*Le Préfet
Le Chef de Cabinet*

f. [Signature]

Remise de la Croix de Guerre à titre posthume.
Médaille remise à sa fille Marie France TEYBER.

Photo provenant des archives de Marie France TEYBER.



Gendarme René Maurice MORELLE.



Photo archives de la famille MORELLE

Son épouse née Joséphine DESTEE écrit le 18 décembre 1946 dans la demande formulée en vue d'obtenir la régularisation de l'Etat Civil d'un « non rentré » qu'
« il est pupille de l'assistance publique né le 14 août 1911 dans le département du Nord. »
« Arrêté le 18 août 1944, cause parachutage et maquis,
déporté le 19 août 1944, camp de Schirmeck,
exécuté le 2 septembre 1944, camp du Struthof.»

Transcription de l'attestation qui suit, provenant des archives de Caen.

Je soussigné, BLAISE Henri, Marchand de bois à Moussey (Vosges) certifie sur l'honneur que Monsieur MORELLE René Maurice gendarme à la brigade de gendarmerie de Moussey, a été arrêté pour fait de résistance le 18 août 1944 et déporté au camp du Struthof (Bas-Rhin) le 19 août 1944;

Monsieur MORELLE faisait partie du G.M.A Vosges, Région C, 5^{ème} Centurie et a participé aux parachutages alliés sur le terrain Anatomie de la Petite-Raon (Vosges) et aux transports d'armes de ce terrain au Maquis comme Chef de Section;

Arrêté pour ces faits par les SS au cours d'opérations contre le maquis, a été fusillé à ce camp le 2 Septembre 1944.

Fait à Moussey, le 24 Février 1956.

ATTESTATION

Je soussigné, BLAISE Henri, Marchand de Bois à MOUSSEY (Vosges) certifie sur l'honneur que Monsieur MORELLE René Maurice gendarme à la Brigade de Gendarmerie de Mousse, a été arrêté pour fait de résistance le 18 août 1944 et déporté au camp du STRUTHOF (Bas-Rhin) le 19 Août 1944 ;

Monsieur MORELLE faisait partie du G.M.A. Vosges, Région C. 5ème Centurie et à participé aux parachutages Alliés sur le terrain ANATOMIE de la Petite-Raon (Vosges) et aux transports d'armes de ce terrain au Maquis comme Chef de Section;

Arrêté pour ces faits par les S.S. au cours d'opérations contre le maquis, a été fusillé à ce Camp le 2 Septembre 1944.

Fait à Mousse, le 24 Février 1956

Vu pour certification de la signature de Monsieur BLAISE apposée ci-contre.

Mousse, le 24 Février 1956

Le Maire


10/19

FORCES FRANCAISES DE L'INTERIEUR
LEGION C - VOSGES - SECTEUR DE
SAINT DIE ET RAON L'ETAPE

NOTÉ DÉLÉGÉ
* 5 JUN 1956
ARRIVÉ
No. d'ENREGISTREMENT

ATTESTATION

Le Lieutenant F.F.I. JACQUOT Gaston René - Liquidateur de la Résistance Est - Chevalier de la Légion d'honneur - Ancien chef de Secteur G.M.A. - (Vosges) - de l'Arrondissement de SAINT DIE

CERTIFIE SUR L'HONNEUR

que M. MORELLE René *Gendarme* demeurant à *Mousse, Vosges* . . . faisait bien partie du Groupe de Résistance G.M.A. VOSGES .

avant son arrestation, et que de ce fait il fut déporté en ALLEMAGNE .
est mort au camp du Struthof le 2-9-44.

a été fait prisonnier lors d'une rafle pour l'annexion à Mousse
à la suite d'un parachutage

SENAIDE Le 2-7-



Transcription du certificat de présence au corps Forces Françaises de l'Intérieur d'Alsace. (Archives du BAVCC)

« Le Commandant MARCEAU, Chef des Forces Françaises de l'Intérieur certifie que: Monsieur René MORELLE né le 14 août 1911, a fait partie du Groupe Mobile d'Alsace-Vosges (G.M.A.Vosges), Région du Donon, 5^{ème} Centurie, qui a pris part aux opérations de parachutage de La Petite-Raon, terrain Anatomie, du 10 au 13 août 1944. A été fait prisonnier au cours d'une rafle faite par l'ennemi à Moussey (Vosges), à la suite de ces opérations. Mort pour la France.»... 10 juin 1945.

535810 2/3 37.647

FORCES FRANCAISES DE L'INTERIEUR
D'ALSACE

CERTIFICAT DE PRESENCE AU CORPS

Le Commandant MARCEAU, Chef des Forces Françaises de l'Intérieur d'ALSACE, certifie que :

Monsieur *MORELLE René*
Né le *14. août. 1911* à *Marbais*... Dép: *Rand*
a fait partie du Groupe Mobile d'Alsace-Vosges (G.M.A. Vosges) Région du DONON) 5^e Centurie, qui a pris part aux Opérations de Parachutage de LA PETITE-RAON, Terrain ANATOMIE, du 10 au 13 AOUT 1944 .

A été fait prisonnier au cours d'une rafle faite par l'ennemi à MOUSSEY (Vosges), à la suite de ces opérations. Mort pour la FRANCE en déportation .

STRASBOURG, le *11. Juin. 1945*.....

Le Capitaine RIVIERE,
Officier chargé du Recrutement
du G.M.A. Vosges

Signé : RIVIERE .

Le Commandant MARCEAU
Chef des Forces Françaises de
l'Intérieur d'Alsace

Signé : MARCEAU .

La Copie est certifiée conforme .

A MOUSSEY, le *1. décembre 1946*

LEMAIRE : *Louis Joanne*


CITATION à l'ordre du corps d'Armée de Monsieur René MORELLE comportant l'attribution à titre posthume de la Croix de Guerre avec Etoile de Vermeil. (Archives du BAVCC).

REPUBLIQUE FRANCAISE

GUERRE 1939-1945

CITATION

DECISION N° 635

LE SECRETAIRE D'ETAT A LA PRESIDENCE DU CONSEIL

C I T E

à L'ORDRE DU CORPS D'ARMEE

MORELLE René - Résistance EST - POSTHUME

" A dès mars 1941, affirmé son esprit de Résistant en déployant une grande activité pour aider les prisonniers évadés d'Allemagne, les Alsaciens-Lorrains se soustrayant au service dans l'Armée allemande et en camouflant de nombreux réfractaires au S.T.O. Le 12 Août 1944, a participé à la réception et au camouflage d'un important stock d'armement, de munitions et de matériel divers parachutés au lieu dit " LA COTE DU MONT ". Le 15 Août 1944, a participé à la surveillance d'un dépôt d'armes à MOUSSEY- A été arrêté par la Gestapo le 18 Août 1944 et interné à SCHIRMECK, subissant sans parler les plus durs interrogatoires. A été fusillé le 2 septembre 1944 et son corps passé au four crématoire au camp de STRUDHOF. Magnifique exemple de courage et de patriotisme allant jusqu'au sacrifice suprême à la Patrie .

CETTE CITATION COMPORTE L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE GUERRE

AVEC ETOILE DE VERMEIL

CETTE CITATION ANNULE ET REMPLACE CELLE ATTRIBUEE ANTERIEUREMENT POUR LES MEMES FAITS .

FAIT A PARIS LE 23 OCTOBRE 1947
POUR LE SECRETAIRE D'ETAT A LA PRESIDENCE DU CONSEIL et
PAR DELEGATION,
LE GENERAL DEJUSSIEU-PONTCARRAL, DELEGUE GENERAL F.F.C.I.
Signé : DEJUSSIEU-PONTCARRAL

Pour Ampliation
Le Chef de Bataillon PAVELET
Signé : PAVELET

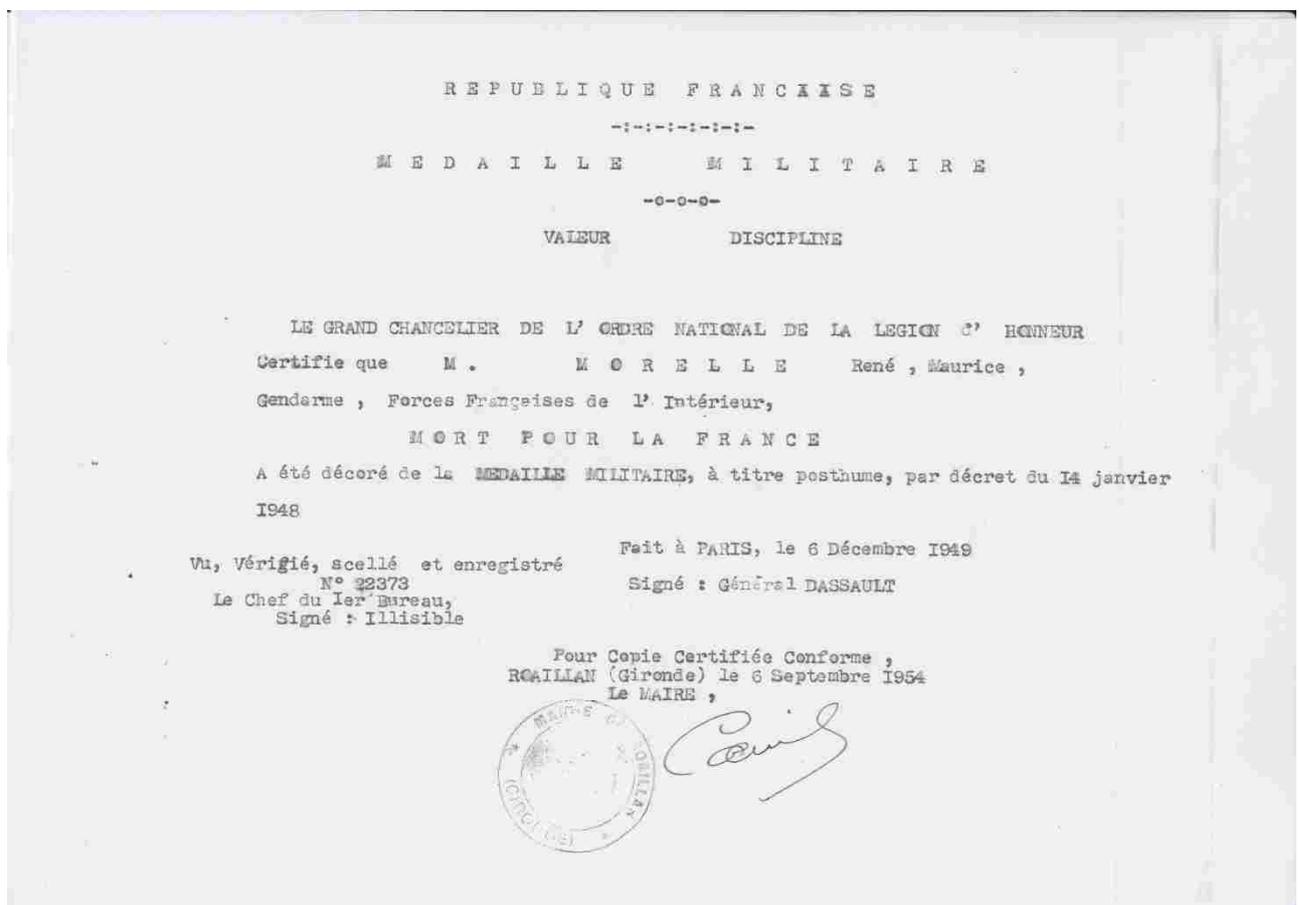


Pour Copie Certifiée conforme,
ROAILLAN (Gironde) le 6 Septembre 1964
Le MAIRE

(Signature)

Extrait de la CITATION à l'ordre du corps d'Armée de Monsieur René MORELLE comportant l'attribution à titre posthume de la Croix de Guerre avec Etoile de Vermeil.

« Des septembre 1941 affirmé son esprit de résistant en déployant une grande activité notamment pour aider les prisonniers évadés d'Allemagne, les Alsaciens Lorrains se soustrayant au service de l'armée allemande et en camouflant de nombreux réfractaire au STO. Le 12 août 1944 a participé à la réception et au camouflage d'un important stock d'armement, de munitions et de matériels divers parachutés au lieu dit « La Côte du Mont ». Le 15 août 1944 a participé à la surveillance d'un dépôt d'arme à Moussey. A été arrêté par la Gestapo le 18 août 1944 arrêté et interné à Schirmeck, subissant sans parler, les plus durs interrogatoires. A été fusillé le 2 septembre 1944 et son corps fut passé au four crématoire au camp du Struthof. Magnifique exemple de courage et de patriotisme allant jusqu'au sacrifice suprême à la Patrie. »
Fait à Paris le 23 octobre 1947.



Remise de la Croix de Guerre à titre posthume.
Médaille remise à son fils Léon en présence de Madame MORELLE et de sa fille Ghislaine.



Le gendarme **Raymond KOCH** né le 3 août 1913 à Nancy est le seul rescapé sur les cinq gendarmes de Moussey arrêtés le 18 août 1944.
Marié à Marie Louise Raymonde PFAFF, il avait 4 enfants: Jean-Pierre né en 1939, Françoise née en 1943 et des jumeaux: Bernard et Maryse née pendant sa déportation.

Extrait de la demande d'attribution du titre de déporté résistant.

I. — RENSEIGNEMENTS D'ÉTAT CIVIL CONCERNANT LE DÉPORTÉ OU L'INTERNÉ.

NOM (Monsieur, ~~Monsieur~~ [1] : K O C H [3] : _____
(En lettres majuscules.)

Prénoms Raymond, Henri, Nicolas. Date de naissance : 3 Août 1913
(Indiquer au recto et sur papier filaire la Date de naissance.)

Lieu de naissance : { Commune : NANCY
 Département : Meurthe-et-Moselle

Profession : Gendarme

Nationalité : Française Eventuellement, date de naturalisation : _____
(Indiquer en outre sur papier filaire la Date de naturalisation.)

Adresse au moment de l'arrestation : Gendarmerie de MOUSSEY, (Vosges).
 Département : Vosges.

Décorations pour faits de guerre [1] : { Légion d'honneur, Médaille militaire, Médaille de la Résistance (avec références au Journal Officiel) : _____
 Médaille des Prisonniers civils, déportés et otages de la guerre 1914-18 : _____
 Décorations étrangères : _____
 Croix de guerre, ordre n° _____

A. SI LE TITRE EST DEMANDÉ PAR LE DÉPORTÉ OU L'INTERNÉ LUI-MÊME.

Situation de famille au moment de l'arrestation [situaire, marié, ~~veuf~~ [1] : 2 enfants

Adresse actuelle : Gendarmerie de KAYSERSBERG, (Haut-Rhin).
 Département : Haut-Rhin.

Joindre trois photographies du format d'identité en vue de l'établissement de la carte.

(1)ayer la ou les mentions initiales.
 (2) Conjoint, descendant, ascendant, frère, sœur, etc.
 (3) Pour les femmes mariées, indiquer le nom de jeune fille.

19 DEC 1951

STATISTIQUE

2. Pour les F.F.I., périodes de combat auxquelles l'intéressé a participé. Lieux successifs (localité, département) :

Ier.R.C.V. Secteur du 12 Mai 1944 au 18 Août 1944
SENONES, et G.M.A. du _____ au _____
VOGES; du _____ au _____

3. Pour la R.I.F., formations ou mouvements dans lesquels l'intéressé a servi :

_____ du _____ au _____
 _____ du _____ au _____
 _____ du _____ au _____

V. — RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ARRESTATION ET L'EXÉCUTION, L'INTERNEMENT OU LA DÉPORTATION.

A. ARRESTATION.

Date : 18 Août 1944 Lieu : Gendarmerie MOUSSEY, Vosges

Autorité qui a procédé à l'arrestation [a] : Gestapo.

Circstances : Arrêté par la Gestapo le 18 Août 1944 en compagnie d'une quarantaine d'hommes de la localité soupçonnés d'appartenir au Maquis "G.M.A. Vosges, et d'avoir assisté au parachutage d'armes et de matériels dans la nuit du 12 au 13 Août 1944.

Situation au moment de l'arrestation [3] : gendarme

Nom, prénoms et adresses (dans la mesure du possible) :

a. Des témoins de l'arrestation : toute la population de MOUSSEY, Vosges,

b. Des personnes impliquées dans la même affaire : Colonel MARLIER, Commandant le Ier.R.C.V., demeurant actuellement à LE SAULCY, Vosges) par Senones.

Y a-t-il eu condamnation par un tribunal? non Date : _____

Si oui, lequel? : _____

Péine prononcée? : _____

Motif de la condamnation : _____

Lieux successifs d'internement (adresse de chacun d'eux) :

SCHIRMECK (1) du **18 Août 1944** au **23 Août 1944** M° _____

GAGGENAU (1) du **23 Août 1944** au **13 Avril 1945** M° _____

(1) du _____ au _____ M° _____

(1) du _____ au _____ M° _____

Pour les personnes exécutées au moment de leur arrestation ou postérieurement, préciser la date et le lieu de l'exécution : _____

En cas d'évasion, date : _____ lieu : _____

Date de libération : **13 Avril 1945 à KUPPENHEIM**

Par l'avance allée : **23^e Régiment Colonial (1er Bataillon)**.

Motif(s) : { A la suite d'une mesure collective de libération anticipée : " "

{ A la suite d'une libération individuelle dont la cause devra être précisée **J'ai sorti du camp de gaggenau par ruse avec un papier du nom de MARCHAL, Victor. (2 attestations)**.

Un certificat d'internement (Modèle A) a-t-il été délivré ? **non**

Si oui, en joindre une copie certifiée conforme (en cas de perte du certificat, quel service l'a délivré) : _____

A quelle date ? _____

Si non, joindre toute pièce officielle prouvant l'internement et sa durée, ou à défaut deux attestations au moins de personnes ayant été, par leur situation ou leurs fonctions, à même d'en connaître.

C. DÉPORTATION EN TERRITOIRE EXCLUSIVEMENT ADMINISTRÉ PAR L'ENNEMI.

Date de départ en déportation : **18 Août 1944**

Lieu de départ : **MOUSSEY, (Vosges)**.

Lieux successifs de déportation :

SCHIRMECK (3) du **18 Août 1944** au **23 Août 1944**

GAGGENAU (3) du **23 Août 1944** au **13 Avril 1945**.

(3) du _____ au _____

(3) du _____ au _____

En cas d'évasion, date : **6 Avril 1945** lieu : **GAGGENAU**

VI. — RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ACTE QUALIFIÉ DE RÉSISTANCE À L'ENNEMI QUI A ÉTÉ LA CAUSE DÉTERMINANTE DE L'EXÉCUTION DE L'INTERNEMENT OU DE LA DÉPORTATION.

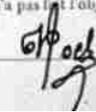
Indiquer ci-après, en vous reportant à l'article 3 du décret du 25 mars 1949, joint au présent formulaire, le ou les actes qualifiés de résistance à l'ennemi qui ont été la cause déterminante de l'exécution, de l'internement ou de la déportation, et préciser à quelle rubrique dudit article ils se rapportent (3) :

Passage de prisonniers évadés, des Alsaciens fuyant la conscription, des agents de renseignements Alliés. Dissimulation de réfractaires dans la circonscriptions. Désobéissance aux ordres de Vichy, concernant les comptes-rendus de faits à signaler. Assistance au parachutage d'hommes, de matériels et d'armes. Surveillance et constitution de dépôts d'armes.

Fait à **Kaysersberg** le **1er Mars 1950**.

Je, soussigné, certifie sur l'honneur l'exactitude de mes réponses aux questions ci-dessus et déclare n'avoir pas été l'objet, en application de l'ordonnance du 18 novembre 1944 instituant une Haute Cour de Justice, de l'ordonnance du 28 novembre 1944 relative à la répression des faits de collaboration et des textes subséquents, de l'ordonnance du 26 décembre 1944 portant modification et codification des textes relatifs à l'indignité nationale ou du code de justice militaire, d'une condamnation non amnistiée.

Avant pris connaissance de l'article 19 du décret n° 49-427 du 25 mars 1949, je déclare en outre être, selon l'ordre fixé par ce texte, la personne qualifiée pour formuler la présente demande. Je certifie sur l'honneur que le déporté ou l'interné décedé ou disparu (2) au nom duquel j'agis n'a pas été l'objet d'une condamnation non amnistiée, en application des textes visés ci-dessus.

Signature : 

(Archives du BAVCC).

Rapport du Lieutenant BOSCH, Commandant provisoirement la section de Gendarmerie de Saint-Dié. 25 mars 1947. (Archives du BAVCC).

C O P I E

A Saint-Dié le 25 Mars 1947.

Gendarmerie Nationale.

Compagnie des Vosges.

Section de Saint-Dié.

n)395/2.

R A P P O R T

du Lieutenant BOSCH, Commandant provisoirement la
Section de Gendarmerie de Saint-Dié.

Sur l'arrestation par les Autorités Allemandes, du
Gendarme K O C H, Raymond, de la brigade de MOUSSEY,
(Vosges).

Référence: G.M. 1919.C.A.B/mil/P du 17 Mai 1945.

Affecté à la brigade de Moussesey, le 16 Décembre 1938, le
Gendarme KOCH, Raymond est entré dans la Résistance le
22 Mars 1942.

En collaboration étroite avec les groupements clandestins de la Circonscription, et animé d'un patriotisme pur et tenace, il déploya sans cesse la plus grande activité et rendit de nombreux services, en ce qui concerne notamment l'aide aux prisonniers Français évadés d'Allemagne et aux Alsaciens-Lorrains fuyant leur pays pour se soustraire à leur incorporation dans l'Armée ennemie.

Indépendamment de cette activité, il s'efforça de soustraire le plus grand nombre de jeunes gens au S.T.O., soit en les plaçant lui-même chez des particuliers à l'abri de recherches, soit en sabotant systématiquement les recherches ordonnées.

Le 12 Août 1944, il participe à la réception et au camouflage d'un important stock d'armement, de munitions et de matériels divers, parachuté par l'aviation Alliée au lieu dit "LA COTE DU MONT".

Le 15 Août 1944, sur les ordres du Capitaine RIVIERE Chef d'Etat-Major du G.M.A. Vosges, il participe à l'escorte et à la surveillance de la constitution d'un dépôt important d'armes à MOUSSEY, au lieu dit "LE POTEAU 41".

Le 18 Août 1944, il fut arrêté par les services de la Gestapo et interné au camp de SCHIRMECK où il fut soumis à de nombreux interrogatoires, portant sur l'activité des Patriotes de la Région de MOUSSEY.

Malgré, les graves sévices et les tortures qu'il eut à subir; K O C H, resta stoïque et ne divulgua rien de ce qu'il savait.

Il fut ensuite transféré sur le camp de GAGGENAU, où il fut libéré le 11 Avril 1945 par l'avance des troupes Alliées. Il a rejoint sa brigade le 16 Avril 1945.

signé: BOSCH.

Copie certifiée conforme
à l'original.

A Kayserberg, le 1er Mars 1950

Le M.D.L. Chef JALLAIS, Cdt. la brigade.



Attestation du Colonel MARLIER. (Archives du BAVCC).

Val de SENONES
-:-:-:-
ier R.C.V.
F.F.I.
-:-:-:-
Honneur et Patrie

ATTESTATION

Le Colonel MARLIER, Commandeur de la Légion d'Honneur,
ex-Chef des opérations F.F.I. des Vosges, ex-Chef du 1er
Régiment de Chasseurs Vosgiens F.F.I. atteste:

que le gendarme KOCH, Raymond, de la brigade de MOUSSEY, (Vosges)
a montré pendant toute l'occupation, le plus bel exemple de
patriotisme agissant.
Au cours des années 1943-1944, il a aidé de toutes ses forces
les prisonniers évadés et les Alsaciens qui franchissaient
la chaîne des Vosges; il a conseillé, protégé autant qu'il a pu
les réfractaires au STO, j'en porte moi même le témoignage.
Réfractaire moi même il est venu me prévenir de mon arrestation
et n'a pas hésité à établir un faux rapport indiquant que j'a-
vais quitté la Région.
Lorsque en 1944, la formation de combat du 1er R.C.V.F.F.I. fut
mis sur pied, il y adhère dans hésiter et rend les plus grands
services, effectuant de nombreuses liaisons, participant aux
parachutages, protégeant les transports d'armes et de munitions
parachutés, fournissant des renseignements précieux sur les
mouvements de l'ennemi dans sa circonscription.

Homme de devoir le gendarme KOCH, le fut jusqu'au bout, c'est
en effet, en exécutant un ordre formel de son chef, qu'il fut
cueilli par la Gestapo, au siège de sa brigade.

Il avait manifesté le désir de gagner le maquis ex Août, ce
qui lui aurait évité la déportation.

Tous les gendarmes de la brigade de Moussey, sauf lui, sont
morts en déportation; ils ont tous obtenus soit la Légion
d'Honneur soit la Médaille Militaire, LUI n'a rien obtenu, et il
fut cependant des meilleurs.

Je souhaite vivement que cette injustice soit réparée au
plustôt.

KOCH, mérite la Médaille Militaire avec une citation à
l'ordre de l'Armée pour sa belle conduite dans la Résistance.

signé: MARLIER.

COPIE CONFORME SUR D'HONNEUR CONFORME A L'ORIGINAL.
A Kayserberg, le 21 Août 1952.



Raymond KOCH s'est évadé du camp de concentration de GAGGENAU.
Attestations de deux témoins de l'évasion du gendarme KOCH. (Archives du BAVCC).

A T T E S T A T I O N

Je soussigné, D U C A R M E, Jean, ex-prisonnier de guerre, demeurant à Granges-sur-Vologne, (Vosges), certifie avoir rencontré le six Avril 1945, le gendarme KOCH, Raymond, de la brigade de MOUSSEY, (Vosges), évadé du camp de concentration de GAGGENAU, sous le nom de MARCHAL, Victor.

J'ai aidé pécuniairement ce gendarme et l'ai placé dans une ferme à KUPPENHEIM, chez Madame VITTENAUHER, pour éviter tout contrôle de la Gestapo.

Vu pour la légalisation de la signature de Mr. DUCARME, Jean. Granges-sur-Vologne le 3-3-46
signé: DUCARME.

A Granges-sur-Vologne, le 3 Mars 1946.
Le Maire: signé A. VIROT.

Copie certifiée conforme à l'original
A Kayserberg, le 1 Mars 1950
Le M.D.L. Chef JALLAIS, Commandant la Brigade.



A T T E S T A T I O N

Le soussigné Vice Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Capitaine F.F.I.; Maire d'Amerschwir, certifie que son ami d'infortune aux camps de SCHIRMECK et de GAGGENAU, (Allemagne) le gendarme KOCH, Raymond, à MOUSSEY, connu par la Gestapo comme "terroriste", a réussi par l'aide de faux papiers au nom de "MARCHAL, Victor" de se libérer.

Sans cette ruse le gendarme KOCH, aurait sans doute partagé le triste sort des martyres les patriotes victimes du devoir vis-à-vis de la FRANCE. Ces chers amis d'infortune martyres de MOUSSEY, (Vosges).

Le 20 Janvier 1946.
Philippe RIEBER
Interné et déporté politique.
Conseiller Général
Maire d'AMERSCHWIR.

Signé: RIEBER

COPIE CERTIFIÉE SUR L'HONNEUR CONFORME A L'ORIGINAL
A Kayserberg, le 21 Août 1952.-



Le Gendarme KOCH Raymond donne des précisions sur son rôle personnel et aussi sur celui de certaines personnes (parmi tant d'autres) de Moussey et environs, dans l'accueil de personnes évadées, dans un rapport donné par Jean-Michel MAS et provenant des archives de Marie-Rose DUCH, fille du maréchal des logis chef DEMALINE Marcel.

« Le 25 mars 1942, prévenu qu'une perquisition devait être faite par la Gestapo, au domicile de Mr ODILLE Eugène, passeurs de prisonniers évadés à Moussey, je me suis rendu en compagnie de Mr BLAISON Aimé, garde champêtre, au domicile de Mr ODILLE, afin de le prévenir et de l'inviter à détruire tous documents et toutes traces de son activité au service des prisonniers et des Alsaciens évadés. Malgré notre intervention, Mme ODILLE et son fils Fernand, en l'absence de Mr ODILLE employé dans la localité. Au cours de leur perquisition, les Allemands ne purent découvrir de preuves de l'activité des époux ODILLE.

Environ un mois plus tard, j'ai été prévenu par Mme Vve MARCOT, débitante à Moussey, que deux prisonniers français évadés venaient de se présenter chez elle et m'a demandé de faire le nécessaire pour leur permettre de regagner la zone libre. A cet effet et sur ma demande à Mr BLAISON Aimé, leur a établi les fausses pièces d'identité pour leur permettre de circuler librement. Muni de ces pièces ils ont pu quitter la localité le lendemain et prendre le train en gare de Senones. L'un m'a déclaré être Docteur en Médecine et vouloir se rendre à Marseille et le second dans la région de Montpellier.

Dans le courant de la première quinzaine de février 1944, Mr LOVENGUTH Joseph, demeurant à Moussey, m'a informé que Mr CHARPENTIER de Fréconrupt (Bas-Rhin) passeur de prisonnier, lui avait amené 7 Alsaciens évadés et qu'il y avait lieu de les répartir d'urgence dans diverses maisons afin de les soustraire aux recherches de la police allemande. Après entente avec lui, quatre sont restés chez lui et j'ai placé les 3 derniers chez Mr SCHMITT Etienne, industriel à Le Saulcy, hameau du Harcholet (Vosges), où ils devaient rester 3 jours et ont été ensuite dirigés sur Etival-Clairefontaine où ils devaient être pris en main par Mr LAMBERT, chef de gare au dit lieu, chargé de les diriger sur une nouvelle destination. »

Il sera malheureusement impossible de dire avec précision l'étendue de l'aide personnelle apportée par chacun des gendarmes, DEMALINE Marcel, MORELLE René, RAPPENECKER Charles et TEYBER Joseph pour les évadés, mais je sais pour l'avoir entendu dire par mon papa Jean FERRY, mon grand-père Etienne FERRY de Hersbach (Bas-Rhin) passeurs puis évadés et par mon grand-oncle Michel FERRY de La Claquette (Bas-Rhin) créateur d'une filière et lui-même passeur, que ces gendarmes ont fait beaucoup pour les évadés, avec humilité et discrétion.

Le Gendarme KOCH Raymond donne des précisions concernant le rôle de toute la Gendarmerie de Moussey en faveur des réfractaires au S.T.O.

« Aucun réfractaire au S.T.O. de Moussey ni du territoire de la circonscription ne fut inquiété, à la moindre menace ils étaient prévenus par nos soins, mes camarades et moi, du danger qu'ils courraient et pouvaient ainsi prendre toutes dispositions pour se soustraire aux recherches de la police allemande. »

Ci après le rapport du gendarme KOCH Raymond (Archives de Marie Rose DUCH née DEMALINE)

--o-- R E S I S T A N C E --o--

--o-- CIRCONSTANCES ARRESTATION ET DEPORTATION --o--

du Gendarme KOCH, Raymond

DANS LA RESISTANCE: 1er Régiment de Chasseurs Vosgiens F.F.I. à compter du 22 Mars 1942.

DEPORTE: le 19 Août 1944 - CAEPS: SCHIRMECK - GAGUENAU

-----oCo-----

* Le 18 Août 1944, à 20 heures, j'ai été arrêté par la Gestapo car je figurais, ainsi que le M.D.L. Chef DEMALINE et mes trois camarades RAPPENECKER, Charles, TEYBER, Joseph et MORELLE, René, sur une liste, destinée aux Officiers du Maquis, tombée entre les mains des Allemands.

Le 19 Août, vers 12 heures, après une nuit passée à la Crèche des Etablissements Laëderich à MOUSSEY, (Vosges) en compagnie d'une quarantaine d'hommes de la localité y compris les notables arrêtés comme nous à titre d'otages, j'ai été conduit en camion automobile au camp de SCHIRMECK et placé immédiatement en cellule, après avoir été dépouillé de tout ce que je possédais, à savoir : mon portefeuille contenant la somme de mille francs (1.000) et d'une montre bracelet d'une valeur de 3.000 francs environ.

Le 20, dans la matinée, j'ai subi un interrogatoire au cours duquel, outre les brutalités dont j'ai été victime (coups de pied et de poing), j'ai été menacé d'être passé par les armes.

Le 23, après nous avoir coupé les cheveux à ras et nous avoir revêtu de vêtements civils, le M.D.L. Chef DEMALINE et moi, ainsi qu'une trentaine de civils, avons été dirigés sur le camp de concentration de GAGUENAU, où nous fûmes astreints à des travaux de terrassements jusqu'à fin Septembre 1944. A cette époque le M.D.L. Chef DEMALINE a été dirigé sur le camp de DACHAU et moi sur le Kommando du cimetière de ROTTENFELDS où je suis resté jusqu'au 6 Avril 1945, date à laquelle j'ai reçu du Secrétaire du Camp, lui même détenu, ma feuille de libération au nom de MARCHAL, Victor qu'il avait réussi à faire signer par le Sturzführer, car la veille, m'étant présenté au bureau avec les autres détenus, il me fut signifié que je ne serais pas libéré en temps que " PARTISAN TERRORISTE ".

En possession de cette feuille, j'ai quitté le camp pour éviter tout contrôle de la Gestapo et me rendis au village de KUPPENHEIM, situé à 7 kilomètres du camp. Là, j'attendis dans une ferme, où je travaillais pour ma nourriture, l'arrivée des troupes de Libération. Le 11 Avril, je fus libéré par le 23ème Régiment D'Infanterie Colonial (1er Bataillon) et rapatrié le 16 du dit à MOUSSEY, par les camions de cette unité.

Durant mes 8 mois de captivité en Allemagne, je n'ai reçu aucun colis de la Croix Rouge. La nourriture se composait d'un quart d'eau teintée le matin et d'une ration de 300 grammes de pain, d'un litre de soupe... claire à midi, d'un petit morceau de margarine et d'un nouveau quart d'eau teintée le soir.

Au cours des heures de travail, 10 heures 1/2 par jour, j'ai reçu plusieurs coups de cravache pour avoir relevé la tête.

Atteint de bronchite, courant Janvier 1945, j'ai du continuer mon travail sans obtenir les soins que nécessitait mon état.

J'ai été séparé de mes camarades les gendarmes RAPPENECKER, TEYBER et MORELLE à SCHIRLECK le 23 Août 1944 et du Chef DEMALINE à DACHAU le 27 Septembre 1944.

* Les Gendarmes désignés ci-dessus ont été fusillés au Camp de Strüßhof dans la nuit du 1er du 2 Septembre 1944, le Chef DEMALINE est mort des suites de mauvais traitements à BUCKENVALD le 15 Avril 1945.

Affecté au Poste de Gendarmerie de MOUSSEY, le 16 Décembre 1938, j'ai été désigné pour servir à la prévôté de l'Air N°110, formation que j'ai rejoint le 2 Septembre 1939.

A la suite de la débacle de Juin 1940, l'unité à laquelle j'appartenais s'est repliée en zone libre où je suis resté jusqu'au 10 Octobre 1941. A cette date j'ai rejoint mon poste à MOUSSEY (Vosges) -

Jusqu'au 25 Mars 1942, aucun fait digne d'être signalé n'a marqué mon retour au Poste.

A cette date, prévenu qu'une perquisition devait être faite par la Gestapo, au domicile de M. ODILLE, Eugène, passeur de prisonniers évadés à MOUSSEY, je me suis rendu en compagnie de M. BLAISON, Aimé, garde champêtre, au domicile de M. ODILLE, afin de le prévenir et de l'inviter à détruire tous documents et toutes traces de son activité au service des prisonniers et des Alsaciens évadés. Malgré notre intervention Mme. ODILLE et son fils Fernand, en l'absence de M. ODILLE employé dans la localité. Au cours de leur perquisition, les allemands ne purent découvrir la preuve de l'activité des époux ODILLE.

Environ un mois plus tard, j'ai été prévenu par Mme. Vve MARCOT, débitante à MOUSSEY, que deux prisonniers français évadés venaient de se présenter chez elle et m'a demandé de faire le nécessaire pour leur permettre de regagner la zone libre. A cet effet et sur ma demande M. BLAISON, Aimé, leur a établi les fausses pièces d'identité pour leur permettre de circuler librement. Muni de ces pièces ils ont pu quitter la localité le lendemain et prendre le train en gare de SEMONES. L'un m'a déclaré être Docteur en Médecine et vouloir se rendre à MARSEILLE et le second dans la région de MONTPELLIER.

Dans le courant de la première quinzaine de février 1944, M. LOVENGUTH, Joseph, demeurant à MOUSSEY, m'a informé que M. CHARPENTIER de Fréconrupt (Bas-Rhin) passeur de prisonniers, lui avait amené 7 Alsaciens évadés et qu'il y avait lieu de les répartir d'urgence dans diverses maisons afin de les soustraire aux recherches de la police allemande. Après entente avec lui, quatre sont restés chez lui et j'ai placé les 3 derniers chez M. SCHMITT, Etienne, Industriel à LE SAHLCY, Hameau du Harcholet (Vosges), où ils sont restés 3 jours et ont été ensuite dirigés sur ETIVAL-CLAIRFONTAINE où ils devaient être repris en main par M. LAMBERT, Chef de gare au dit lieu, chargé de les diriger sur une nouvelle destination.

Aucun réfractaire au S.T.O. de MOUSSEY ni du territoire de la circonscription ne fut inquiété, à la moindre menace ils étaient prévenus par nos soins, mes camarades ou moi, du danger qu'ils courraient et pouvaient ainsi prendre toutes dispositions pour se soustraire aux recherches de la police allemande.

Le Maquis existait à MOUSSEY depuis fin Mai 1944. Jamais sa présence n'a été signalée aux Autorités Françaises ni Allemandes. La preuve de notre silence réside dans le fait que tout le personnel de la brigade a été arrêté par la Gestapo le 13 Août 1944 et déporté en Allemagne le 23 du dit à titre de représaille.

Le 17 Août 1944, à la vue des troupes allemandes se disposant à encercler MOUSSEY, j'ai par l'intermédiaire de M. VALENTIN, fait prévenir la garde-chasse FREINE, agent de liaison et de renseignements auprès du G.M.A. d'une attaque en préparation dirigée contre la localité et sans aucun doute contre le maquis. Cet avertissement a permis au maquis de se retirer sans incident car effectivement les allemands entreprirent des recherches en forêt qui demeurèrent vaines.

Le 18 Juillet 1944, HENRI de SAINT-DIE, demeurant rue d'Alsace N°101, agent de la Gestapo, vint à MOUSSEY pour y interroger différentes personnes sur le maquis car, disait-il "JE DOIS Y AVERIR VINGT HOMMES". Surpris de ses agissements, je le poursuivis avec VANCON, Robert, et le rejoignis à la sortie de la localité pour le ramener chez BLAISE, Henri. Après interrogatoire et fouille, j'ai dû le laisser repartir ne lui ayant rien trouvé de compromettant. J'ai néanmoins prévenu les Chefs du maquis par l'intermédiaire de M. FREINE de la présence à MOUSSEY de cet agent de l'ennemi.

HENRI a été condamné à MORT par la Haute-Cour de Justice de NANCY, en date du 30 Juillet 1946, pour intelligence avec l'ennemi et dénonciation.

Le 15 Août 1944, à la demande du Capitaine RIVIERE, Chef de l'Etat-Major du G.M.A. VOSGES et à l'aide du camion automobile de M. TISSERAND de La-Rochère, accompagné du gendarme MORELLE, et du garde chasse FREINE j'ai escorté et surveillé la constitution du dépôt d'armes transféré au jardin DAVID, sis à MOUSSEY, au lieu dit "POTEAU 4I" distant de 2 kilomètres du Lac de La Maix.

Dans la nuit du 12 au 13 Août 1944, eut lieu le Premier parachutage de 11 hommes, d'armes et de matériel, sur le territoire de LE MONT, parachutage auquel ont pris part mes camarades RAPPENACKER, MORELLE, TEYBER et moi. Le lendemain 13 Août à 8 heures, ayant été avisé, par M. ROPP, Cultivateur à LA PETITE-RAON que plusieurs sacs contenant des armes et du matériel avaient été retrouvés aux environs du terrain de parachutage. Immédiatement je m'y suis rendu et ai récupéré ces sacs que j'ai fait ramener à la boulangerie de la Coopérative de MOUSSEY, par M. STOCKY, Pierre, au moyen d'un tombereau attelé d'un cheval que j'ai accompagné sur tout le parcours. Les parachutistes ont ainsi pu rentrer en possession de leur matériel.

Contrairement aux ordres donnés par le Gouvernement de VICHY, le parachutage ci-dessus relaté ne fut dénoncé aux Autorités et si les allemands en ont soupçonné l'existence j'ai tout lieu de croire qu'ils n'en eurent pas la preuve, car, jamais au cours des interrogatoires qu'ils m'ont fait subir à SCHIRMECK, ils ne m'ont donné de précision à ce sujet.

Les services rendus à la cause de la LIBERATION n'ont à aucun moment, nécessité une interruption de service quelconque. Ceci sur ordre des :

- Colonel BOURGEOIS, Alias MAXIMUM, envoyé spécial du Général KOENIG.
- Commandant MARCEAU
- Capitaine RIVIERE, Chefs de l'Etat-Major du G.M.A.

J'ouvre ici une parenthèse, pour vous faire part de trois observations faites suite à différentes lectures concernant le rôle de la gendarmerie de Moussey dans la filière d'évasion.

1°) Sur le livre « VIOMBOIS, Haut Lieu de Résistance » écrit en 1984 par René RICATTE alias Lieutenant JEAN SERGE, se trouvaient trois petites lignes en page 142, parlant des gendarmes de Moussey dans le paragraphe consacré au passeur Hubert LEDIG. [« Les personnes qu'il accompagnait en tant que passeur étaient conduites par ses soins jusqu'à Moussey, où elles étaient prises en charge, soit par la gendarmerie, soit par Aimé BLAISON ou Joseph EDELBOUÏTE ».](#)

(Voir en page suivante la photo de la couverture et des pages 142 et 143 de ce livre).

Mais sur la troisième édition de ce livre « VIOMBOIS 3^{ème} édition 2005 »*(1), ces trois lignes disparaissent. Le petit paragraphe consacré à Hubert LEDIG se trouvant ainsi amputé des trois petites lignes honorant des aides de la filière des passeurs et en particulier la gendarmerie de Moussey, Aimé BLAISON et Joseph EDELBOUÏTE.

Voir 2^{ème} page suivante la photo de la couverture et des pages 304 et 305 de ce livre.

Au sujet de la 3^{ème} édition du livre «Viombois » de René RICATTE (Lieutenant Colonel Honoraire de gendarmerie), j'ai remarqué qu' il y a du texte en plus mais il y a surtout des éliminations inquiétantes concernant des véritables patriotes, telles les trois lignes précédemment citées, éliminant ainsi le rôle important des gendarmes de Moussey, de Joseph EDELBOUÏTE et d'Aimé BLAISON, les quelques lignes sur Léonard BARASI de Cirey, fusillé le 12 septembre 1944 par les Allemands, les quelques lignes consacrées à mon papa Jean FERRY, les photos de Maurice et de Robert GERARD ect ...

Inquiétantes aussi sont les transformations sur plusieurs pages pour faire disparaître la qualité de milicien ou ex-milicien d'un certain personnage qui pourtant était présenté comme tel dans le livre « Viombois » de 1984 et sur un recueil de 68 pages écrit en avril 1986 par René RICATTE alias Jean-Serge s'appuyant sur les enquêtes MEHR et COULON et étayé par ses propres recherches, intitulé « Rapport du Lieutenant Colonel Honoraire de gendarmerie, alias Lieutenant Jean Serge du G.M.A.Vosges sur l'affaire M..... » (Archives de René RICATTE).

La 3^{ème} édition du livre Viombois n'est absolument pas une réédition mais une version différente de l'original sur bien des points, ce qui semble surprenant étant donné le contenu du rapport d'avril 1986 de René RICATTE alias Jean-Serge.

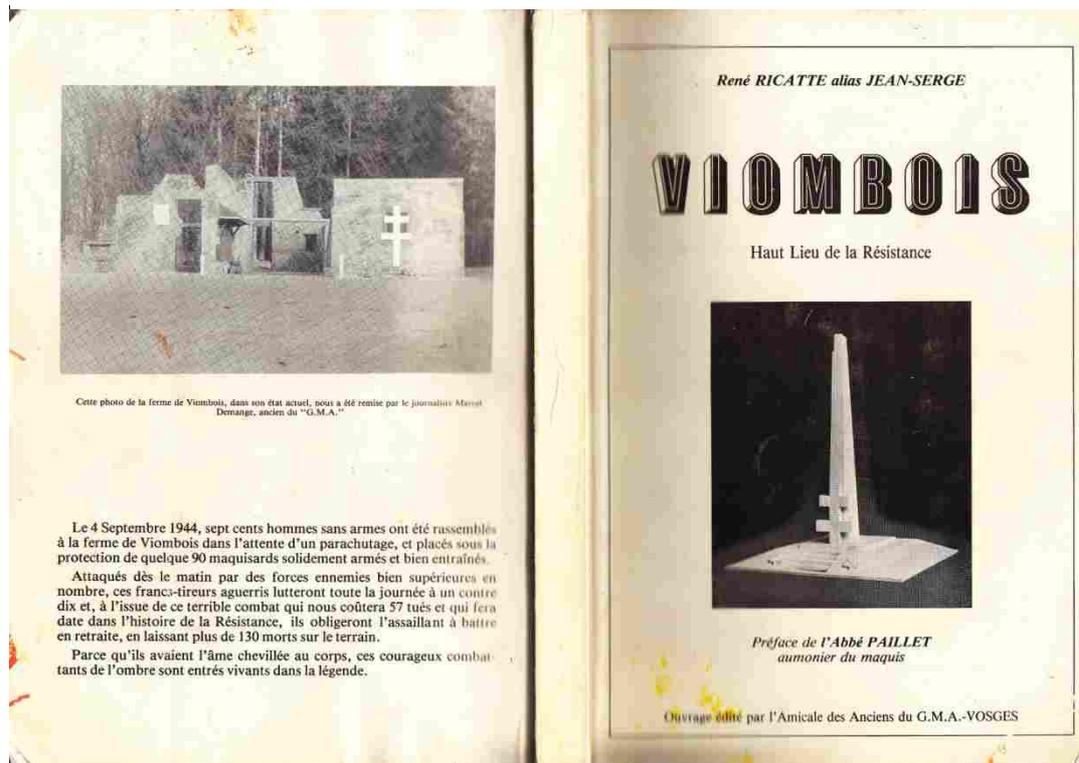
(1) René RICATTE est décédé le 10 novembre 2007, bien avant que je ne lise cette réédition. C'est d'abord la secrétaire de l'Amicale des anciens et familles du G.M.A. Vosges, Mme Jeanne GERARD, qui m'a donné son explication sur le pourquoi des éliminations des gendarmes de Moussey, de Joseph EDELBOUÏTE, d'Aimé BLAISON, de mon papa ect. Selon elle: [« René RICATTE avait besoin de place pour ajouter des choses bien plus importantes ».](#) Mais le Président de l'amicale des anciens et familles du G.M.A.Vosges, Mr Roger SOUCHAL rencontré la semaine suivante a eu une tout autre explication: [« René RICATTE aurait reçu courrier\(s\) ou appel\(s\) téléphonique\(s\) dénigrant les personnes qu'il aurait alors décidé d'éliminer de sa réédition. »](#)

Deux explications différentes, étranges et inquiétantes qui ne me satisfont absolument pas.

René RICATTE aurait-il subi des pressions, des menaces, du chantage ou bien

l'intermédiaire entre l'auteur et l'éditeur aurait-il pu procéder aux éliminations et aux modifications de sa propre initiative?

Viombois Haut lieu de la Résistance édition de 1984.



nes...

Au printemps de l'année 1944 un train de messagerie arrivait alors au triage tous les jours à midi. Pour les "Cheminsots de matinée", ce train marquait l'heure de la relève et le retour au foyer. Jean Laurent était heureux de voir arriver ce train. C'était "son 5009", et ses camarades le taquinaient si souvent au sujet de l'affection qu'il lui portait, que ce numéro cher à son cœur lui fut attribué comme un surnom.

"5009" était un patriote et il fut l'un des premiers à prendre part dans la clandestinité aux sabotages de nuit que la Résistance confiait aux cheminsots. Combien de fois, au retour de ces dangereuses missions, "5009" a-t-il tout juste eu le temps de passer à la maison prendre son maigre casse-croûte et de partir au travail...

Le 6 juin 1944 jour du débarquement Jean Laurent alias "5009", embrasse longuement les siens et rejoint le maquis. Il va alors pleinement vivre la vie des hors-la-loi, ses pauvres vêtements transpercés par la pluie, dormant à même la terre humide des bois avec, à portée de la main, le mousqueton qui lui a été affecté.

Un matin de juillet alors que "5009" et plusieurs de ses camarades sont rassemblés à Mattevey près de Gerbeviller dans une ferme abandonnée en bordure de la forêt, le cri de la sentinelle leur glace les sangs :

- Alerte ! Les Chleuhs !

Rapidement, la défense s'organise, mais le combat est inégal tant au point de vue des effectifs que des moyens. Le Lieutenant Daniel, alias "Fourmier" (1) qui commande le groupe de maquisards, demande deux volontaires pour rester dans la ferme avec lui, afin de contenir l'ennemi pendant que les autres se replieront dans la forêt. "5009" est volontaire et les trois hommes durant dix minutes donneront l'impression que la ferme est fortement occupée, tant ils se battent comme des forcenés. L'officier allemand ayant été abattu par le Sergent Henri Carquin, de Rosières Aux Salines, les troupes ennemies marquent un temps d'arrêt. Le Lieutenant Daniel met cette courte pause à profit pour rejoindre ses hommes maintenant sous le couvert de la forêt. Par bonds successifs, l'officier et les deux volontaires restés avec lui, se rapprochent du bois sous une grêle de balles. L'un des projectiles atteint "5009" à l'épaule. Tombé à terre, il voit arriver ses poursuivants. Il sait que, s'il est pris vivant, il sera torturé par ses bourreaux qui le forceront à donner des noms... Il n'a que vingt ans et il ignore si, sous la torture il ne sera pas obligé de trahir ses amis... Alors de sa main valide "5009" manœuvre avec peine la culasse de son arme, glisse une cartouche dans la chambre et se tire une balle dans la tête. Il est juste midi et, au triage de Blainville le train de messagerie N° 5009 entre en gare...

Comme beaucoup, le jeune Jean Laurent aurait pu rester chez lui et attendre la fin des hostilités. Il est monté au maquis, non pas pour y chercher des honneurs mais tout simplement parce qu'il estimait que c'était son devoir. Il s'est courageusement battu pour son pays, la France et n'a pas hésité à faire le sacrifice de sa vie pour sauver ses camarades.

Il a droit à toute notre reconnaissance.

HUBERT LEDIG ALIAS "ROCHEL"

Hubert Ledig, pur Alsacien est né à Rothau (près de Schirmeck, dans le Bas-Rhin) le 17 octobre 1912. Comme Roger Gérard, Ledig s'est consacré au passage des prisonniers évadés et des Alsaciens insoumis ou déserteurs de la Wehrmacht. Il appartenait au groupe que dirigeait son ami Colson (alias Beaumont) et il s'était spécialisé dans le passage de la frontière, entre les cols du Prayé et du Hantz.

Les personnes qu'il accompagnait en tant que passeur étaient conduites par ses soins jusqu'à Mousse, où elles étaient prises en charge, soit par la Gendarmerie, soit par Aimé Blaison ou Joseph Edelblout.

1) Le Lieutenant "Fourmier" originaire de Vignelles trouva une mort héroïque en août 1944 lors du combat du Mont d'Anon, à Goviller près de Vezelize.

En mai 1943, refusant d'être incorporé dans l'armée allemande, Ledig franchit la frontière avec "femme et enfants" (c'est sa propre expression...) et dès septembre de la même année, entre au groupe de résistance "Corcieux".

En 1944, il franchira les lignes à plusieurs reprises pour différentes missions de renseignements au bénéfice des Américains et, le 30 octobre, c'est lui qui guidera les troupes alliées à travers les champs de mines qu'il a repérés près de Laveline-Devant-Brayres. Au cours de cette périlleuse opération, et après avoir capturé plusieurs Allemands, Robert Ledig sera blessé par balle à la cuisse.

A noter que c'est grâce à son initiative personnelle que la ville de Schirmeck a voté une subvention qui, chaque année, permet au G.M.A.-Vosges de fleurir le mémorial de Viombois. Un grand merci à Ledig et à Schirmeck !

Notre ami Ledig, membre du comité de l'Amicale des Anciens du G.M.A.-Vosges est titulaire de la Médaille Militaire, de la Croix de Guerre avec Palme et de la Médaille de la Reconnaissance Française.

REUNION DES CHEFS DE LA RESISTANCE EN ALSACE

Le jeudi 15 juin 1944, Louis Schneider et Roger Gérard arrivent à Vexaincourt par le train, et déposent deux sacs tyroliens, chez Duclosson, l'instituteur. Ce sont les sacs du Commandant Mareau et du Capitaine Rivière qui, cette nuit vont tenter une première liaison avec les chefs de la résistance alsacienne.

Pour ma part, j'ai reçu l'ordre de me trouver à 19 h 30 à l'ancienne colonie de vacances, avec une escorte de six hommes armés. J'y arrive avec une valise d'avance afin de prospecter les alentours, de manière à déjouer un éventuel traquenard. Il fait un temps magnifique. La forêt sent bon le sapin et la bruyère et les oiseaux chantent.

A l'heure dite, nos deux chefs, sacs à dos, arrivent conduits par Roger Gérard qui connaît admirablement toute cette partie de la forêt, où il y a fait des coupes de bois au temps où il était bûcheron.

Le chemin forestier s'enfonce dans l'étroite vallée creusée par le ruisseau de "La Maix" qui se jette dans "La Paine", la rivière qui coule dans la vallée de Celles. Plus nous avançons, plus le chemin se rétrécit. La végétation, elle-même se modifie. Les majestueux sapins aux fûts élancés de la vallée ont disparu, remplacés par des arbres rabougris dont les troncs, tordus et barbus, poussent parmi les éboulis rocheux. Les rayons de soleil filtrent à peine jusqu'à nous à travers cette végétation, plus broussailleuse qu'arbutive. Les oiseaux eux-mêmes se sont tus, rendant l'environnement encore plus sinistre.

- C'est le "Trou du Diable" murmure Roger Gérard comme s'il avait peur de hausser le ton...

Nous sommes dans une sorte de cirque et la paroi qui s'élève presque à pic devant nous accède au lieu-dit "La Corbeille", où passe la frontière. Deux ombres se dressent soudain sur ce sentier de chèvres qui part à l'escalade de la montagne. Rapidement, des mots de passe sont échangés.

- Ce sont nos passeurs, dit Rivière et, se tournant vers nous, Mareau et lui nous remercient. Puis, emboitant le pas aux deux guides, nos chefs se dirigent vers l'Alsace qu'ils n'ont pas revue depuis quatre ans...

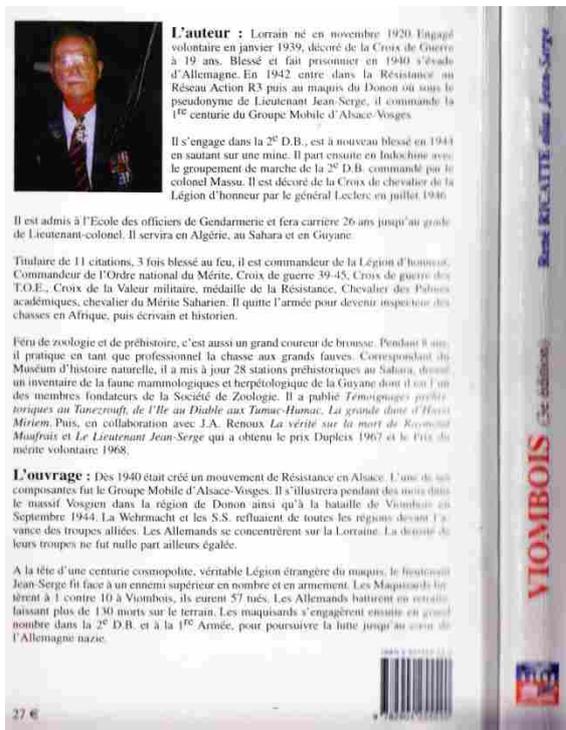
A "La Tête Mathis" (836 mètres d'altitude) quatre autres solides gaillards sous la conduite de Marcel Petitjean, armé d'un parabellum à canon long, viendront escorter les deux officiers français. La petite troupe franchira la route qui monte au col du Donem et, toujours à travers bois, passera au nord de Schirmeck. Une éclaircie dans la forêt, leur permettra d'apercevoir de l'autre côté de la vallée de la Bruche, tout en haut de la montagne, un grand rectangle illuminé.

- C'est le Struthof, dit Petitjean. Et tout en hochant tristement la tête, il poursuit : de

A la fin de la page 142, les trois lignes du témoignage d'Hubert LEDIG: « Les personnes qu'il accompagnait en temps que passeur étaient conduites par ses soins jusqu'à Mousse, où

elles étaient prises en charge, soit par la Gendarmerie, soit par Aimé BLAISON ou Joseph EDELBLOUT ».

Elles sont supprimées sur la 3^{ème} édition (2005) qui suit.



les trois hommes durant dix minutes donneront l'impression que la ferme est fortement occupée, tant ils se battent comme des forcenés. L'officier allemand ayant été abattu par le sergent Henri Curquin, de Rosières aux Salines, les troupes ennemies marquent un temps d'arrêt. Le lieutenant Daniel met cette courte pause à profit pour rejoindre ses hommes maintenant sous le couvert de la forêt. Par bonds successifs, l'officier et les deux volontaires restés avec lui, se rapprochent du bois sous une grêle de balles. L'un des projectiles atteint 5009 à l'épaule. Tombé à terre, il voit arriver ses poursuivants. Il sait que, s'il est pris vivant, il sera torturé par ses bourreaux qui le forceront à donner des noms... Il n'a que vingt ans et ignore si, sous la torture, il ne sera pas obligé de trahir ses amis... Alors de sa main valide, 5009 manoeuvre avec peine la culasse de son arme, glisse une cartouche dans la chambre et se tire une balle dans la tête. Il est juste midi et, au triage de Blainville, le train de messagerie N° 5009 entre en gare...

Comme beaucoup, le jeune Jean Laurent aurait pu rester chez lui et attendre la fin des hostilités. Il est monté au maquis, non pas pour y chercher des honneurs mais tout simplement parce qu'il estimait que c'était son devoir. Il s'est courageusement battu pour son pays, la France, et n'a pas hésité à faire le sacrifice de sa vie pour sauver ses camarades.

Il a droit à toute notre reconnaissance.

HUBERT LEDIG (ALIAS ROCHEL)

Hubert Ledig, pur Alsacien, est né à Rothau (près de Schirmeck), dans le Bas-Rhin le 17 octobre 1912. Comme Roger Gérard, Ledig s'est consacré au passage des prisonniers évadés et des Alsaciens insoumis ou déserteurs de la Wehrmacht. Il appartenait au groupe que dirigeait son ami Colson (alias Beaumenil) et il s'était spécialisé dans le passage de la frontière, entre les cols du Prayé et du Hantz.

En mai 1943, refusant d'être incorporé dans l'armée allemande, Ledig franchit la frontière avec femme et enfants (c'est sa propre expression...) et dès septembre de la même année, entre au groupe de résistance "Corcieux".

En 1944, il franchira les lignes à plusieurs reprises pour différentes missions de renseignements au bénéfice des Américains et, le 30 octobre, c'est lui qui guidera les troupes alliées à travers les champs de mines qu'il a repérés près de Laveline-devant-Bruyères. Au cours de cette périlleuse opération, et après avoir capturé plusieurs Allemands, Robert Ledig sera blessé par balle à la cuisse.

À noter que c'est grâce à son initiative personnelle que la ville de Schirmeck a voté une subvention qui, chaque année, permet au G.M.A.-Vosges de fleurir le mémorial de Viombois. Un grand merci à Ledig et à Schirmeck !

Notre ami Ledig, membre du comité de l'Amicale des anciens du G.M.A.-Vosges était titulaire de la Médaille militaire, Croix de guerre avec palme et de la médaille de la Reconnaissance française.

RÉUNION DES CHEFS DE LA RÉSISTANCE EN ALSACE

Le jeudi 15 juin 1944, Louis Schmiéder et Roger Gérard arrivent à Vexaincourt par le train et déposent deux sacs tyroliens, chez Duclosson, l'instituteur. Ce sont les sacs du commandant Marceau et du capitaine Rivière qui, cette nuit, vont tenter une première liaison avec les chefs de la résistance alsacienne.

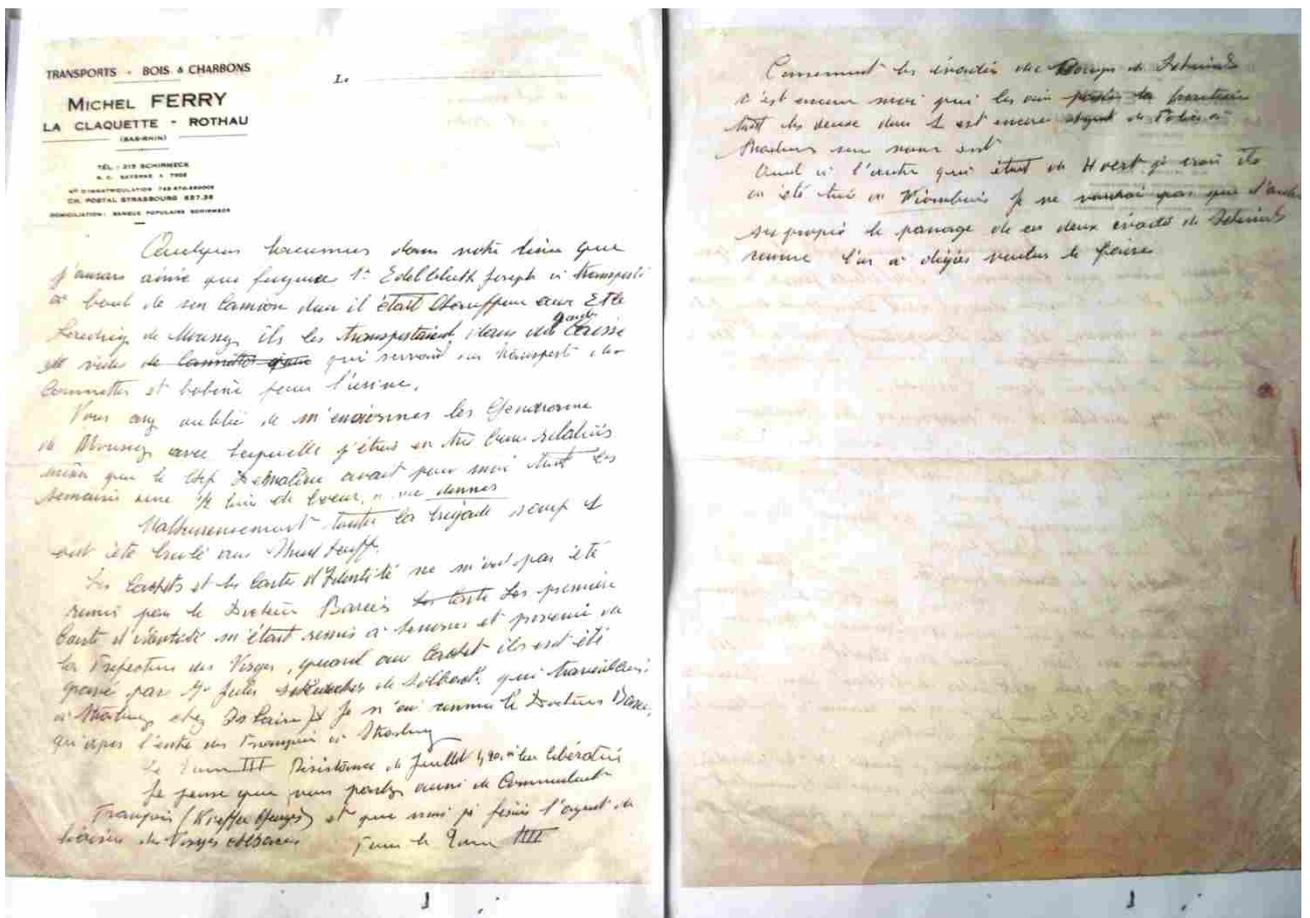
Pour ma part, j'ai reçu l'ordre de me trouver à 19 h 30 à l'ancienne colonie de vacances, avec une escorte de six hommes armés. J'y arrive avec une heure d'avance afin de prospecter les alentours, de manière à déjouer un éventuel traquenard. Il fait un temps magnifique. La forêt sent bon le sapin et la bruyère, et les oiseaux chantent.

2°) A noter aussi que dans les Archives de Michel FERRY, j'ai découvert le brouillon d'une lettre destinée à signaler à un certain auteur, les oublis et les erreurs que ce dernier a fait dans sa transcription du témoignage qu'il était venu lui demander à la Claquette en février-mars 1970.

C'est Monsieur Frédéric HUSER, président de l'Union Nationale des Evadés et Passeurs qui avait conseillé à cet historien d'aller interviewer Michel FERRY en début 1970 et qui avait d'ailleurs insisté auprès de Michel FERRY afin qu'il accepte de témoigner, comme le montre un échange de courriers entre ces trois personnes.

Dans son manuscrit, Michel FERRY fait gentiment remarquer à l'historien auteur de plusieurs ouvrages, son oubli de transcrire ce qu'il lui avait dit à propos du rôle important des gendarmes de Moussey et de Joseph EDELBLOUTE dans la filière des passeurs. Suivent la photo de ce manuscrit et sa transcription.

Notes manuscrites de Michel FERRY



Transcription des notes manuscrites précédentes.

Michel FERRY
La Claquette Rothau.

Quelques lacunes dans votre livre que j'aurais aimé qui figurent 1^{er} EDELBLUTH Joseph a transporté à bord de son camion dont il était chauffeur aux Etablissement LAEDRIG de Moussey. Ils les transportaient dans des grandes caisses vides qui servaient au transport des cannettes et bobines pour l'usine.

Vous avez oublié de mentionner les gendarmes de Moussey avec lesquels j'étais en très bonnes relations même que le chef DEMALINE avait pour moi toutes les semaines, une demi-livre de beurre à me donner.

Malheureusement toute la brigade sauf un a été brûlée au Struthof.

Les cachets et les cartes d'identités ne m'ont pas été remis par le Docteur BARREISS. Les premières cartes d'identité m'étaient remises à Senones et provenaient de la préfecture des Vosges, quand aux cachets, ils ont été gravés par Mr Jules SCHEIDECKER de Solbach qui travaillait à Strasbourg chez ISLAIRE. Je n'ai connu le Docteur BAREISS qu'après l'entrée des Français à Strasbourg.

Le tome 3: résistance de juillet 42 à la Libération,
je pense que vous parlez aussi du Cdt FRANCOIS (KIEFFER Georges) et que moi je faisais l'agent de liaison des Vosges Alsace.

Pour le tome 4:

Concernant les évadés du camp de Schirmeck,
c'est encore moi qui les ai passé la frontière tous les deux dont un est encore agent de police à Strasbourg son nom est FRIAND.

Quand à l'autre qui était de Hoerd je crois, il a été tué à Viombois, je ne voudrais pas que d'autre s'approprie le passage de ces deux évadés de Schirmeck, comme l'un a déjà voulu le faire.

3°) Et j'ajoute que sur un article écrit en avril mai 1995 dans un fascicule municipal de la commune de N.....

fascicule distribué dans chaque maison de ce village vosgien, j'ai lu un petit paragraphe où un « historien » habitant ce village attribuait à tort à une de ses connaissances, la fabrication des faux papiers de ma famille évadée d'Alsace, et de ce fait poussait du pied le rôle de Michel FERRY, Roger GERARD et des gendarmes de Moussey, tout cela pour glorifier une personne totalement étrangère à l'élaboration des faux papiers de ma famille évadée d'Alsace.

Malheureux oublis ou volonté délibérée d'occulter le rôle important de certains véritables résistants?

Tentatives réussies par certains de s'attribuer ou de se faire attribuer des actes de résistance faits par d'autres ?

Parenthèses fermées pour ce jour en ce qui concerne l'occultation volontaire ou non du rôle de la gendarmerie de Moussey dans la filière des passeurs.

Ci-après, suivent d'autres documents citant des personnes ayant apporté une aide précieuse aux évadés et en particulier à ceux passés par Michel FERRY. (Archives de M.FERRY).

Louis FRANCOIS, Inspecteur Principal des Eaux et Forêts
et

Jean-François PELET l'Inspecteur Adjoint

étaient tous deux en poste à l'inspection des Eaux et Forêts de Saint-Dié.



Louis FRANCOIS



Jean-François PELET

Une organisation de résistance forestière fut mise en place par l'Inspecteur Principal des Eaux et Forêts Louis FRANCOIS, secondé à son retour de prisonnier de guerre par l'inspecteur Adjoint Jean-François PELET.

« Organisation de Résistance, composée exclusivement de préposés forestiers, bien sélectionnés, recrutés dans le personnel de la Conservation des Vosges, qui jusqu'en fin 1942 est restée rigoureusement secrète... qualité du personnel, abondance de l'armement camouflé... tout était prévu... » Selon le Colonel ANDLAUER, de Saint-Dié, dans une attestation du 28 août 1946 déposée au Bureau des Archives des Victimes des conflits, Service Historique de la Défense, Ministère de la Défense à Caen.

Cette résistance forestière n'effectuait au départ que des missions de renseignement, de récupération d'armes, et de passages de prisonniers de guerre s'évadant d'Allemagne. Puis les inspecteurs FRANCOIS et PELET ont organisé les « chantiers forestiers », de telle façon qu'ils puissent y employer bon nombre de personnes en leur évitant ainsi le départ au STO (*1) et également pour y camoufler des réfractaires du STO, des Alsaciens Lorrains réfractaires ou évadés du Reicharbeitsdienst ou de la Wehrmacht, qui rejoignaient ainsi pour beaucoup le vaste réseau de résistance forestière existant qui s'était étoffé, au fil des mois, avec des exploitants forestiers, des bûcherons, des voituriers et quelques autres personnes, tous recrutés par les inspecteurs, les brigadiers et les gardes des Eaux et Forêts.

L'organisation de résistance forestière entra dans le cadre général de la résistance vosgienne peu après les contacts pris en juillet 1943 entre les inspecteurs FRANCOIS et PELET et les chefs régionaux de la résistance, rejoignant alors la Région C, département Vosges, groupement 3.

Les groupes de la résistance des Eaux et forêts existant auparavant ainsi que d'autres groupes contenant d'ailleurs un certain nombre de membres de cette résistance forestière ont commencé à travailler de concert fin été, début automne 1943.

Les Inspecteurs des Eaux et Forêts FRANCOIS et PELET ont orienté et encouragé leur personnel dans l'aide au transfert et à l'accueil d'Alsaciens et de prisonniers évadés. L'accueil de certains évadés s'est d'ailleurs fait au domicile de gardes ou brigadiers forestiers ou employés forestiers et dans les chantiers forestiers créés.

L'Inspecteur Principal FRANCOIS, l'Inspecteur Adjoint Jean-François PELET et 286 personnes, brigadiers des Eaux et Forêts, gardes et élèves- gardes des Eaux et Forêts ainsi que du personnel forestier, devaient payer de leur vie leur dévouement à la Patrie. Les noms de ces 287 personnes sont inscrits sur un parchemin qui est scellé dans le monument qui leur est dédié au col du Haut-Jacques. Pour lire ces noms sur la copie du parchemin original, voir :

[PDF] [La Résistance de l'Administration des Eaux et Forêts d'ici Le ...](http://www.resistance-deportation.org/.../Forestiers_Parchemin_Rectifie_1er_ju...)
www.resistance-deportation.org/.../Forestiers_Parchemin_Rectifie_1er_ju...

Transcription de l'attestation du Colonel Pierre de PREVAL ancien Chef Départemental F.F.I. des Vosges puis de Meurthe-et-Moselle du 12 avril 1950. Original qui suit provenant du dossier d'interné résistant fusillé de Louis FRANCOIS. (Archives du BAVCC).

A ma prise de commandement des F.F.I. des Vosges en juillet 1943, l'Inspecteur des Eaux et Forêts FRANCOIS était l'organisateur et le Chef de toutes les formations F.F.I. opérant sur les crêtes des Vosges entre le Hohneck et le Climont.

Placé à la frontière de l'Alsace, que les Allemands considéraient comme annexée au Reich, et sur une ligne naturelle de défense possible de l'ennemi, l'Inspecteur Principal FRANCOIS avait compris le rôle militaire capital qu'il pouvait tenir: d'abord au point de vue renseignements et passage d'Alsaciens et de prisonniers évadés et ensuite comme 5° colonne, pour occuper avant l'ennemi quand il se replierait, les passages de la crête des Vosges. Des son retour en Lorraine en 1941, il orienta dans ce sens l'action de son personnel « organisation de chaînes », « création de chantiers forestiers » et j'eus l'occasion de voir fonctionner cette organisation avec une admirable régularité et pourrait on dire, sans fissure, jusqu'à mon passage au commandement des F.F.L. de Meurthe-et-Moselle.

L'Inspecteur Principal FRANCOIS et un nombreux personnel sous ses ordres devaient un an plus tard, au moment où jouait la deuxième partie de sa mission, payer de leur vie leur dévouement à la Patrie.

L'activité résistante du Conservateur FRANCOIS a été sans aucun doute possible, la cause de son arrestation et de son assassinat par la Gestapo. Je le certifie sur l'honneur.

Nancy le 12 Avril 1950.

Attestation.

À ma prise de commandement des FFI de Vosges en Juillet 1943, l'Inspecteur Principal des Eau-et-Forêts François était l'organisateur et le Chef de toutes les formations FFI opérant sur la crête de Vosges entre le Hohneck et le Climont -

Placé à la frontière de l'Alsace, que les Allemands considéraient comme annexée au Reich, et sur une ligne naturelle de défense possible de l'ennemi, l'Inspecteur Principal François avait compris le rôle militaire capital qu'il pouvait jouer : d'abord au point de vue "renseignement" et "passage d'Alsaciens et de prisonniers évadés" et ensuite, comme 5^e colonne, pour occuper avant l'ennemi, lorsqu'il se replierait, les passages de la crête de Vosges - Dès son retour en France (1941), il orienta dans ce sens l'action de son personnel (organisation de "chaines", création de "Chaukens Forestiers") et j'eus l'occasion de voir fonctionner cette organisation avec une admirable régularité et, pourait-on dire, sans faille, jusqu'à mon passage au commande -

ment des FFI de Meurthe-et-Moselle -

L'Inspecteur Principal François et un nombreux personnel sous ses ordres devaient, un an plus tard, au moment où jouait la 2^e partie de sa mission, payer de leur vie leur dévouement à la Patrie.

e M. 130 660 du 29.11.50
du 8^e Cah. 6^e Régim.



Prévost

Colonel P. de Prévost, ancien Chef Départemental FFI
des Vosges, puis de Meurthe-et-Moselle.

L'activité résistante du sous-officier François a été, sans aucune doute possible, la cause de son arrestation et de son assassinat par la Gestapo. Si le certifie sur l'honneur.

Prévost

Beaucoup de forestiers côté Vosges ont guidé, accueilli, convoyé des prisonniers de guerre évadés et des Alsaciens en fuite ou ont animé les chantiers forestiers abritant des réfractaires et évadés et ont apporté aide et soutien aux soldats alliés selon les consignes des Inspecteurs Forestiers Louis FRANCOIS et Jean-François PELET.

A Moussey, selon le témoignage de Michel FERRY, la totalité des forestiers a participé à l'accueil de certains des évadés qu'il avait fait passer au-delà de la frontière, seul ou accompagné d'un second passeur.

Je sais que certains de ces forestiers ont également réconforté et mis en lieux sûrs des évadés exténués ayant passé la frontière par leur propre moyen ; évadés qu'ils avaient trouvés errant dans leur triage.

Ces forestiers étaient les gardes Eugène CLADT, arrivé à l'âge de la retraite pendant la guerre auquel a succédé Georges EVRARD à la maison forestière des Chavrons, Paul GERARD nommé Brigadier à Saint-Benoit la Chipotte auquel a succédé pendant la guerre Pierre LEONARD à la maison forestière d'Amierupt, Gustave CLAUDE à la maison forestière de la Haie l'Abbé, le brigadier des Eaux et Forêts Henri JULIEN.

Lucien VILLEMIN jeune père de famille de Moussey, réfractaire au STO fut embauché par les Eaux et Forêts en tant qu'élève garde ce qui sous entendait bien évidemment sa participation aux missions qu'effectuaient généralement les forestiers au sein de la résistance forestière créée par les Inspecteurs FRANCOIS et PELET c'est-à-dire des liaisons, du renseignement, de l'aide aux réfractaires, aux prisonniers de guerre évadés, aux soldats alliés. Il faut bien évidemment associer à notre reconnaissance les épouses de tous ces forestiers.

Parmi ces forestiers cités, seul Eugène CLADT habitant près de Saint-Dié en 1944 n'a pas été arrêté.

Pierre LEONARD arrêté le 18 août 1944 à Moussey a été assassiné au Struthof dans la nuit du 1 au 2 septembre 1944.

Gustave CLAUDE arrêté le 18 août 1944 à Moussey est mort à Dachau.

Le Brigadier Henri JULIEN arrêté le 24 septembre 1944 à Moussey est mort à Mühldorf.

Lucien VILLEMIN arrêté le 24 septembre 1944 à Moussey est mort à Mühldorf.

le Brigadier Paul GERARD arrêté le 16 octobre 1944 au sommet du col de la Chipotte, l'

Inspecteur Louis FRANCOIS arrêté le 17 octobre 1944 à Saint-Dié et l'Inspecteur Jean

François PELET arrêtés le 18 octobre 1944 à Rougiville ont été assassinés dans la vallée de Ravine, commune de Moyenmoutier avec d'autres forestiers et civils le 22 octobre 1944.

Seul Georges EVRARD est rentré de déportation.

Depuis la dissolution de l'armée d'armistice le Lieutenant GRANJON, cadre d'une compagnie du génie a recruté des volontaires pour devenir travailleurs civils du génie dans la région de Commercy et courant 1943 il est venu avec une équipe de ce génie s'installer à Moussey pour travailler sur un chantier forestier. Ce génie forestier et particulièrement le Lieutenant GRANJON et Roger MELINE ont également joué un rôle dans la filière des passeurs.

Huit forestiers, parmi les très nombreux autres forestiers ayant travaillé dans la résistance avec les Inspecteurs des Eaux et Forêts FRANCOIS et PELET, et qui sont morts dans les camps ou assassinés au Struthof ou au Barodet.



Jules PY. (1883-1945)



Maire de Moussey depuis 1919,
Directeur général des usines du groupe LAEDERICH de la vallée du Rabodeau.

« Monsieur PY, c'était quelqu'un ! »

Voilà ce que j'avais entendu dire par grand-père, un jour où je l'accompagnais lors d'un de ses pèlerinages au cimetière et au Monument aux Morts de Moussey. Cette petite phrase résumait tout le respect et l'admiration que grand-père avait pour cet homme.

Il me restait à en découvrir la raison.

J'ai découvert que c'est sous la bienveillance et la complicité de Monsieur le Maire Jules PY, que Lucien SIMONNOT puis Aimé BLAISON (tour à tour secrétaire de mairie) ont fabriqué des faux papiers pour des évadés en transit à Moussey et environs proches.

J'ai découvert la personnalité de Monsieur Jules PY à travers l'admiration sans borne de ses « chauffeurs », Joseph EDELBLOUTE et Henri POIRSON que j'ai eu le plaisir de rencontrer et également d'Armand, fils de Joseph EDELBLOUTE qui l'a bien connu.

Les témoignages d'Armand EDELBLOUTE et d'Henri POIRSON qui suivent vont m'apprendre que Jules PY, en toute simplicité et discrétion était un relai de la filière des passeurs de la vallée de la Bruche.

J'ai découvert que c'est lui, en tant que Directeur des Ets LAEDERICH qui a planifié en octobre 1943, le départ de Moussey de ma famille évadée d'Alsace qui après un transit chez Joseph EDELBLOUTE était alors hébergée chez Joséphine BLAISON rue de la Basse à Moussey.

C'est lui qui donnait les missions de transferts d'évadés à effectuer à ses chauffeurs. (Voir les témoignages d'Henri POIRSON).

Lucien SIMONNOT né le 8 mars 1897 à Thoisy la Berchère (21), instituteur et secrétaire de mairie de Moussey jusqu'au 3 janvier 1944, était un maillon de la filière d'évasion. Il fut arrêté le 3 janvier 1944, départ de Compiègne le 15 juillet 1944, matricule 36386 à Neuengamme (kommando de Kaltenkirchen), il décède à Neuengamme le 23 mars 1945.

Jean-Pierre HOUEL lui a consacré le paragraphe qui suit dans « MOUSSEY 1940-1944 ».

MONSIEUR SIMONNOT

Mr. Simonnot qui était le directeur de l'école de garçons de Moussey et qui avait été mon instituteur en 1940-1941, était également greffier de mairie.

Il fut arrêté le 3 Janvier 1944.

Mr. Simonnot était un des organisateurs de la résistance et il devait maintenir le contact avec les autres responsables, établir de fausses cartes d'identité et aider dans la fuite ceux qui étaient recherchés par les allemands.

Les allemands arrivèrent en voiture en fin d'après-midi le 3 janvier 1944. Mr. Simonnot les apercevant depuis sa classe et croyant qu'il s'agissait d'une affaire de mairie, se porta au devant d'eux. Ils se saluèrent normalement et se dirigèrent vers les locaux de la mairie où habitait également notre maître d'école. De sa classe Mme. Simonnot avait observé, sans méfiance cette rencontre, pensant comme son mari. Son cours fini, Mme. Simonnot rentra chez elle. Quelle ne fut pas sa surprise en entrant dans son appartement de voir son mari assis sur une chaise, dans la cuisine, les menottes aux poignets, derrière le dossier de la chaise.

Les allemands procédaient à une fouille en règle des lieux. Je ne pense pas que les visiteurs trouvèrent quelque chose de bien intéressant. Mme Simonnot connaissait les activités de résistance de son mari et n'était qu'à demi-surprise. Mr. Simonnot fut emmené à Epinal. Mme Simonnot savait qu'il y avait des armes dans un placard du local inférieur (aujourd'hui salle du troisième âge). Elle trouva là un fusil de guerre puis à un autre endroit deux revolvers. Craignant une autre perquisition, elle se débarrassa du fusil.

Comme mes parents entretenaient de très bonnes relations avec notre instituteur, les deux revolvers ainsi qu'un coffret contenant des papiers compromettants, furent cachés dans la cheminée du four à pain chez ma grand-mère.

Mr. Simonnot fut donc incarcéré à Epinal. Il put cependant faire parvenir son linge à laver à son épouse. Il réussit à dissimuler des messages écrits sur du papier à cigarettes. Ceux-ci étaient placés dans les cols de chemises ou autres endroits que l'on pouvait découdre et recoudre.

Puis un jour, la correspondance s'arrêta.

Mr. Simonnot fut transféré à Compiègne puis dans les camps de concentration où il mourut.

Aimé BLAISON de Moussey établissait des fausses cartes d'identité.

Extrait de «Activités pendant la guerre » de Michel FERRY.

« En 1942, je descendais avec les prisonniers jusqu'à Moussey où je m'étais arrangé avec Monsieur Aimé BLAISON pour les cartes d'identité et leur trouver logement et nourriture. A partir de ce moment, je descendais deux ou trois fois par semaine à Moussey. De toute façon, il ne s'est jamais passé quinze jours sans que je ne sois allé à Moussey, malgré 53 douaniers qui étaient chargés de garder les lieux où je passais entre « Les Quelles-poste de douane » et « Salm-poste de douane »: distance entre les deux, environ 2 km5... »

Aimé BLAISON, hébergeur et convoyeur. (Archives de Michel FERRY)

Michel F E R R Y
S/Chief de Secteur de la Vallée de la Bruche
Lt.P.F.I. Lt.Volontaire du Rhin
Croix de Guerre avec étoile d'argent
Médaille de la résistance

Certifié par la présente que Mr.MARCHEL Edmond,
Robert, né le 2 Mars 1903 à Le Saulcy (Vosges) faisait partie
de la filière organisée Alsace-Vosges pour le passage des
prisonniers et des Allemands réfractaires de la Wehrmacht,
était chargé ainsi que Mr.ODILE,Mr.BLAISON Aimé de Moussey
et d'autres camarades de les éberger et de les conduirent
dans des centres ou ils pouvaient gagner la ligne de démarcation

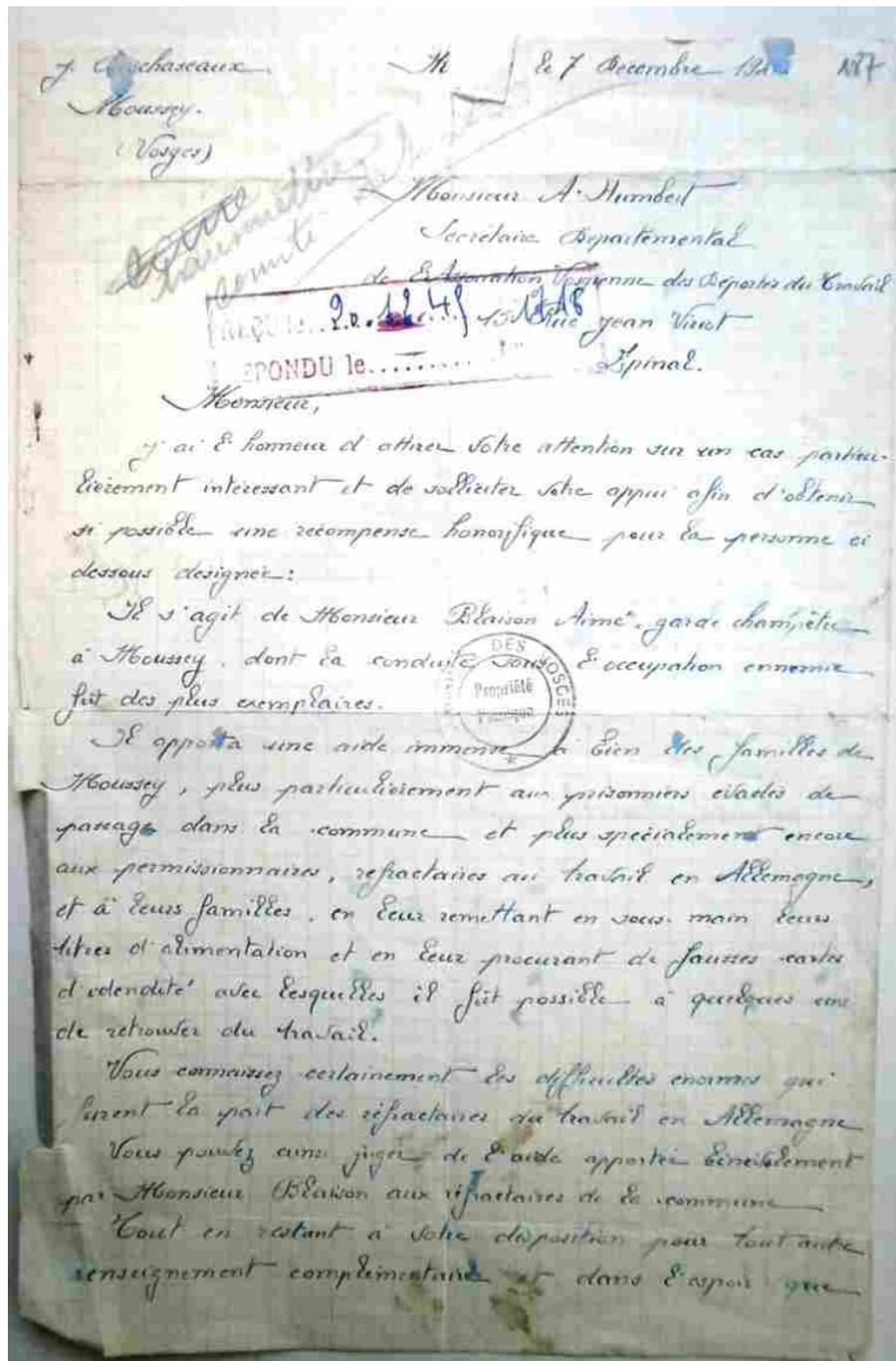
Arrêté le 16 Août 42 par la Gestapo pour passa-
ge et aide apporté aux prisonniers évadés il fut condamné à
la prison et à la déportation et interné dans les camps de
concentration en Allemagne jusqu'à la Libération.

La Glagette, le 22 Février 1947.

Transcription d'un extrait d'un document déposé aux Archives Départementales d'Epinal, suivi de la photo de l'original.

Un groupe de dix personnes demande le 7 décembre 1945 pour Aimé BLAISON garde champêtre à Moussey, une récompense honorifique pour sa bonne conduite sous l'occupation.

« Il apporta une aide immense à bien des familles de Moussey, plus particulièrement aux personnes évadées de passage dans la commune et plus spécialement encore aux permissionnaires, réfractaires au travail en Allemagne, et à leur famille, en leur remettant en sous main leurs titres d'alimentation et en leur procurant de fausses cartes d'identité avec lesquelles il fut possible à quelques uns de trouver du travail.»



J. Duchesneaux
Moussey.
(Vosges)

M 7 7 décembre 1945 187

Monsieur A. Humbert
Secrétaire Départemental
de l'Administration, Logement des Déportés du Cantal

Le... P. A. 12.49
RÉPONDU le... Epinal.

Monsieur,

J'ai l'honneur et attire votre attention sur un cas particulière-
ment intéressant et de solliciter votre appui afin d'obtenir
si possible une récompense honorifique pour la personne ci
dessous désignée:

Il s'agit de Monsieur Blaison Aimé, garde champêtre
à Moussey, dont la conduite & occupation connue
fut des plus exemplaires.

Il apporta une aide immense à bien des familles de
Moussey, plus particulièrement aux prisonniers évadés de
passage dans la commune et plus spécialement encore
aux permissionnaires, réfractaires au travail en Allemagne,
et à leurs familles, en leur remettant en sous main leurs
titres d'alimentation et en leur procurant de fausses cartes
d'identité avec lesquelles il fut possible à quelques uns
de retrouver du travail.

Vous connaissez certainement les difficultés énormes qui
urent la part des réfractaires au travail en Allemagne.
Vous pouvez ainsi juger de l'aide apportée secrètement
par Monsieur Blaison aux réfractaires de la commune.

Tout en restant à votre disposition pour tout autre
renseignement complémentaire et dans l'espoir que

Vous serez tout soit possible pour qu'une récompense
 honorifique soit accordée à ce Français méritant, recevez
 Monsieur le Secrétaire Départemental, l'expression de
 ma considération distinguée.

Le Secrétaire de la Section:

Vu par les camarades refractaires
 de la Section:

Deschamps
Jean?

Loutier Emile
 M^{me} Gaston Renaud
 Madame Lamy
 René Hancu
 M^l Duffrenot René
~~Blaisson~~
 Antoine Marech

Aimé BLAISON et son épouse ainsi que René et Suzanne LALLEVE ont
 hébergé Jean Jacques CHAUDRE, Alsacien évadé, passé par Michel FERRY. Voir
 PDF [Jean - Jacques Chaudre \(alias Roger Christian Martin\) Un
 jeune ...www.resistance-deportation.org/.../Jean-Jacques_Chaudre_Repris_6_j..](#)

Anne Marie l'épouse de Jean-Jacques CHAUDRE y écrit entre autre:

« Jean-Jacques CHAUDRE a toujours gardé au fond du cœur, une grande place pour le
 village de MOUSSEY, pour les deux familles qui l'ont accueilli, nourri, logé, choyé pendant
 plus d'un an: c'est-à-dire Aimé et Marie BLAISON, puis René et Suzanne LALLEVE sans
 oublier Germaine VEYER, Elise SUBLON, Robert BEAUQUEL et son épouse, Félicie
 BLAISON (sœur d'Aimé), Yvonne, Gilbert et Aimé BLAISON (enfants d'Aimé), qui lui ont
 rendu bien des services.»

L'ARRESTATION MANQUÉE D'AIMÉ BLAISON

Aimé Blaison était tout d'abord le garde champêtre et fût ensuite le greffier de mairie après l'arrestation de Mr. Simonnot dont il continua le dangeureux travail, fausses cartes d'identité, distribution de cartes de ravitaillement aux réfractaires ou aux résistants. Il faut dire aussi qu'après l'arrestation des Odille, en avril 1942, sa maison située près du pont de la crèche, où habite Raoul Delgado, avait été le maillon qui avait reconstitué la chaîne de passage des évadés. Cette habitation se prêtait très bien à cette activité puisqu'elle était au bout du chemin André Cart ((aujourd'hui), chemin qui venait directement de la forêt.

D'autre part, Marie son épouse, était originaire de Schirmeck, d'où connaissance des passeurs qui venaient de cette région. Marie Blaison, souffrante, mourut le 17 Décembre 1943. On peut dire que la mort de cette femme fût hâtée par ce qui se passait chez elle. La peur était de tous les instants, craignant à tout moment de voir arriver les allemands.

Marie Blaison a eu le courage de continuer jusqu'au bout à cacher et nourrir ces hommes traqués. On pourrait dire qu'elle est morte pour la France.

Aimé Blaison, sachant quel risque il courait, fit mettre en un lieu, qu'il croyait sûr, son fils se prénommant également Aimé, qui était réfractaire du S.T.O. Malheureusement, il fut déporté le 24 Septembre 1944 et mourut dans les camps. Ses deux autres enfants, Yvonne et Gilbert, plus jeunes, étaient cachés ici ou là.

Un matin vers 5 H30 ou 6 H, de ma chambre, (j'habitais pour des raisons de guerre chez ma grand-mère maternelle, près de chez Aimé Blaison), j'entendis des vociférations. J'hasardai un oeil entre les fentes des volets et vis les allemands qui gesticulaient devant chez Blaison. Je ne savais pas à ce moment là mais ils venaient de manquer leur coup.

Aimé Blaison qui s'attendait un jour ou l'autre à cette visite, particulièrement tôt le matin, heure qu'affectionnaient les allemands pour ces opérations surprises. Aimé Blaison avait préparé une cachette sous l'escalier de la cave, endroit complètement sombre et difficile à déceler. Les allemands crurent la maison vide d'où leur colère.

Ils n'incendièrent pas la maison parce qu'il y avait d'autres habitants à cet endroit. Mais cela allait devenir monnaie courante dans les opérations de ce genre qui allaient suivre.

De cachette en cachette, Aimé Blaison allait tenir jusqu'à la libération.

Joseph EDELBLOUTE de Moussey dit PIOT, né à La Broque en 1910.

« Je soussigné Michel FERRY, certifie par la présente que Mr Joseph EDELBLOUTE, habitant à Moussey(Vosges) a hébergé depuis 1941 jusqu'à fin 44, plus de 250 prisonniers et réfractaires de la Wehrmacht que moi-même lui ai conduits, les a nourris, logés et accompagnés dans différentes directions à ses risques et périls, sans aucune rétribution.»

(Le 23 mars 1948).

- A t t e s t a t i o n -

Je soussigné FERRY Michel, ex Lieutenant F.F.I., Chef du Secteur de la Vallée de la Bruche, Chef de Filières d'Evasions, Certifie par la présente que M. EDELBLOUTE Joseph, habitant Moussey (Vosges), a hébergé depuis 1941 jusqu'à fin 1944 plus de 250 prisonniers et réfractaires de la Wehrmacht que moi-même lui ai conduits, les a nourris, logés et accompagnés dans différentes directions à ses risques et périls, sans aucune rétribution.-

La Claquette, le 23 Mars 1948.-

Mais il est arrivé aussi que Joseph EDELBLOUTE franchisse la frontière dans le sens Vosges-Alsace pour aller jusqu'à Salm et ramener à Moussey des prisonniers de guerre et des réfractaires qu'il faisait lui-même passer. (Son fils Armand apporte à ce sujet des précisions dans un témoignage qui suivra)

La réception des groupes accueillis chez Joseph EDELBLOUTE se déroulait généralement ainsi :

à 400 mètres de la grande maison en contrebas, alors qu'un vaste espace de prés et de buissons les séparait encore de cette maison, Michel FERRY expliquait au groupe d'évadés, le déroulement de cette opération délicate.

Il allait se diriger discrètement jusqu'à cette grande maison de plusieurs appartements et entrer dans celui d'une famille amie au premier étage.

Mme EDELBLOUTE fera alors un signal avec un drap blanc pendu à la fenêtre.

Dès que le drap apparaîtra, deux personnes devront descendre discrètement et entrer dans cette maison, les autres pendant ce temps là, devant rester cachées derrière les buissons.

Un évadé était désigné pour observer la fenêtre en attente du signal indiquant la voie libre pour les deux ou trois suivants.

Les autres fugitifs attendant l'ordre de descendre à leur tour.

Si Joseph EDELBLOUTE était présent à son domicile, il venait en général au devant du groupe à l'orée de la forêt pour faciliter l'opération.

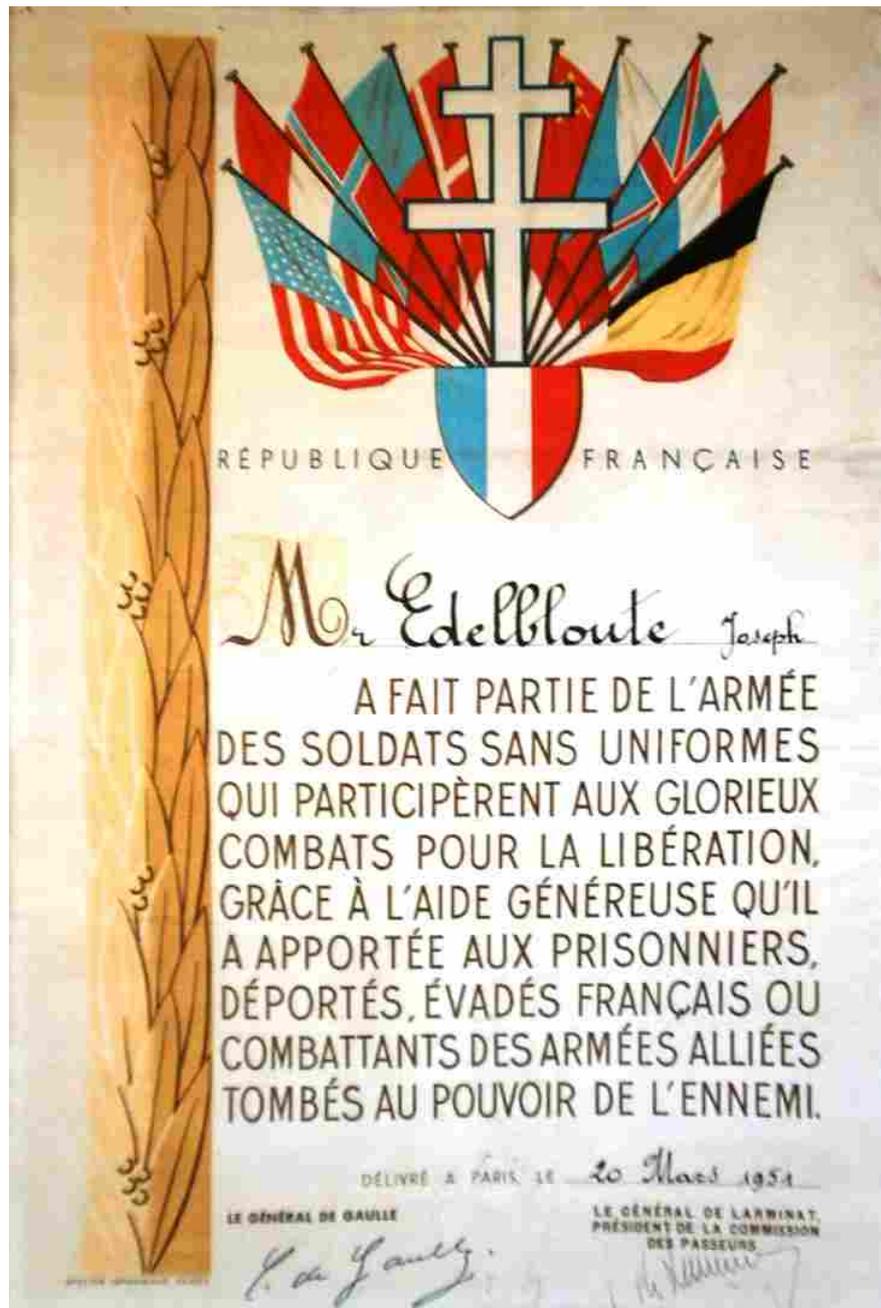
Les fugitifs, enfin rassemblés chez Joseph et Jeanne EDELBLOUTE, dégustaient, pour se restaurer et se réchauffer, une bonne soupe de légumes.

En ce qui concerne ma famille évadée, la nuit du 20 au 21 octobre 1943, elle faisait partie d'un groupe de 19 et ce groupe, trop important pour rester dans le petit appartement, fut scindé en deux.

Les hommes avec photos d'identité accompagnèrent Michel FERRY jusqu'à la gendarmerie de Moussey où Michel FERRY et les gendarmes finalisèrent leurs faux papiers et les dames et enfants furent dirigés chez Joséphine BLAISON.

Les personnes n'ayant pas de photos d'identité sont restées chez Jeanne et Joseph EDELBLOUTE et ont été confiées aux bons soins de leur jeune fils Armand EDELBLOUTE. (Il apporte lui-même des précisions à ce sujet dans son témoignage qui suivra)

Diplôme remis à Joseph EDELBLOUTE le 20 mars 1951.



REPUBLIQUE FRANCAISE.

Mr EDELBLOUTE Joseph

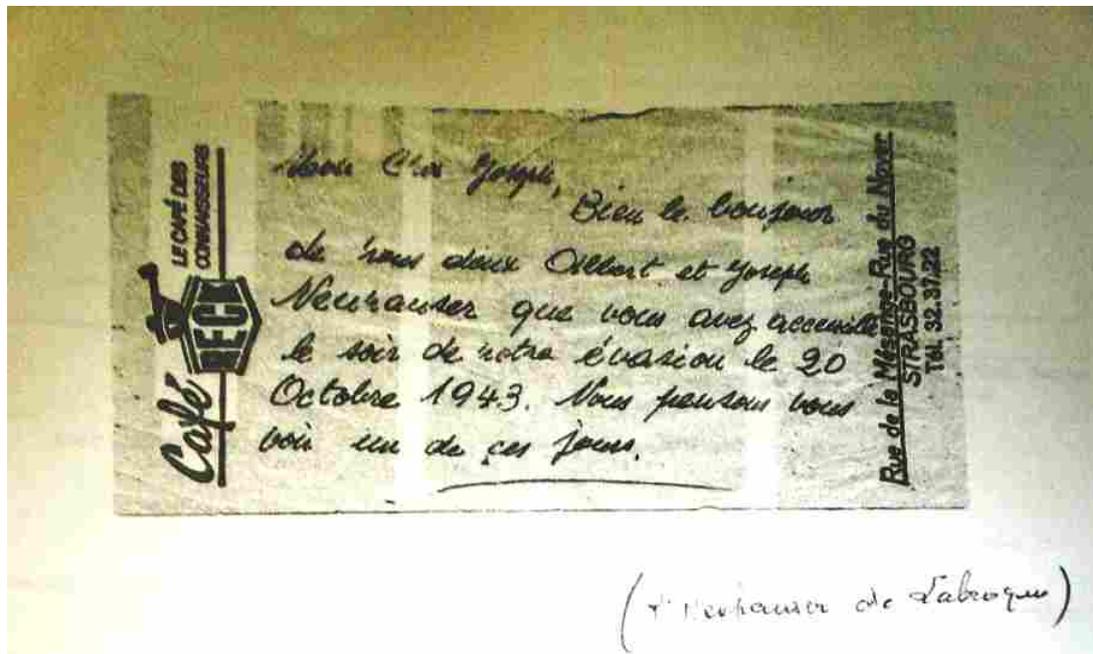
a fait partie de l'armée des soldats sans uniforme qui participèrent aux glorieux combats pour la Libération grâce à l'aide généreuse qu'il a apporté aux prisonniers, déportés, évadés français ou combattants des armées alliées tombés au pouvoir de l'ennemi.

Délivré à Paris le 20 mars 1951.

Le Général Charles DE GAULLE

Le général DE LARMINAT Président de la Commission des Passeurs.

Petite pensée adressée après la guerre, à Joseph EDELBLOUTE par Albert et Joseph NEUHAUSER de La Broque.
(Archives d'Armand EDELBLOUTE)



Transcription du petit message.

Mon cher Joseph,
Bien le bonjour de nous deux Albert et Joseph NEUHAUSER que vous avez accueilli le soir de notre évasion le 20 octobre 1943. Nous pensons vous voir un de ces jours.

Pour lire des compléments d'informations sur le rôle de la famille Joseph EDELBLOUTE de Moussey dans la filière des passeurs lire:

le témoignage de Pierre FERRY dans « Une famille de Résistants » www.resistance-deportation.org/spip.php?article195

Et celui de Benjamin STEGER dans www.resistance-deportation.org/.../Benjamin_Steger_Repris_18_fevri...

Armand EDELBOUÏE de Moussey, chargé de conduire chez le photographe, les personnes passées par Michel FERRY et dépourvues de photos d'identité explique:

Témoignage d'Armand EDELBOUÏE.

« Alors il faut leur faire faire les fausses cartes d'identité.

Mon boulot à 11 ans, c'était de les faire passer par un chemin détourné jusque chez le photographe, Maurice VINCENT, à l'extrémité du village, à près de deux kilomètres, qui faisait les photos et je les ramenaient après à la maison par le même chemin. Une fois, il y avait une sentinelle allemande qui était sur le chemin près du canal. Et avec mon lance pierre, je tirais des cailloux dans les branches pour les avertir du danger de la sentinelle afin que les évadés puissent se cacher! Et ils attendaient mon signal pour reprendre le chemin de retour.

Ma mission était aussi de rechercher les photos chez le photographe à l'heure convenue puis j'allais les emmener au secrétaire de mairie Monsieur Aimé BLAISON qui habitait en bas de chez moi, ou à la mairie où d'un signe, il me dirigeait dans une pièce à part du secrétariat où je lui remettais discrètement les photos et il me donnait l'heure pour venir retirer les cartes d'identité des évadés. Je revenais donc à l'heure convenue, et par le même procédé, il me remettait les cartes remplies dans la même pièce isolée. Je les cachais dans ma chemise, bloquées contre ma ceinture de pantalon.

Il fallait être prudent, ne pas avoir les documents en main et au vu des Allemands qui circulaient dans Moussey.

Je rentrais prudemment à la maison et remettais les cartes à ma mère qui les cachait en attendant le retour de mon père. Il les contrôlait avant de les distribuer à chaque personne.

Mais le cartonnage étant trop récent, il était nécessaire de les vieillir pour ne pas éveiller la méfiance des Allemands en cas de contrôle d'identité. Nous appliquions différents procédés comme : piétiner le carton sous un lino ou le frotter contre

le tuyau de fourneau pour effectuer une cassure du carton et lui donner un vieillissement.

Mon boulot c'était aussi de conduire des évadés à la gare de Moussey.

Je les faisais arrêter avant les voies, ils se cachaient dans le petit bois de bordure. Je traversais seul les deux voies (c'était une petite gare), j'allais prévenir le chef de gare, ADENOT en lui annonçant le nombre de personnes à évacuer, (10 colis, 12 colis..). Je faisais signe quand la voie était libre pour qu'ils entrent précipitamment dans la gare ou Monsieur ADENOT était chargé de les faire évacuer par le train selon la filière établie.

Mon père aussi procédait à l'évacuation des évadés à l'aide du camion de chez LAEDERICH,

seul ou accompagné de Henri POIRSON. Ils étaient chauffeurs routiers, employés par les établissements LAEDERICH et ils dirigeaient les gens hors de Moussey jusqu'à une gare plus loin: (Etival, Raon l'Etape, Epinal ..). L'évacuation se faisait alors au moyen d'un camion des établissements LAEDERICH, avec l'accord bien entendu, du Directeur Monsieur Jules PY qui était un as du génie français, il n'est pas revenu de déportation.

Les trajets d'évacuation étaient très risqués. Des contrôles par les Allemands en cours de trajet étaient fréquents. Il fallait avoir du sang froid et beaucoup d'astuces pour cacher les évadés parmi la cargaison du camion.

Quelques VARIANTES sur la façon de faire passer la frontière aux évadés de SALM (Alsace) à MOUSSEY (Vosges).

Selon la possibilité du moment, Michel FERRY faisait passer la frontière souvent seul ou rarement accompagné d'un passeur occasionnel, jusqu'à l'orée de la forêt à Moussey. Après s'être assuré que les évadés étaient bien dissimulés dans les fourrés, il venait prévenir mes parents de leur arrivée. C'est accompagné de mon père qu'ils allaient les chercher à l'orée de la forêt pour les mettre à l'abri dans notre maison en s'assurant que ma mère ou moi ait signalé la possibilité du retour grâce au drap blanc mis à la fenêtre. Souvent aussi, mon père se chargeait du rapatriement des évadés en allant les chercher lui-même au point de départ dans le petit café tenu par Madame MARCHAL à Salm. Madame MARCHAL lui donnant de précieux renseignements sur l'horaire et le lieu de passage souvent changeant des sentinelles allemandes qui patrouillaient dans la montagne. Les Allemands parlaient entr'eux sans méfiance devant Madame Marchal lorsqu'ils venaient s'abreuver dans le café en parlant de leur emploi du temps. Mon père était ainsi assuré d'un meilleur retour à Moussey avec les évadés. Il effectuait l'aller-retour en 8 ou 10 heures et reprenait son travail sans retard aux établissements LAEDERICH ».

(Extrait du témoignage d'Armand EDELBOUÏTE, Moussey le 25 octobre 2010).



Transcription d'extraits du témoignage d'Armand EDELBLOUTE fait à Moussey le 25 octobre 2010.

Alors il faut leur faire faire les fausses cartes d'identité.

Mon boulot à 11 ans, c'était de les faire passer par un chemin détourné jusque chez le photographe, Maurice VINCENT, à l'extrémité du village, à près de deux kilomètres, qui faisait les photos et je les ramenaient après à la maison par le même chemin. Une fois, il y avait une sentinelle allemande qui était sur le chemin près du canal. Et avec mon lance pierre, je tirais des cailloux dans les branches pour les avertir du danger de la sentinelle afin que les évadés puissent se cacher. Et ils attendaient mon signal pour reprendre le chemin de retour. Ma mission était aussi de rechercher les photos chez le photographe à l'heure convenue puis j'allais les emmener au secrétaire de mairie Monsieur Aimé BLAISON qui habitait en bas de chez moi, ou à la mairie où d'un signe, il me dirigeait dans une pièce à part du secrétariat où je lui remettais discrètement les photos et il me donnait l'heure pour venir retirer les cartes d'identité des évadés. Je revenais donc à l'heure convenue, et par le même procédé, il me remettait les cartes remplies dans la même pièce isolée. Je les cachais dans ma chemise, bloquée contre ma ceinture de pantalon.

Il fallait être prudent, ne pas avoir les documents en main et au vu des Allemands qui circulaient dans Moussey.

Je rentrais prudemment à la maison et remettais les cartes à ma mère qui les cachait en attendant le retour de mon père. Il les contrôlait avant de les distribuer à chaque personne. Mais le cartonnage étant trop récent, il était nécessaire de les vieillir pour ne pas éveiller la méfiance des Allemands en cas de contrôle d'identité. Nous appliquions différents procédés comme : piétiner le carton sous un lino ou le frotter contre le tuyau de fourneau pour effectuer une cassure du carton et lui donner un vieillissement.

Mon boulot c'était aussi de conduire des évadés à la gare de Moussey.

Je les faisais arrêter avant les voies, ils se cachaient dans le petit bois de bordure. Je traversais seul les deux voies (c'était une petite gare), j'allais prévenir le chef de gare, ADENOT en lui annonçant le nombre de personnes à évacuer, (10 colis, 12 colis..). Je faisais signe quand la voie était libre pour qu'ils entrent précipitamment dans la gare ou Monsieur ADENOT était chargé de les faire évacuer par le train selon la filière établie.

Mon père aussi procédait à l'évacuation des évadés à l'aide du camion de chez LAEDERICH,

seul ou accompagné de Henri POIRSON. Ils étaient chauffeurs routiers, employés par les établissements LAEDERICH et ils dirigeaient les gens hors de Moussey jusqu'à une gare plus loin: (Etival, Raon-l'Étape, Epinal ..).

L'évacuation se faisait alors au moyen d'un camion des établissements LAEDERICH, avec l'accord bien entendu, du Directeur Monsieur Jules PY qui était un as du génie français, il n'est pas revenu de déportation.

Les trajets d'évacuation étaient très risqués. Des contrôles par les Allemands en cours de trajet étaient fréquents. Il fallait avoir du sang froid et beaucoup d'astuces pour cacher les évadés parmi la cargaison du camion.

Quelques VARIANTES sur la façon de faire passer la frontière aux évadés de SALM (Alsace) à MOUSSEY (Vosges).

Selon la possibilité du moment, Michel FERRY faisait passer la frontière souvent seul ou rarement accompagné d'un passeur occasionnel, jusqu'à l'orée de la forêt à Moussey. Après s'être assuré que les évadés étaient bien dissimulés dans les fourrés, il venait prévenir mes parents de leur arrivée.

C'est accompagné de mon père qu'ils allaient les chercher à l'orée de la forêt pour les mettre à l'abri dans notre maison en s'assurant que ma mère ou moi ait signalé la possibilité du retour grâce au drap blanc mis à la fenêtre.

Souvent aussi, mon père se chargeait du rapatriement des évadés en allant les chercher lui-même au point de départ dans le petit café tenu par Madame MARCHAL à Salm. Madame MARCHAL lui donnant de précieux renseignements sur l'horaire et le lieu de passage souvent changeant des sentinelles allemandes qui patrouillaient dans la montagne. Les Allemands parlaient entr'eux sans méfiance devant Madame Marchal lorsqu'ils venaient s'abreuver dans le café en parlant de leur emploi du temps.

Mon père était ainsi assuré d'un meilleur retour à Moussey avec les évadés. Il effectuait l'aller-retour en 8 ou 10 heures et reprenait son travail sans retard aux établissements LAEDERICH ».

Henri POIRSON. Extrait de son témoignage concernant le transport de ma famille, ainsi que d'autres personnes évadées d'Alsace depuis la maison de Joséphine BLAISON de Moussey jusqu' à la gare d'Etival- Clairefontaine.

Transcription du témoignage enregistré d'

Henri POIRSON né le 31 10 1923 à Metz.
(Moussey le 14 10 2008).

Je vais raconter l'histoire qui m'est arrivée chez la Joséphine BLAISON .

Un soir, mon Directeur Général, Monsieur PY, (il était environ 17h30), il m'appelle en disant :
-« tu vas monter à la Basse chez le Léon BLAISON, et là il y a des personnes »,
(j'avais un camion qui était bien bâché),
-« et ces gens là, tu les amèneras à la gare de marchandises d'Etival ».

J'suis monté chez le Léon BLAISON .
Et là, j'ai vu des personnes: hommes, femmes et enfants. Ils étaient nombreux. Combien ? Je n'en sais rien .
Je les ai chargé là et je les ai emmené au hangar des marchandises à la gare d'Etival.
Et la date, exactement, je ne m'en souviens plus.

Alors là, moi j'ai pris ces personnes là, sans leur demander leur nom, ni rien du tout, juste une mission quoi !

Le camion était vide, alors Monsieur PY m'avait dit :

-« tu les emmènes »!

Alors bon, je les ai pris, je sais qu'il y avait des enfants, des femmes et des hommes : ce que j'ai su, c'était des familles qui partaient de la région de Schirmeck .

Alors je les ai emmené et l'inquiétude m'est arrivée quand j'ai atteint la barrière d'Etival.

A Etival, y avait le train de la vallée du Rabodeau qui traversait la route et y avait une barrière, y avait un passage à niveau et là les Allemands fermaient la moitié de la barrière sur la route et nous contrôlaient régulièrement et quand j'arrivais là, à la hauteur à quelques centaines de mètres, je me suis dit :

pourvu qu'ils ne soient pas là!

Et chance inouïe, il n'y avait personne.

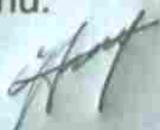
Alors j'ai été à la gare d'Etival.

J'ai reculé le camion contre le hangar qui existe toujours.

On a ouvert la porte.

Ils sont rentrés dans le hangar et moi je suis parti, sans commentaire, sans rien du tout.

C'était une mission comme une autre et c'était Monsieur PY qui m'avait appelé pour y aller, Monsieur PY, le Directeur Général de chez LAEDRICH ,qui a été déporté et qui n'est pas revenu.



Copie de l'extrait du témoignage d'Henri POIRSON.

Henri POIRSON né le 31 octobre 1923 à Metz.
(Moussey le 14 octobre 2008).

« Je vais raconter l'histoire qui m'est arrivée chez la Joséphine BLAISON.

Un soir, mon Directeur Général, Monsieur PY, (il était environ 17h30) et il m'appelle en disant :-tu vas monter à la Basse chez le Léon BLAISON et là il y a des personnes. (J'avais un camion qui était bien bâché). Et ces gens là, tu les amèneras à la gare de marchandises d'Etival.

J'suis monté chez le Léon BLAISON et là, j'ai vu des personnes: hommes, femmes et enfants. Ils étaient nombreux. Combien ? Je n'en sais rien.

Je les ai chargées et je les ai emmenées au hangar des marchandises à la gare d'Etival.

Et là date, exactement, je ne m'en souviens plus.

Alors là, moi j'ai pris ces personnes là, sans leur demander leur nom, ni rien du tout, juste une mission quoi !

Le camion était vide, alors Monsieur PY m'avait dit:

-« tu les emmènes » !

Alors bon, je les ai pris, je sais qu'il y avait des enfants, des femmes et des hommes : ce que j'ai su, c'était des familles qui partaient de la région de Schirmeck.

Alors je les emmenées et l'inquiétude m'est arrivée quand j'ai atteint la barrière d'Etival.

A Etival, il y avait le train de la vallée du Rabodeau qui traversait la route et y avait une barrière, y avait un passage à niveau et là les Allemands fermaient la moitié de la barrière sur la route et nous contrôlaient régulièrement et quand j'arrivais là, à la hauteur à quelques centaines de mètres, je me suis dit:

pourvu qu'ils ne soient pas là!

Et chance inouïe, il n'y avait personne.

Alors j'ai été à la gare à Etival.

J'ai reculé le camion contre le hangar qui existe toujours.

On a ouvert la porte.

Ils sont rentrés dans le hangar et moi je suis parti, sans commentaire, sans rien du tout.

C'était une mission comme une autre et c'était Monsieur PY qui m'avait appelé pour y aller, Monsieur PY, le Directeur Général de chez LAEDERICH, qui a été déporté et qui n'est pas revenu.»

Signé H.POIRSON.

Les chauffeurs des Etablissements LAEDERICH et des aidants de la filière d'évasion de la vallée de la Bruche d'après le témoignage d'Henri POIRSON ancien chauffeur des Etablissements LAEDERICH à Moussey.

1 Chemin côte du Mont
88210 Moussey.

Nous étions cinq chauffeurs de chez LAEDERICH de la vallée du Rabodeau pour aider les évadés à quitter Moussey après que des passeurs les y aient déposés.

Ils étaient principalement déposés chez **Joseph EDELBLOUTE** qui habitait la cité juste en dessous de la forêt et chez **Joséphine BLAISON**, rue de la Basse.

Parmi les cinq chauffeurs, Il y avait **Adrien COLIN** qui faisait équipe avec **Oscar ZIMMERMANN** de la Petite-Raon, c'était les deux anciens; **Robert ODILE** de la Petite-Raon aussi, **Joseph EDELBLOUTE** et moi-même. Nous étions à deux par camion pour faire équipe.

Tout le personnel du garage des Etablissements LAEDERICH était au courant des passages y compris les mécaniciens parce que quelques fois les évadés venaient au garage. Y compris aussi bien sûr, le Directeur Général, **Monsieur PY** qui avait son bureau à côté. Tous ces gens là étaient dans le coup.

Les camions de chez LAEDERICH étaient des Suka Citroën. Des P45 de l'armée, transformés en gazogène. Je conduisais le même que celui de Rupt-sur-Moselle, mais le mien avait une galerie au-dessus pour mettre des sacs de charbon.

J'ai connu les chauffeurs de Rupt-sur-Moselle: **Maurice GALMICHE**, **Louis THIEBAUT** dit Margarine, **René PREGRENELLA** qui est devenu chauffeur personnel par après et **Louis REMY**; ils étaient quatre. J'allais à Rupt-sur-Moselle pendant la guerre, le Haut-du-Them en dessous du col de Servance, on passait par le col des Croix.

On n'était pas toujours au courant de ce qui se passait ailleurs.

Je sais que ceux de Rupt allaient tous les jours au Haut-du-Them.

Je me souviens que **Louis THIEBAUT** et **Paul REMY** avaient toujours un béret sur la tête.

Tous les vendredis, on allait à Saint-Dié parce qu'on faisait le ravitaillement des Abeilles. Il y avait 3 succursales d'Abeille à Moussey, une tenue par **Marie LALEVEE**, une par **Robert VANCON**, l'autre par ; une aux Gouttes tenue par **OHNIMUS**, une à Senones tenue par **HAISSAT**, une à Moyennoutier (mais là c'était plutôt des Boussac), une à Rupt-sur-Moselle. C'est pour ça que le camion de Rupt venait le jeudi. **Monsieur PY** voulait que les Abeilles soient ravitaillées, parce que ça dépendait des différents industriels.

Les Abeilles Déodatienues, c'était en face de la gare de Saint-Dié. C'est **monsieur BRISSON** qui s'occupait des caves et beaucoup d'autres personnes travaillaient là.

On emmenait les évadés en dessous de la passerelle jusqu' au hangar des marchandises. C'est là qu'on reculait. On n'allait jamais à la gare, parce qu'il y avait toujours des sentinelles de la feldgendarmarie qui se promenaient sur les quais.

Alors on faisait le guet et on les amenait à la gare de marchandises et à partir de là, on ne savait plus rien, notre mission était terminée.

Tous les cinq chauffeurs participaient, pas toujours les mêmes, on alternait. Un vendredi c'était moi avec **EDELBLOUTE**, ou **EDELBLOUTE ODILE**, ça dépendait des transports et d'autres c'était **COLIN** et **ZIMMERMANN**. C'était alterné.

Quand ceux de Rupt venaient se ravitailler à Saint-Dié, ils profitaient de venir jusqu'à Moussey et c'est sans doute à ce moment là aussi que Monsieur PY leur refilait des évadés. Mais nous on n'était pas en relation directement avec eux. On ne savait pas tout. Finalement à Rupt c'était le même système qu'à Moussey pour convoier des évadés et tout ça, c'était patronné par Monsieur PY.

On emmenait des évadés aux gares d'Etival, de Saint-Dié et quand on les emmenait à Epinal, c'était qu'ils allaient partir dans une grande gare de triage vers le Jura, Culmont-Chalindrey et là les prisonniers étaient pris en charge par d'autres pour gagner la France libre, c'était le but ou bien ils allaient gagner l'Angleterre.

D'autres ont tenté de gagner la Suisse et ils ont été en tôle, ou en Espagne.

Beaucoup passait par Dôle pour passer en Suisse.

On voyait très peu les passeurs et les évadés ne se montraient pas dans Moussey, c'était assez camouflé: on les déguisait en ouvrier avec des bleus de travail.

Je me suis fait arrêter plus d'une fois sur la route avec un évadé au milieu; au Val d'Ajol, à Saint Laurent, Epinal. L'évadé était en bleu de travail et avait une fausse carte d'identité. Une fausse carte qui avait été vieillie pour ne pas éveiller la curiosité.

A Moussey, le photographe qui prenait en photo les évadés pour les fausses cartes d'identité c'était **Maurice VINCENT**. Il développait les photos chez lui. Sa fille tenait le stand de bonbons, le Jules tenait le stand de tir avec sa femme et leur fils prénommé aussi Maurice. Chez Joséphine BLAISON c'était là que j'allais chercher des familles sur un ordre de Monsieur PY. Y avait des enfants, des femmes, beaucoup.

Après la guerre, personne n'en a parlé. Tous ces gens qui auraient mérité des distinctions, personne n'en a parlé. Les évadés arrivaient aussi par la forêt derrière chez elle.

On était secret et méfiant. Moi, je cachais tout à ma mère parce qu'elle se faisait trop de soucis. Mais mon père, c'était un ancien militaire qui faisait partie du comité restreint de la résistance à Moussey. C'est lui qui m'avait introduit là dedans. Je savais où se passait les réunions, dans l'arrière petite cuisine, une sorte de cave du bistrot épicerie chez **Monsieur RISS et sa femme Marie RISS**. Il existait un comité restreint pour s'occuper des évadés à Moussey. Il fallait leur donner des tickets de rationnement, fallait bien qu'ils puissent se nourrir en chemin.

Les passeurs venaient là dans l'arrière cuisine de chez RISS, avec le comité restreint. Il y avait l'appariteur **MARCHAL**, le **Fernand LEBAS** le jardinier du château, **Joseph EDELBLOUTE**, l'**Aimé BLAISON**, mon père **Camille POIRSON** qui était délégué pour l'intendance du maquis.

A Moussey le 9 janvier 2014.

Témoignage d'Henri POIRSON

1 Chemin côte du Mont

88210 Moussey.

Nous étions cinq chauffeurs de chez LAEDERICH pour aider les évadés à quitter Moussey après que des passeurs les y aient déposés.

Ils étaient principalement déposés chez Joseph EDELBLOUTE qui habitait la cité juste en dessous de la forêt et chez Joséphine BLAISON, rue de la Basse.

Parmi les cinq chauffeurs, Il y avait Adrien COLIN qui faisait équipe avec Oscar ZIMMERMANN de la Petite Raon, c'était les deux anciens ; Robert ODILE de la Petite Raon aussi, Joseph EDELBLOUTE et moi-même. Nous étions à deux par camion pour faire équipe.

Tout le personnel du garage des Etablissements LAEDERICH était au courant des passages y compris les mécaniciens parce que quelques fois les évadés venaient au garage. Y compris aussi bien sûr, le Directeur Général, Monsieur PY qui avait son bureau à côté. Tous ces gens là étaient dans le coup.

Les camions de chez LAEDERICH étaient des Suka Citroën. Des P45 de l'armée, transformés en gazogène. Je conduisais le même que celui de Rupt sur Moselle mais le mien avait une galerie au dessus pour mettre des sacs de charbon.

J'ai connu les chauffeurs de Rupt sur Moselle : Maurice GALMICHE, Louis THIEBAUT dit Margarine, René PREGRENELLA qui est devenu chauffeur personnel par après et Louis REMY ; Ils étaient quatre. J'allais à Rupt sur Moselle pendant la guerre, le Haut du Them en dessous du col de Servance, on passait par le col des Croix.

On n'était pas toujours au courant de ce qui se passait ailleurs.

Je sais que ceux de Rupt allaient tous les jours au Haut du Them.

Je me souviens que Louis THIEBAUT et Paul REMY avaient toujours un béret sur la tête.

Tous les vendredis, on allait à Saint Dié parce qu'on faisait le ravitaillement des Abeilles. Il y avait 3 succursales d'Abeille à Moussey, une tenue par Marie LALEVEE, une par Robert VANCON, l'autre par ; une aux Gouttes tenue par OHNIMUS, une à Senones tenue par HAISSAT, une à Moyenmoutier mais là c'était plutôt des Boussac, une à Rupt sur Moselle. C'est pour ça que le camion de Rupt venait le jeudi. Monsieur PY voulait que les Abeilles soient ravitaillées, parce que ça dépendait des différents industriels.

Les Abeilles déodatiennes, c'était en face de la gare de Saint-Dié. C'est monsieur BRISSON qui s'occupait des caves et beaucoup d'autres personnes travaillaient là.

On emmenait les évadés en dessous de la passerelle jusqu' au hangar des marchandises. C'est là qu'on reculait. On n'allait jamais à la gare, parce qu'il y avait toujours des sentinelles de la feldgendarmerie qui se promenaient sur les quais.

Alors on faisait le guet et on les amenait à la gare de marchandises et à partir de là, on ne savait plus rien, notre mission était terminée.

Tous les cinq chauffeurs participaient, pas toujours les mêmes, on alternait. Un vendredi c'était moi avec EDELBLOUTE, ou EDELBLOUTE ODILE, ça dépendait des transports et d'autres c'était COLIN et ZIMMERMANN. C'était alterné.

Quand ceux de Rupt venaient se ravitailler à Saint Dié, ils profitaient de venir jusqu'à Moussey et c'est sans doute à ce moment là aussi que Monsieur PY leur refillait des évadés. Mais nous on n'était pas en relation directement avec eux. On ne savait pas tout.

Finalement à Rupt c'était le même système qu'à Moussey pour convoier des évadés et tout ça, c'était patronné par Monsieur PY.

On emmenait des évadés aux gares d'Etival, de Saint Dié et quand on les emmenait à Epinal, c'était qu'ils allaient partir dans une grande gare de triage vers le Jura, Culmont Chalindrey et là les prisonniers étaient pris en charge par d'autres pour gagner la France libre, c'était le but ou bien ils allaient gagner l'Angleterre.

D'autres ont tenté de gagner la Suisse et ils ont été en tôle, ou en Espagne.

Beaucoup passait par Dôle pour passer en Suisse.

On voyait très peu les passeurs et les évadés ne se montraient pas dans Moussey, c'était assez camouflé : on les déguisait en ouvrier avec des bleus de travail.

Je me suis fait arrêter plus d'une fois sur la route avec un évadé au milieu ; au Val d'Ajol, à Saint Laurent, Epinal. L'évadé était en bleu de travail et avait une fausse carte d'identité. Une fausse carte qui avait été vieillie pour ne pas éveiller la curiosité.

A Moussey, le photographe qui prenait en photo les évadés pour les fausses cartes d'identité c'était Maurice VINCENT. Il développait les photos chez lui. Sa fille tenait le stand de bonbons, le Jules tenait le stand de tir avec sa femme et leur fils prénommé aussi Maurice.

Chez Joséphine BLAISON c'était là que j'allais chercher des familles sur un ordre de Monsieur PY. Y avait des enfants, des femmes, beaucoup.

Après la guerre, personne n'en a parlé. Tous ces gens qui auraient mérité des distinctions, personne n'en a parlé. Les évadés arrivaient aussi par la forêt derrière chez elle.

On était secret et méfiant. Moi, je cachais tout à ma mère parce qu'elle se faisait trop de soucis. Mais mon père, c'était un ancien militaire qui faisait partie du comité restreint de la

résistance à Moussey. C'est lui qui m'avait introduit là dedans. Je savais où se passait les réunions, dans l'arrière petite cuisine, une sorte de cave du bistrot épicerie chez Monsieur RISS et sa femme Marie RISS. Il existait un comité restreint pour s'occuper des évadés à

résistance à Moussey. C'est lui qui m'avait introduit là dedans. Je savais où se passait les réunions, dans l'arrière petite cuisine, une sorte de cave du bistrot épicerie chez Monsieur RISS et sa femme Marie RISS. Il existait un comité restreint pour s'occuper des évadés à Moussey. Il fallait leur donner des tickets de rationnement, fallait bien qu'ils puissent se nourrir en chemin.

Les passeurs venaient là dans l'arrière cuisine de chez RISS, avec le comité restreint. Il y avait l'appariteur MARCHAL, le Fernand LEBAS, Joseph EDELBLOUTE le jardinier du château, l' Aimé BLAISON, mon père qui était délégué pour l'intendance du maquis.

A Moussey le 9 janvier 2014

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Y. Blaison', written in a cursive style.

J'ai eu le plaisir de correspondre avec Mr le Docteur Bernard PY, le fils de Mr Jules PY.

Je lui parlais de mes recherches.

Nous nous étions rendus compte que nos deux chers papas sont restés très discrets sur leur activité au sein de la Résistance et de la filière de passage.

Je joins nos échanges du 25 mai et du 1^{er} juin 2010.

----- Original Message -----

From: [liliane jerome](#)

To: [Docteur Bernard Py](#)

Sent: Tuesday, May 25, 2010 8:43 PM

Subject: Re : votre livre

Bonjour cher Docteur.

Je suis tellement prise par mes recherches, que j'en oublie mes tracas. J'ai appris il y a peu que mon papa a secondé son père pour conduire des PG au delà de la frontière alors qu'il n'avait que 15 ans et demi et ce jusqu'à ce qu'il parte au Reicharbeitsdienst. Puis ce fut l'évasion de toute la famille la nuit du 20 au 21 octobre 1943.

En recoupant des témoignages écrits et oraux, je peux dire que ma famille devenue LEFRANC à Moussey, munie de toutes cartes nécessaires pour vivre grâce au passeur Michel FERRY, aux gendarmes de Moussey, à Roger GERARD, a séjourné chez Joseph EDELBLOUTE puis chez Joséphine BLAISON.

Puis ils sont partis dans une camionnette appartenant aux Ets LAEDERICH jusqu'à la gare d'Etival.

Je relisais ce qu'Henri POIRSON m'a dit il y a déjà près de 2 ans et je fais le parallèle avec ce qu'écrivait en 1947 le petit frère de mon papa.

Pierre FERRY, 13 ans à l'époque des faits écrivait :

« Il faisait de l'orage la nuit du 20 au 21 octobre 1943 ».

Et Henri POIRSON m'a dit :

« Il faisait chaud. Un soir, mon Directeur Général, Monsieur PY, il était environ 17h 30 et il m'appelle en disant :-tu vas monter à la Basse chez BLAISON et là il y a des personnes. J'avais un camion qui était bien bâché. Et ces gens là, tu les amèneras à la gare de marchandises d'Etival. J'suis monté chez le Léon BLAISON et là, j'ai vu des personnes, hommes, femmes et enfants. Ils étaient nombreux. Je les ai emmené au hangar des marchandises à la gare d'Etival. Et là date, exactement, je ne m'en souviens plus ».

Et puisque j'avais entendu mon grand-père dire que le chef de gare d'Etival, Mr LAMBERT les avait accueilli dans un hangar de stockage

en attendant le relais, je peux raisonnablement penser que c'est sur les ordres de votre cher papa qu'Henri POIRSON a conduit ma famille à la gare d'Etival.

C'était une incroyable chaîne de solidarité.

Ils ont été formidables ces braves gens de Moussey.

Bien amicalement.

Liliane.

De : Docteur Bernard Py <info@sosgrossesse.org>

À : liliane jerome <lalili15145@yahoo.fr>

Envoyé le : Mar 1 juin 2010, 10h 16min 29s

Objet : Re: votre livre

Chère Madame,

Merci des détails que vous m'apportez et notamment de m'avoir appris des actions de mon père qui était Directeur général des établissements Laederich: ce dernier ne nous disait jamais un mot de ce qu'il faisait en ce sens.

Ma mère et lui, d'ailleurs s'occupaient d'une filière pour des évadés prisonniers de guerre Français et peut-être Anglais parachutistes: je me souviens d'avoir ouvert la porte un soir à un homme qui s'inclinant, c'est excusé en premier d'être mal habillé car, a-t-il dit, "je suis un prisonnier évadé": immédiatement ma mère a pris cela en main, mais jamais ne nous en a dit un mot.

Par contre, après la libération, et le retour de mon frère et moi, moins mon père enterré dans une fausse à Dachau et mon parrain dont on a pu retrouver et rapatrier le corps, elle a reçu des lettres de remerciements du "Spécial Air Service Britannique", mais on n'en a pratiquement jamais parlé.

Merci de tout, chère Madame.

Toutes mes amitiés.

Docteur Bernard Py.

P.S.: je serai heureux d'avoir communication, un jour, si vous l'avez écrit, de tout ce que vous avez découvert sur les filières passant par Moussey: j'en ferai profiter toute ma famille.

Le docteur Bernard PY est décédé le 28 septembre 2014 à Castres (81) à l'âge de 89 ans. Malheureusement, je n'avais pas encore terminé ce travail de mémoire pour le lui faire lire.

FREINE Albert

né le 12 mai 1901 à Plaine 67, qui était garde chasse particulier pour les chasses de Prayé à Moussey, domicilié « Rein de La Vierge » à Moussey a accueilli et convoyé des prisonniers de guerre évadés dès septembre 1940, puis des Alsaciens réfractaires au Reichsarbeitsdienst ou à la Wehrmacht, qui avaient passé seuls la frontière et qu'il découvrait errant dans la forêt.

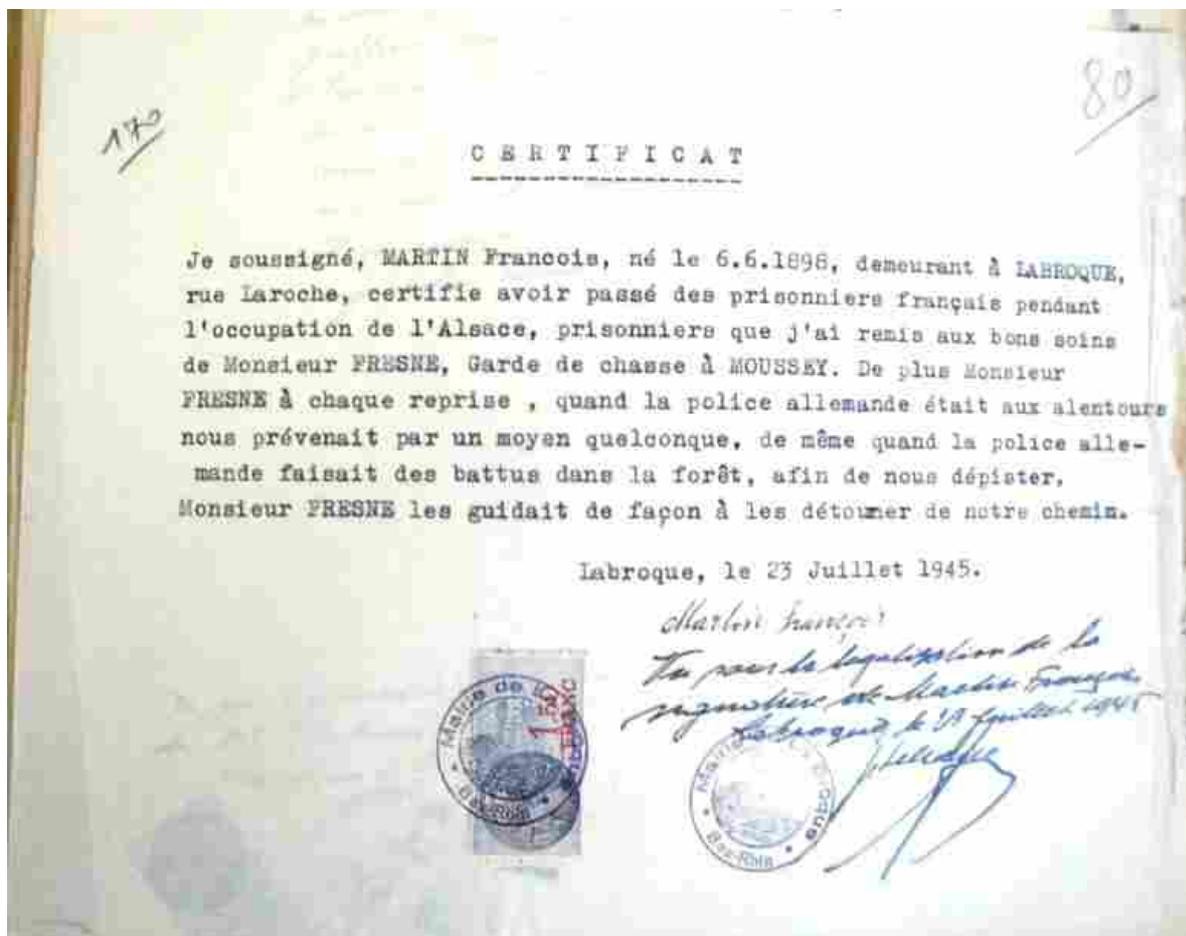
Il les hébergeait quelques fois dans sa propre maison avec la complicité de son épouse Marguerite née CHIPON et il en a confié aussi pour hébergement au garde forestier Eugène CLADT qui a habité à la maison forestière des Chavrons à Moussey jusqu'en juillet 1942, celui-ci se chargeant de les convoyer un peu plus loin vers un autre relais de la filière.

Albert FREINE a confié également des fugitifs pour hébergement à d'autres personnes dont Charles GEORGES et son épouse Emilie née ROPP.

Albert FREINE se rendait alors chez Lucien SIMMONOT puis chez Aimé BLAISON afin que ces derniers leur fassent des fausses cartes d'identité puis il dirigeait les évadés vers un autre membre de la filière.

Il a accueilli avec son épouse Marguerite née CHIPON de Moussey que lui confiaient certains passeurs venus d'Alsace comme le montre l'attestation ci-après.

Certificat de MARTIN François, déposé aux Archives Départementales de Meurthe et Moselle.



Transcription du certificat établi par MARTIN François dit Hans
CHAMENTOU (qui a effectué des passages en commun, avec Michel FERRY).

CERTIFICAT

Je soussigné, MARTIN François, né le 6 juin 1898, demeurant à Labroque, rue Laroche, certifie avoir passé des prisonniers français pendant l'occupation de l'Alsace, prisonniers que j'ai remis aux bons soins de Monsieur FREINE, garde de chasse à Moussey. De plus Monsieur FREINE à chaque reprise, quand la police allemande était aux alentours, nous prévenait par un moyen quelconque, de même quand la police allemande faisait des battues dans la forêt, afin de nous dépister, Monsieur FREINE les guidait de façon à les détourner de notre chemin.

La Broque, le 23 juillet 1945.

Signé Martin François.

Albert FREINE a secouru mon grand-père Etienne FERRY alias Marcel LEFRANC, alias Edouard DIDIER, comme le prouve l'attestation suivante découverte aux Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle.

Transcription de l'attestation établie par FERRY Etienne de Hersbach -Wisches.
Suivie de la copie de l'original.

Poursuivi par la Gestapo après l'arrestation de deux de mes fils le 16 mai 1944, je me suis réfugié à Moussey avec ma femme et le dernier de mes enfants.
Traqué partout, je dois au dévouement de Monsieur FREINE garde-chasse à Moussey, d'avoir trouvé un logis.
Ne possédant plus rien de ce qui est nécessaire dans un ménage, Monsieur FREINE m'a donné les ustensiles pour faire la cuisine ainsi que du linge de couchage.
Je serai toujours reconnaissant envers Monsieur FREINE pour le dévouement qu'il a montré pour ma famille et pour moi ainsi que pour le réconfort moral qu'il m'a donné pendant ce temps pénible et douloureux.

Hersbach, le 20 juillet 1945.

Signé Ferry Etienne.

113

Poursuivi par la Gestapo après l'arrestation de deux de mes fils
le 16 Mai 1944, je me suis réfugié à Moussey avec ma femme et le dernier
de mes enfants.

Traqué partout, je dois au dévouement de Monsieur Freine garde-
chasse à Moussey, d'avoir trouvé un logis.

Ne possédant plus rien de ce qui est nécessaire dans un ménage
Monsieur Freine m'a donné les ustensiles pour faire la cuisine ainsi que
du linge de couchage.

780 Je serai toujours reconnaissant envers Monsieur Freine pour le
dévouement qu'il a montré pour ma famille et pour moi ainsi que pour le
réconfort moral qu'il m'a donné pendant ce temps pénible et douloureux.

Hersbach, le 20 Juillet 1945.

Ferry Etienne

Moi pour la légalisation
de la signature de Monsieur
Ferry Etienne.

Hersbach, le 20 Juillet
Le Maire:

[Signature]



Transcription de l'attestation établie par Mme Veuve A. SIMONNOT.

« Je soussignée A.SIMONNOT, institutrice à Moussey, déclare que Monsieur FREINE, garde chasse travaillait avec mon mari pour la Résistance.

A plusieurs reprises, au cours de l'année 1943, il lui fit établir de fausses cartes d'identité pour des Alsaciens.

Au moment de l'arrestation de M.SIMONNOT, en janvier 1944, Monsieur FREINE fit preuve d'un grand dévouement. Il emporta et cacha chez lui, jusqu'à ces derniers jours, les armes de mon mari. Menacé, traqué lui-même par la Gestapo, il garda soigneusement le précieux dépôt espérant toujours avoir le bonheur de le remettre à mon mari.

Signature légalisée. »

Je soussignée, A. Simonnot, institutrice
à Moussey, déclare que Monsieur Freine, garde chasse
travaillait avec mon mari pour la Résistance.
A plusieurs reprises, au cours de l'année
1943, il lui fit établir de fausses cartes d'identité
pour des alsaciens.
Au moment de l'arrestation de M. Simon-
not, en janvier 1944, Monsieur Freine fit preuve
d'un grand dévouement. Il emporta et cacha chez
lui, jusqu'à ces derniers jours, les armes de mon
mari. Menacé, traqué lui-même par la Gestapo,
il garda soigneusement le précieux dépôt espérant
toujours avoir le bonheur de les remettre à mon
mari.

Simonnot

Tout grand légalisation de la signature
de Mme Simonnot apposée ci-dessus
Le Maire
Louis Guand

1.50
FRANC

Georges ADENOT, chef de gare à Moussey.



Photo: archives de son fils Michel ADENOT.

Michel FERRY parle de lui dans son témoignage de 1964.

Quelques fois aussi, à Moussey, je les confiais au chef de gare (Georges ADENOT), ou alors j'allais avec le Joseph EDELBOUÏTE et mes évadés, jusqu'à la gare d'Etival, là l'Henri LAMBERT (chef de gare d'Etival-Clairefontaine) se chargeait de mes gars.

Armand EDELBOUÏTE en parle aussi dans son témoignage.

Mon boulot c'était aussi de conduire des évadés à la gare de Moussey. Je les faisais arrêter avant les voies, ils se cachaient dans le petit bois de bordure. Je traversais seul les deux voies (c'était une petite gare), j'allais prévenir le chef de gare, ADENOT en lui annonçant le nombre de personnes à évacuer, (10 colis, 12 colis..). Je faisais signe quand la voie était libre pour qu'ils entrent précipitamment dans la gare ou Monsieur ADENOT était chargé de les faire évacuer par le train selon la filière établie.

Benjamin STEGER en a également parlé dans son témoignage du 23 mai 2010:

En effet, Michel FERRY est revenu au bout de deux heures. Nous avons découvert notre nouvelle identité que nous avons apprise par cœur et sitôt après Robert MALAISE et moi-même sommes descendus jusqu'à la petite gare de Moussey, et nous sommes montés dans le petit train.

Extrait d'une partie du discours de Jean-Michel ADENOT, petit fils de Georges ADENOT prononcé le 13 juillet 2014 à Haslach, ville où fut déporté son grand-père.

Il avait repris son métier de chef de gare à Moussey, responsable de l'exploitation à la petite compagnie du chemin de fer Senones-Moussey. Rapidement, il profite de sa fonction et du réseau des cheminots pour participer à la chaîne des Passeurs. Avec ses amis, il aide les fugitifs qui franchissent la frontière pour gagner la zone libre. Dans l'été 1944, Georges immobilise ses deux locomotives à vapeur. Mais pour ses activités, il ne sera pas inquiété.

Gedenkstätte Vulkan Haslach im Kintzigtal

13 juillet 2014

Jean-Michel ADENOT

Monsieur Winkler,
Mesdames et Messieurs les animateurs de l'Initiative Gedenkstätte Vulkan,
Mesdames et Messieurs les habitants de Haslach,
Mesdames et Messieurs les représentants des différentes autorités et associations présentes.
Cher Monsieur Sören Fuss qui nous accueillez ici,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

C'est avec beaucoup d'émotion que je prends la parole devant vous. Je m'appelle Jean-Michel Adenot, ma famille est originaire de la vallée du Rabodeau, dans les Vosges.

Dans un premier temps je vais évoquer en quelques mots le parcours vécu par mon grand-père paternel Georges Adenot. A travers lui, c'est l'ensemble des déportés qui ont souffert ici dans les trois camps de Haslach que je souhaite honorer. J'ai également une pensée pour toutes les populations européennes en particulier d'Europe de l'Est, dont les épreuves n'ont pas pris fin en 1945.

Puis dans un second temps je m'interrogerai sur notre geste commémoratif et sur le sens qu'il faut lui accorder.

Enfin je souhaite prononcer quelques mots dans la langue de nos hôtes, qui nous reçoivent aussi amicalement.

Le déporté Georges Adenot (1901-1946)

Georges Adenot est né le 13 août 1901 dans les Vosges à La Petite Raon. Il est l'aîné de trois frères et va grandir à la ferme familiale. Déjà, de septembre 1914 à novembre 1918, la vallée du Rabodeau est durement occupée par l'armée du Kaiser Wilhelm. Les jeunes sont astreints au travail forcé pour la construction de voies de communication ou l'exploitation des scieries environnantes. Nous retrouvons Georges en 1944, il a 43 ans, vosgien solide d'1m80, il est marié et père d'un jeune garçon de 8 ans. Les frères de Georges, plus jeunes, sont prisonniers de guerre en Allemagne. Pour sa part, il a réussi à terminer la campagne de 40 en échappant à la captivité et il avait repris son métier de chef de gare à Moussey, responsable de l'exploitation à la petite compagnie du chemin de fer Senones-Moussey. Rapidement, il profite de sa fonction et du réseau des cheminots pour participer à la chaîne des Passeurs. Avec ses amis, il aide les fugitifs qui franchissent la frontière pour gagner la zone libre. Dans l'été 1944, Georges immobilise ses deux locomotives à vapeur. Mais pour ces activités il ne sera pas inquiété.

Comme l'ensemble des hommes de 17 à 50 ans de la haute vallée du Rabodeau, il est arrêté le dimanche 24 septembre 1944. En effet, la libération tant espérée semblait imminente. L'avance des Alliés paraissait irrésistible depuis la réussite du débarquement

en Normandie. Paris avait été libéré le 24 août, Nancy seulement trois semaines plus tard, le 15 septembre. Pourtant, par manque de carburant, les Alliés restent bloqués aux portes des Vosges. La pause allait durer jusqu'en novembre. Et derrière la ligne de front baptisée « Vogesenstellung », la terreur nazie va pouvoir s'organiser, menée par toutes les polices, aidée par les traîtres repliés de la Milice et du PPF. Dans le même temps, de multiples imprudences et l'action des commandos parachutistes anglais du 2^{ème} SAS exacerbent les tensions. A partir du 2 septembre, une terrible répression s'abat sur les populations civiles. C'est l'opération « Waldfest ».

Georges est arrêté au village voisin de La Petite Raon, rue de la Jeuse, à la ferme familiale où il était venu au ravitaillement. Les villages avaient été encerclés au petit matin par le kommando du SD dirigé par le SS Sturmbannführer Hans-Dietrich Ernst. Chaque maison est alors vidée de ses occupants. Ceux-ci sont rassemblés et identifiés, avec menace d'incendier tout le village si des « terroristes » sont identifiés. L'objectif affiché est de sécuriser la zone du front, fut-ce au prix de la terreur et du transfert des hommes valides comme travailleurs vers le Reich. Pour Georges, il est encore temps de se dissimuler puisqu'il est simplement de passage à La Petite Raon. Entendant les menaces des soldats et pensant à ses vieux parents, il préfère se montrer. Le soir même, comme des centaines d'hommes de la région, il est détenu et interrogé au château de Belval. A pieds, le convoi gardé par quelques sentinelles, passe le lendemain en Alsace, au camp de sécurité de Schirmeck où les interrogatoires se poursuivent. De là, les chemins divergent. Georges est dirigé en camion de l'autre côté du Rhin, à la forteresse de Rastatt. Nous avons appris les détails de son périple car ils nous ont été rapportés par Jean Vinot, cadre des Etablissement Laederich à Moussey, qui a suivi exactement le même parcours. Après Rastatt et un transfert en train de 3 jours et 3 nuits, Georges arrive à Haslach le 4 décembre. Il est directement envoyé à la carrière du Vulkan. Il figure en fin de la liste établie par le kapo Edouard Derezinski dans la même équipe que lui, aux côtés de ses compatriotes Marcel Billand (cadre du textile à Senones), Charles Jacquot (Maire de La Petite Raon), Jean Vinot (déjà cité), Ernest Perrin (Directeur du Cours Complémentaire à Senones) et Pierre Samson (Directeur général des Textiles Boussac à Senones).

Je n'ai pas souhaité évoquer et décrire toutes les souffrances endurées par ces hommes dans la galerie du Vulkan durant l'hiver 44-45. D'une part, les travaux des historiens comme M Hildenbrandt et le travail de mémoire de Madame Bicheray-Choquin nous en ont parfaitement restitué tous les détails. Chacun doit s'y reporter et je ne doute pas d'ailleurs que la plupart d'entre vous les connaissent déjà. D'autre part, étant simplement petit fils d'un déporté, n'ayant pas vécu personnellement cette période, ayant au contraire bénéficié de conditions de paix, une certaine pudeur m'a retenu et j'ai préféré évoquer la personnalité d'un grand-père que je n'ai pas connu, la destinée d'un homme dont la folie d'autres hommes nous a privé.

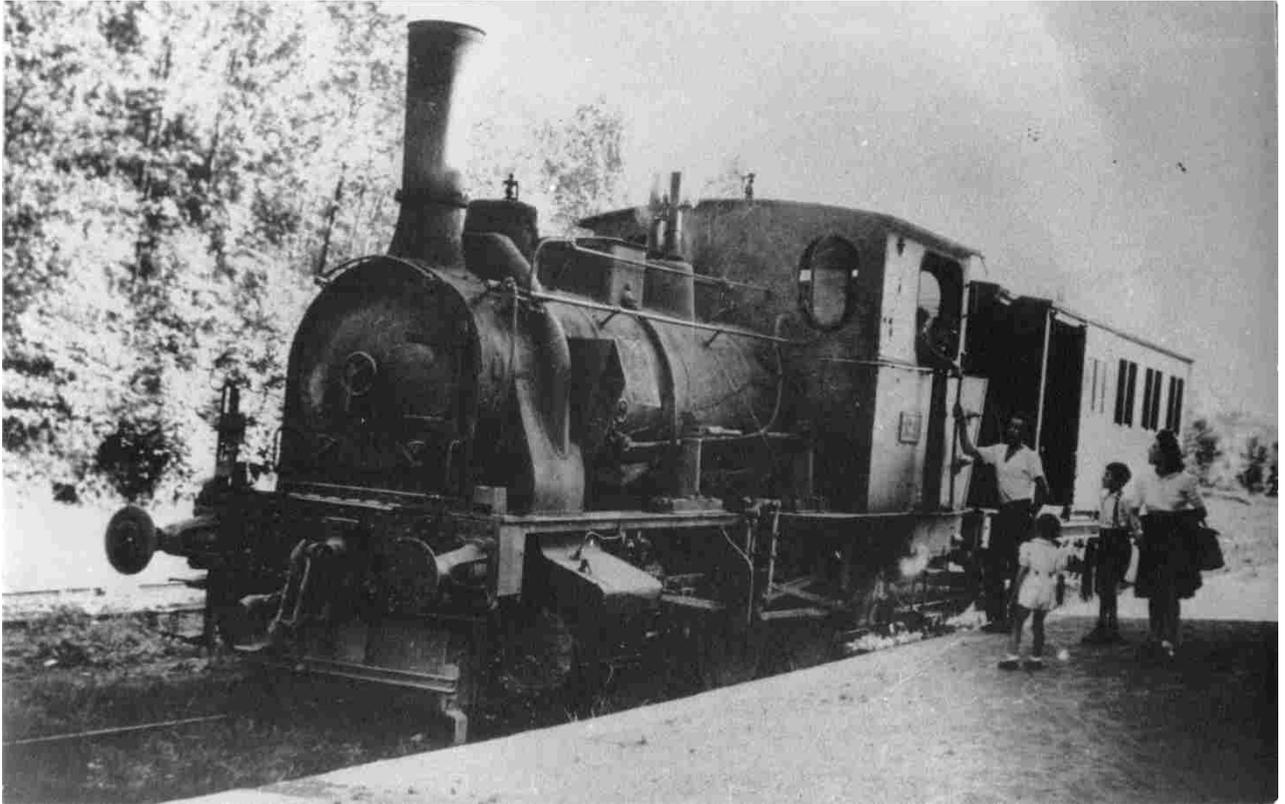
Pendant 4 mois très exactement donc jusqu'au 4 avril 1945, Georges est détenu dans la galerie humide du Vulkan. Puis il revient une semaine au bourg de Haslach, enfin il est évacué avec un groupe de prisonniers vers Hoffenburg d'où quelques-uns arrivent à s'échapper et à rejoindre les troupes françaises. Nous sommes le 19 avril 1945, Georges est malade, très affaibli, il souffre de la gale, mais il est enfin libre. Nous avons conservé le simple feuillet de papier manuscrit petit format qui lui a été remis après

épouillage au DDT et examen médical sommaire : ce sera sa nouvelle pièce d'identité. Un transfert lui permet de rentrer en France le 22 avril ; il est dirigé vers le Wacken et l'Orangerie à Strasbourg car son état empire. Pour ses 1m80, Georges, alité, ne pèse plus qu'une trentaine de kilos. Les archives des conflits contemporains à Caen nous ont adressé une copie de son formulaire d'examen médical sur liasse carbone qui porte le numéro 406924, le même numéro figure sur le talon détachable qui lui a été remis et qui est resté dans nos papiers. Ce talon devait lui permettre la gratuité du transport par train en sa qualité de rapatrié malade (état jugé mauvais). Mais le hasard allait en décider autrement. Parmi les nombreux rapatriés, Georges était accompagné depuis son arrestation par son compatriote de Moussey Henri Hung. A l'Orangerie ils retrouvent Jean Thomas, de Moussey également et tout juste libéré d'un Stalag. A ce moment-là arrive Wolf, garagiste à la Petite Raon. Il avait été envoyé par la direction des Etablissements Boussac pour récupérer deux cadres, Messieurs Billand et Samson dont nous avons déjà parlé. Mais ceux-ci sont introuvables. Wolf se propose alors de ramener dans sa traction les trois mousséens Henri Hung, Jean Thomas et Georges Adenot, ce qui fut fait. La convalescence s'annonçait difficile en ces temps de dénuement et de grande privation. Malgré un séjour à la ferme chez son frère cadet René à Outrancourt, Georges ne récupère pas. Nous le retrouvons sur une photo, très amaigri, lors de la première cérémonie commémorative de la déportation de Moussey à l'automne 1945. Sa santé continue à se dégrader, il souffre d'hypotension, de vertiges, puis se déclarent des troubles cardiaques et hépatiques. Son organisme n'en peut plus. Le 10 janvier 1946, à la gare de Moussey, mon grand-père Georges Adenot s'est éteint.

Le petit train de Moussesey dans lequel Benjamin STEGER et bon nombre d'évadés sont partis vers la liberté grâce à la complicité du Chef de gare, Monsieur Georges ADENOT.

Le petit train dans la prairie entre Moussesey et La Petite-Raon et le petit train en gare de Moussesey. (Photos d'époque, archives de Jean Michel ADENOT)





Les curés de Moussey (Abbé GASSMANN et Abbé MOLLIER),
dont Michel FERRY écrit:

« Je sais que je peux compter sur les curés de Moussey si besoin est.»

En page 4 de la transcription « l'épopée des passeurs d'Alsace » faite par J.GARNIER suite
au témoignage de Michel FERRY:

«Il fallait ensuite se diriger vers Moussey. Je savais que le curé nous y offrirait asile; ou
bien s'orienter vers Senones et frapper à la porte de l'Emile GIESSY dont l'hôtel nous serait
ouvert gratuitement.»

Jean-Pierre HOUEL dans son livre: MOUSSEY 1940-1944, chapitre « Nos curés
page 61 à 63» nous renseigne sur le rôle dans la résistance, des demoiselles BROGLIO de
Raon-l'Étape et des curés de Moussey. La photo des pages est à la suite.

Extrait de la page 61:

« Qui aurait dit que les abbés GASSMANN et MOLLIER, qui du haut de leur chaire,
prêchaient la paix et la fraternité,
qui aurait cru que ces curés qui, en octobre et novembre 1944, donnaient l'hostie à ces quelques
Allemands pratiquants qui venaient s'agenouiller à la table de communion, étaient des
combattants de l'ombre.

Certes, ils n'étaient pas allés sur le terrain de la Charbonnière, entremêler leur soutane avec
les suspentes des parachutistes tombés à terre, ils n'avaient pas non plus caché quelque arme
sous leurs vêtements sacerdotaux, mais l'église et le presbytère furent des lieux de résistance
occulte.»

Extrait de la page 62:

« Par temps favorable, nos curés lisaient leur bréviaire dans le jardin du presbytère, ou plus exactement faisaient mine, en attendant l'arrivée prévue de l'une ou l'autre des demoiselles BROGLIO. Celles-ci, à bicyclette depuis Raon, acheminaient les messages destinés aux officiers français de la résistance ou à l'état major britannique.

Ces personnes d'église qui ne manquaient pas un office dans leur paroisse étaient supposées être en brouille avec leur confesseur et venaient auprès de l'abbé GASSMANN, non pour une absolution, mais la réponse du précédent message. Evidemment, les dernières paroles de notre curé à l'égard de ces demoiselles n'étaient pas « allez en paix » mais « ne vous faites pas prendre ». C'était là un danger. Un seul ou une seule arrêté(e), pouvait détruire tout le réseau, car sous les interrogatoires des Allemands, on ne pouvait pas savoir jusqu'où pouvait aller la résistance humaine.

Le presbytère de Moussey était la plaque tournante de ces transmissions. De là, des agents locaux portaient ces ordres dont ils ne connaissaient pas l'origine, ni comment ils étaient arrivés là. Ils connaissaient seulement les lieux de destination, c'est-à-dire où se trouvaient les officiers français et anglais. Pour des raisons de sécurité, il est probable que ces filles de Raon-l'Etape ignoraient où se trouvaient ces maquis. Il fallait toujours une coupure dans la chaîne, en cas d'arrestation de l'un ou de l'autre. »

« MOUSSEY 1940-1944 » de Jean-Pierre HOUEL: Nos curés.

NOS CURÉS

Qui aurait dit que les abbés Gassmann et Mollier, qui du haut de leur chaire, prêchaient la paix et fraternité.

Qui aurait cru que ces curés qui, en octobre et novembre 1944, donnaient l'hostie à ces quelques allemands pratiquants qui venaient s'agenouiller à la table de communion, étaient des combattants de l'ombre.

Certes, ils n'étaient pas allés sur le terrain de la Charbonnière, entremêler leur soutane avec les suspentes des parachutes tombés à terre, ils n'avaient pas non plus caché quelque arme sous leurs vêtements sacerdotaux, mais l'église et le presbytère furent des lieux de résistance occulte.

Le mardi 7 avril 1942, Hubert Ledig, passeur de la Broque, arriva chez Eugène Odille avec deux jeunes alsaciens déserteurs du régime nazi. Marie Odille leur dit que son mari était " au village ". Ledig était heureux d'aller voir Eugène Odille. Ils ont eu à peine le temps d'échanger quelques mots près de la poste que Roberte Vançon, dont le père était gérant de la coopérative " l'Abeille " toute proche, arriva en courant et dit : " Eugène, sauvez-vous, les allemands sont chez vous et vous cherchent ".

Alors ce fut chacun pour soi. Odille s'enfuit. Ledig et les deux jeunes gens vinrent se cacher derrière le bassin qui se trouvait en face de la maison Vauthier (Réale aujourd'hui). Là, ils ne savent pas pourquoi et comment, une femme vint les trouver et leur dit : " Allez-vous cacher dans l'église ".

Il n'y avait pas beaucoup de cachettes dans l'église et derrière le maître autel, leur sembla l'endroit le plus approprié.

L'abbé Mollier qui se trouvait dans le jardin de la cure, avait vu entrer dans l'église ces " drôles de paroissiens ". Au bout d'un certain temps, ne les voyant pas ressortir, il alla faire une visite de l'édifice et découvrit les trois hommes qui, à l'endroit où ils étaient, ne pouvaient pas prétendre d'être en train de faire une prière. A l'abbé Mollier, qu'ils prirent pour le curé de Moussesey, Hubert Ledig expliqua qui ils étaient, non sans une certaine crainte, car il ne savait pas de quel côté était cet ecclésiastique. L'abbé leur dit : " Je reviens dans un moment ". Ledig n'était pas tranquille et se demandait s'ils ne devaient pas changer de lieu. Au bout d'un certain temps, l'abbé Mollier revint, apportant une casserole de soupe bien chaude. Ils étaient rassurés, ce curé était un des leurs. Ils

avalèrent avidement ce potage car depuis qu'ils étaient partis de la Broque à 5 H du matin, et nous étions maintenant en fin d'après midi, ils n'avaient rien absorbé. De plus, ils avaient dû subir le froid et la pluie.

L'un des déserteurs voulut se débarrasser des papiers allemands qu'il avait sur lui en pensant peut-être les retrouver plus tard comme pièces à conviction. J'ai rencontré le 13 février 1991 Hubert Ledig, âgé de 79 ans. Il m'a expliqué où avaient été glissés le 7 avril 1942 ces documents, ayant aujourd'hui une certaine valeur historique. Ils sont très difficiles à récupérer mais doivent encore être aujourd'hui dans l'église de Moussey.

Vers 19 H, les trois hommes gagnèrent la ferme Lebas, derrière le château Laederich. Là, ils purent manger et coucher. Le lendemain, les deux déserteurs suivirent le chemin des évadés. Par la forêt, Hubert Ledig regagna la Broque, où il devait attendre un moment propice à un autre passage. Au moment des événements d'août 1944, un maquisard arrivé là " tout à fait par hasard ", fut caché dans le confessionnal. Par temps favorable, nos curés, lisaient à tour de rôle, leur bréviaire dans le jardin du presbytère, ou plus exactement faisaient mine, en attendant l'arrivée prévue de l'une ou l'autre des demoiselles Broglio. Celles-ci, à bicyclette, depuis Raon l'Etape, acheminaient les messages destinés aux officiers français de la résistance ou à l'état major britannique.

Ces personnes d'église qui ne manquaient pas un office dans leur paroisse, étaient supposées être en brouille avec leur confesseur et venaient chercher auprès de l'abbé Gassmann, non pas une absolution, mais la réponse du précédent message. Evidemment, les dernières paroles de notre curé à l'égard de ces demoiselles n'étaient pas " allez en paix " mais " ne vous faites pas prendre ". C'était là le danger. Un seul ou une seule arrêté, pouvait détruire tout le réseau, car sous les interrogatoires des allemands, on ne pouvait pas savoir jusqu'où pouvait aller la résistance humaine.

Le presbytère de Moussey était la plaque tournante de ces transmissions. De là, des agents locaux portaient ces ordres dont ils ne connaissaient pas l'origine, ni comment ils étaient arrivés là. Ils connaissaient seulement les lieux de destination, c'est à dire où se trouvaient les officiers français et anglais. Pour des raisons de sécurité, il était probable que ces filles de Raon l'Etape ignoraient où se trouvaient ces maquis. Il fallait toujours une coupure dans la chaîne, en cas d'arrestation de l'un ou de l'autre.

Coincidence tragique, au moment où je termine ces lignes le 21 février 1991, j'apprends la mort de l'abbé Mollier que j'ai vu la veille à Paris, à l'hôpital où il était soigné.

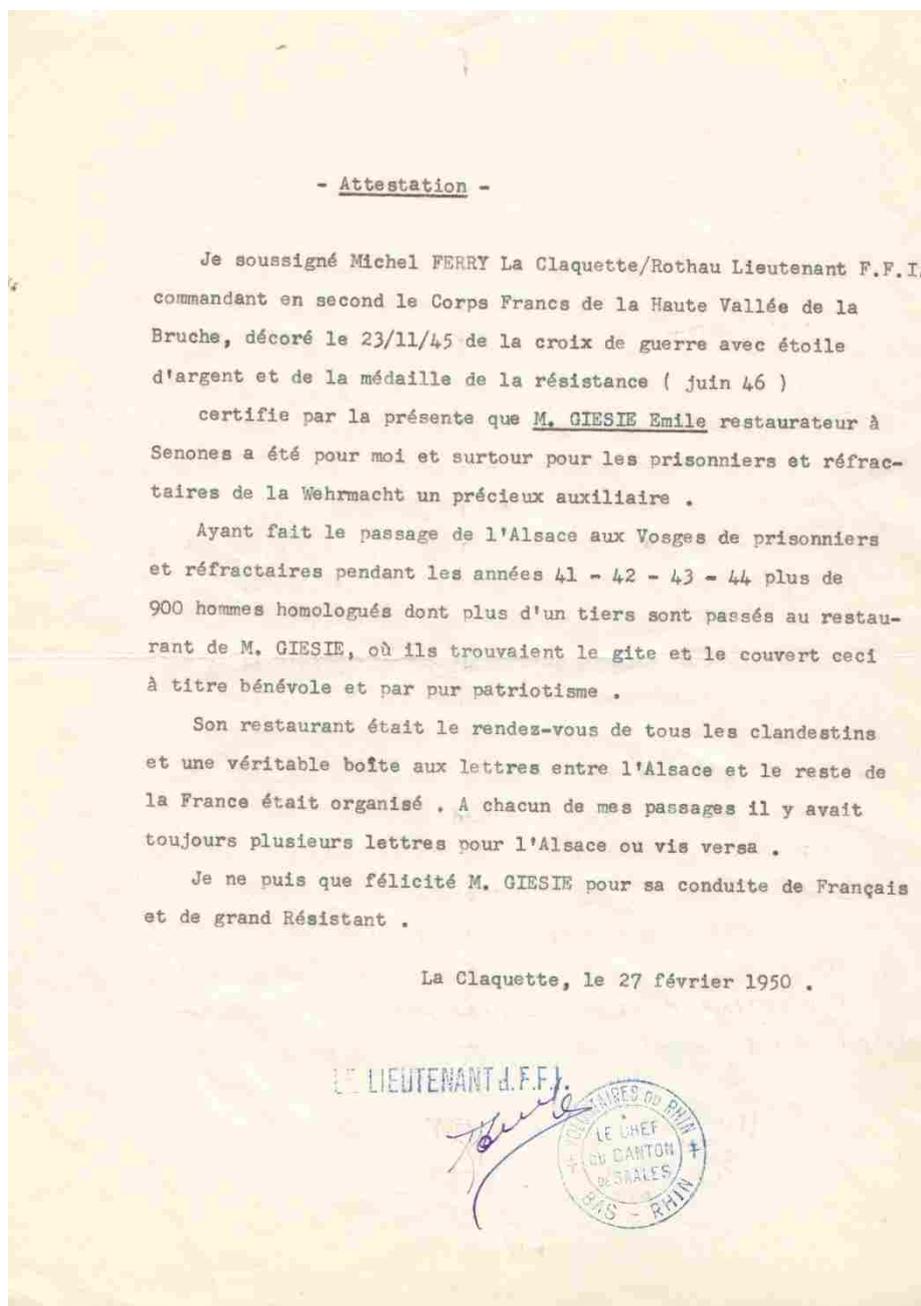
Emile GIESIE de Senones dit JESE ou JESI.

« Mr GIESIE Emile restaurateur à Senones a été pour moi et surtout pour les prisonniers et réfractaires de la Wehrmacht un précieux auxiliaire.

Ayant fait le passage de l'Alsace aux Vosges de prisonniers et réfractaires pendant les années 41-42-43-44, plus de 900 hommes homologués dont plus d'un tiers sont passés au restaurant de Mr GIESIE, où ils trouvaient le gîte et le couvert, ceci à titre bénévole et par pur patriotisme.

Son restaurant était le rendez-vous de tous les clandestins et une véritable boîte aux lettres entre l'Alsace et le reste de la France était organisée. A chacun de mes passages, il y avait toujours plusieurs lettres pour l'Alsace et vice-versa.»

27 février 1950.



Joséphine BLAISON née ERB de Moussey,

sans lien de parenté proche avec Aimé BLAISON.

Joséphine épouse de Léon BLAISON (qui était prisonnier de guerre), avait à charge, son beau père malade.

Elle a accueilli de nombreux évadés et des familles entières dont celle d'Hubert LEDIG en mai 1943 et ma famille complète le 21 octobre 1943, puis ma famille incomplète le 17 mai 1944 suite à l'arrestation de mon papa et de son frère aîné. La maison de Joséphine BLAISON a été un point de chute pour une partie des évadés amenés par Michel FERRY qui la connaissait de longue date puisqu'elle était elle-même originaire du même village de la vallée de la Bruche.

Joséphine BLAISON a accueilli aussi 4 parachutistes anglais pendant un certain temps. C'est elle-même qui nous a raconté la scène suivante lors d'une des visites que nous lui avons faites, grand-père et moi.

« Un jour que mes Anglais étaient prêts à passer à table dans la salle à manger, (ils étaient en uniforme et avaient gardé tout sur leur dos même pour manger avait elle précisé), ils ont entendu toquer très fort à la porte d'entrée. Les Anglais avaient tout prévu pour prendre la clé des champs au cas où ...Heureusement ce n'était pas les Allemands mais c'était la voisine qui venait dire qu'elle en avait vu dans les parages. Sur le grenier, bien caché, il y avait des parachutes anglais. Et j'en ai découpé un pour récupérer du tissu pour quand j'ai attendu mon gamin ». (Son fils Jean-Jacques BLAISON est né en décembre 1946).

J'ai appris ce jour là que ma jolie robe à smocks que j'aimais tant avait été faite avec le tissu de ce même parachute anglais découpé par Joséphine dite « la Fine ».

L'adresse de Joséphine a servi aussi de boîte aux lettres pour une correspondance entre évadés et leur famille et vice versa. Michel FERRY déposait des courriers alsaciens que Joséphine se chargeait de faire parvenir aux destinataires en France et il récupérait, lors de ses passages, des missives arrivées chez elle et les acheminait en Alsace.

L'adresse de Joséphine fut aussi un lieu discret pour des demandes et des dépôts de faux papiers. (La photo d'un document original à ce propos suit un peu plus loin dans le texte).

Pierre FERRY d'Hersbach, 13 ans (mon oncle), évadé, témoigne en 1947, de l'accueil de sa famille et de lui-même, à deux reprises, (en octobre 1943 puis en mai 1944) par Joséphine BLAISON. (Lire dans « une famille de Résistants » www.resistance-deportation.org/spip.php?article195.)

Dans son ouvrage MOUSSEY 1940-1944 déposé à la médiathèque de Saint-Dié des Vosges sous la référence L.3.393, Jean Pierre HOUEL, qui avait de 11 à 15 ans au moment des faits écrit en page 1 :

« Je raconte des faits dont je suis absolument sûr pour les avoir vécus en grande partie. Certains écrits ont été visés par des témoins. »

Pages 65 et 66, dans la rubrique « les passeurs » il relate l'évasion d'Hubert LEDIG et de sa famille sous la protection de Michel FERRY et son accueil et son hébergement chez Madame Léon BLAISON. Il écrit dans le paragraphe « les passeurs » :

« ...Finalement après une marche pénible, ces gens qui voulaient rester français, arrivèrent à Moussey, chez Mme Léon BLAISON, qui accueillera tout le groupe et les hébergea.»

« Hubert LEDIG et son épouse remercient spécialement Mme Léon BLAISON, décédée aujourd'hui qui les hébergea avec leurs deux enfants lors de leur fuite de l'Alsace ainsi que 8 autres personnes et un enfant de 14 mois.»

LES PASSEURS

A Moussey, nous sommes situés à proximité de la limite Vosges-Alsace et pendant la guerre près de la frontière établie par les allemands France - Allemagne.

Je dois parler de ces passeurs qui faisaient traverser la zone dangeureuse et interdite à ces déserteurs du régime nazi, à ces prisonniers évadés et dans certains cas, aux aviateurs alliés, abattus en Allemagne et qui voulaient rejoindre leur unité en Angleterre.

L'histoire de Moussey touche celle de ces hommes et particulièrement celle d'Hubert Ledig de la Broque qui a gardé une grande estime pour les gens de notre village qui lui ont apporté aide, nourriture et logement en dépit des risques encourus. Hubert Ledig et son épouse remercient spécialement Mme. Léon Blaison, décédée aujourd'hui, qui les hébergea avec leurs deux jeunes enfants lors de leur fuite de l'Alsace ainsi que huit autres personnes et un enfant de 14 mois.

Fin avril 1943, Ledig né en 1912 et qui avait maintes fois passé la frontière, devait être incorporé dans l'armée allemande. Pour cet homme, il n'était pas question de porter cet uniforme, son père avait d'ailleurs déjà déserté en 1914. D'autres de son âge étaient aussi concernés par cette mesure et ils organisèrent la fuite et cette fois avec leur famille sur qui, les allemands pourraient exercer des représailles. Ils étaient treize hommes, femmes et enfants qui allaient tenter de passer de l'autre côté.

Les Ledig avaient deux enfants, Hubert 13 mois et Christiane 5 ans. Comme, cité plus haut, il y avait aussi un enfant de 14 mois chez les autres déserteurs, ces petits ne pouvaient pas marcher. Un menuisier de la Broque fabriqua deux hottes pour y mettre les bambins. Des ouvertures avaient été faites sur les côtés pour que ces petits puissent voir à l'extérieur.

Le 2 mars 1943, tôt le matin et d'après les renseignements du garde forestier Leypold, c'était le moment le plus favorable pour franchir la zone interdite et dangeureuse.

Les deux petits furent placés dans les hottes, portées par les hommes. Hubert, 14 mois, ne voulait pas rester dans cette cage et se mit à pleurer. Comme il fallait le silence complet, on mit cet enfant dans la

poussette dont on s'était muni pour transporter quelques bagages. Un prisonnier qui s'évadait et qui faisait partie du groupe, tira à l'aide de son cache-nez, charrette, enfant et bagages.

Hubert Ledig, connaisseur du passage, ouvrait la marche, derrière lui, des femmes, des enfants qui pouvaient marcher dont la petite Christiane, 5 ans, qui avait voulu emporter son sac d'école duquel ses parents avaient retiré les livres allemands et mis quelques paquets Maggi, pour faire du bouillon au cours du voyage. Les hommes fermaient la marche et surveillaient les alentours.

Un habitué des lieux, passeur également, Michel Ferry, les accompagna jusqu'à la frontière, c'est à dire pour traverser la zone interdite la plus dangereuse. L'itinéraire choisi n'était pas le plus court mais celui où la poussette pouvait rouler : - Salm - Haut de Barfontaine - Sentier de Barfontaine - Route du bas de la Côte des Chênes - Lieumont- La Basse à Moussey.

Ledig, depuis qu'il parcourait ces endroits, n'avait jamais eu peur. Mais aujourd'hui, il avait une grande crainte : son épouse, ses enfants et tout ce groupe, facilement repérable, étaient dans ce territoire interdit où les allemands pouvaient tirer sans sommations. De plus, avec les enfants, on marchait lentement, en cas de découverte par l'ennemi, il était impossible de fuir. C'était pour Hubert Ledig, sa mission à plus hauts risques. Hubert avait, durant tous ces passages, comme il le disait " toujours eu de la chance". Aujourd'hui cette chance était encore là. Ces enfants qu'il fallait souvent porter, gardaient le silence. Cette frontière, délimitée par les bornes " F " France et " D " Deutschland, était franchie mais le danger existait toujours, les patrouilles opéraient de part et d'autre de la ligne. Finalement, après une marche pénible, ces gens qui voulaient rester français, arrivèrent à Moussey, chez Mme. Léon Blaison, qui accueillit tout le groupe et les hébergea.

Hubert Ledig, sa femme et ses deux enfants, grâce à de faux papiers, purent gagner Saint Christol, sur le plateau d'Albion dans le Vaucluse où ils retrouvèrent là, son père exilé en 1940 pour ses sentiments pro-français. Hubert Ledig continua à être actif dans la résistance. Il revint dans les Vosges en août 1943, à Laveline devant Bruyères.

En octobre 1944, il participa à la libération de la ville où il fut blessé, à la tête des troupes américaines auxquelles il servait de guide. Chaque année, Hubert Ledig refait avec des touristes, le sentier des passeurs. Mais cette fois, en commentant.

Eugène ODILE,
hébergeur et convoyeur de Moussey.

Certificat établi par Michel FERRY le 22 février 1947. (Archives de Michel FERRY).

« Michel FERRY certifie que Mr ODILE et Mr Aimé BLAISON de Moussey ainsi que Mr Edmond Robert MARCHAL né le 2 mars 1903 à Le Saulcy (Vosges) et d'autres camarades faisaient partie de la filière organisée Alsace-Vosges pour le passage des prisonniers et des Alsaciens réfractaires de la Wehrmacht et qu'ils étaient chargés de les héberger et de les conduire dans des centres où ils pouvaient gagner la ligne de démarcation... »

Michel FERRY
E/Chef de Secteur de la Vallée de la Bruche
Lt.F.F.I. Lt.Volontaire du Rhin
Croix de Guerre avec étoile d'argent
Médaille de la résistance

Certifie par la présente que Mr.MARCHAL Edmond,
Robert, né le 2 Mars 1903 à Le Saulcy (Vosges) faisait partie
de la filière organisée Alsace-Vosges pour le passage des
prisonniers et des Alsaciens réfractaires de la Wehrmacht,
était chargé ainsi que Mr.ODILE,Mr.BLAISON Aimé de Moussey
et d'autres camarades de les héberger et de les conduire
dans des centres où ils pouvaient gagner la ligne de démarcation

Arrêté le 16 Août 43 par la Gestapo pour passa-
ge et aide apporté aux prisonniers évadés il fut condamné à
la prison et à la déportation et interné dans les camps de
concentration en Allemagne jusqu'à la Libération.

La Claque, le 22 Février 1947.

Traqué par la gestapo, Eugène a pu échapper à l'arrestation mais Marie et Fernand (né le 9 octobre 1923) ont été arrêtés et déportés. Traqué par la Gestapo, Eugène s'est réfugié dans l'Ain et le Jura et trouva la mort au passage d'un pont le 8 août 1943.

Leur fils Fernand ODILLE a été déclaré N N (Nacht und Nebel) et de ce fait a connu des conditions de vie épouvantables dans les prisons et camps de Wittlich, de Brème, de Gross Rosen, Flossenbourg. Il est mort le 10 mars 1945 à Leitmeritz près de Prague.

Marie est rentrée de déportation très affaiblie, elle est décédée le 4 octobre 1947.

Page 9,10 et 11 dans « MOUSSEY 1940-1944 » de Jean-Pierre HOUEL.

LA FAMILLE EUGENE ODILLE

Concernant ces faits, je peux les écrire avec une grande précision puisqu'ils se sont passés dans le quartier que j'habitais. De plus, j'ai eu la chance de retrouver en mars 1989, après quelques recherches, la fille Irène que j'avais perdue de vue depuis 1947 ou 1948, et qui est la seule rescapée de la famille.

La famille Odille habitait la maison se trouvant au dessus de chez Cablé, juste sous la forêt(Maugé aujourd'hui). C'était un maillon de la chaîne de passage des prisonniers évadés voulant regagner leur pays ou les troupes françaises combattantes. La maison était parfaitement bien située sous le bois et presque au bout du "sentier jaune". Les passeurs qui venaient de La Broque-Schirmeck, accompagnant les évadés, montaient par Salm et la Haute Loge. Il fallait faire attention aux patrouilles à la frontière. Ces hommes acheminaient ces évadés sans recevoir de rétribution et le faisaient par patriotisme. De plus, il était facile aux allemands d'introduire un des leurs dans la filière et ainsi connaître les personnes qui faisaient partie du réseau. Ce fut probablement ce qui arriva pour Odille.

Le mardi 7 avril 1942 (mardi après Pâques), à 10H30, deux allemands et deux civils, sûrement des français à la solde des allemands, arrivèrent par surprise chez Odille, trouvèrent Marie Odille, son fils Fernand âgé de 18 ans et la fille Irène qui en avait 12. Eugène Odille était à son travail, à l'usine.

Deux personnes évadées, qui faisaient halte à ce moment là, purent s'échapper de justesse. Une personne du quartier alla prévenir Eugène que les allemands étaient chez lui. Celui-ci se cacha dans les sous sols de la maison commune près de l'église. Les allemands effectuèrent une perquisition en règle dans la maison, arrachant même des lames de parquet pour visiter sous les planchers.

Les allemands attendaient Eugène pour le "cueillir" vers midi, revenant de son travail. Ils étaient très bien renseignés et connaissaient le surnom d'Odille " Kiki". Ne voyant rien venir, les deux civils emmenèrent Irène chercher du pain à la coopérative en faisant attention à la conversation qu'elle pouvait avoir avec les personnes qui la rencontraient. De retour à la maison, Eugène Odille ne s'étant pas présenté, les allemands dirent à Marie Odille, "Vous, on vous emmène ainsi que votre fils, la

gamine, on la laisse, nous viendrons la chercher plus tard". Marie et son fils Fernand partirent sans aucun bagage. Il était environ 14 ou 15 H.

Mr. Jules Py, maire, qui avait appris ce qui se passait dans le quartier et l'arrestation manquée d'Eugène Odille, montait à pied la rue du Fossé.

Il m'appela au passage. Nous passâmes chez Emile Haouy où s'était réfugiée Irène. Il y avait là un neveu d'Odille âgé de 16 ou 17 ans. Nous sommes allés à la maison Odille. Sur les indications d'Irène, Mr. Py prépara une valise et un sac à dos avec du linge et le nécessaire pour le voyage dans l'intention de la fuite d'Eugène Odille.

Mr. Py nous chargea, le neveu d'Odille et moi-même, de porter ces bagages à Eugène à la maison commune. Il était alors 17 ou 18 H. Nous sommes passés par le chemin le plus caché, notamment par le sentier le long du canal du Jacquard.

Dès qu'Eugène Odille fut pourvu du nécessaire, il prit le chemin de la France libre. Je ne sais combien de temps il mit pour atteindre la ligne de démarcation.

Là, il fit le passeur entre la France occupée et la France libre, de même que le trafic du marché noir. Sa zone d'action était le Jura et l'Ain. Caché sur le tender d'une locomotive, pour éviter la surveillance des allemands qui avaient envahi la zone libre le 11 novembre 1942, il fut tué au passage d'un pont le 8 août 1943.

Enterré à Bourg en Bresse, son corps fut ramené à Moussey après la guerre.

Marie et son fils Fernand furent déportés.

Fernand a été vu à Trèves puis à Breslau et disparut dans les camps de concentration.

Marie revint très diminuée de son séjour en Allemagne. Elle venait souvent chez nous. Elle avait tellement souffert que lorsqu'elle racontait ce qu'elle avait subi, elle se mettait à pleurer.

Rentrée en juin 1945 et trop affaiblie, elle mourut le 4 Octobre 1947.

Quant au sort d'Irène, restée seule à 12 ans, elle fut recueillie par les voisins, Mr. et Mme Haouy, où elle resta deux mois.

Dans la famille, oncles ou tantes, personne n'osait l'héberger, de crainte de voir les allemands venir faire une visite puisque ceux-ci avaient dit qu'ils reviendraient la chercher.

Après son séjour chez Haouy, elle fut placée à l'orphelinat à Epinal (8 jours) puis dans une annexe à Forge Neuve près de Darney (9 mois). Sur décision de sa famille et pour l'éloigner des Vosges, elle fut envoyée par la Croix Rouge chez une tante à Amberieux (mars 1943).

Là, elle put revoir son père qui se cachait mais qui fut tué comme cité plus tôt en août 1943.

Au retour de sa mère, Irène revint à Moussey mais se trouvant seule après octobre 1947, fut placée à Monthureux sur Saône et est revenue ensuite chez sa tante à Wackenbach puis travailla à Strasbourg.

Quarante trois ans après ces événements, j'ai retrouvé Irène Odille dans la banlieue de Strasbourg.

Irène Odille, âgée de 60 ans, est décédée le 4 Mai 1991.

Je me souviens d'un récit entendu dans mon enfance chez Joséphine BLAISON, où il était question de plusieurs familles ODILLE ou ODILE ayant aidé la filière des passeurs.

Outre celle d'Eugène ODILLE et Marie CHARPENTIER, j'avais compris que plusieurs autres familles ODIL(L)E, avaient accueilli des évadés à Moussey et dans les villages voisins dont Quieux et Le Puid et (ou) les auraient convoyé plus loin.

« La Célestine du Charles ODILLE et leurs enfants ont donné des bons coups de mains. » avait dit Joséphine BLAISON.

Grâce aux conversations entendues entre 1950 et 1956, chez Joséphine BLAISON, chez Michel FERRY et chez mon grand-père j'ai compris que parmi les ODILLE dont j'avais entendu dire qu'ils faisaient partie de la résistance et aidaient les évadés ou (et) les alliés, certains avaient des liens avec la vallée de la Bruche. De plus une famille ODILLE était apparentée à une famille MARCHAL qui elle aussi rendait des services à la filière d'évasion. Un Mr ODILLE se rendait à Faucogney et convoyait à cette occasion des évadés se rendant vers le sud. Il les déposait chez des amis ou membres de sa famille qui les hébergeaient et se chargeaient de les faire partir plus loin.

Il avait été question aussi d'un café ODILLE à Le Saulcy et d'un relai de la filière à Marseille en direction de l'Afrique du nord.

Suite à mes recherches sur le registre d'état civil de Moussey, j'ai trouvé l'acte de naissance d'une Célestine FERRY de Moussey mariée à Charles ODILE originaire de Luvigny et j'ai trouvé les acte de naissance de leurs enfants: Charles, Lucien, Marcel, Henri, Aimé, Désiré, Marie, Paul, des prénoms cités soit par Michel FERRY, par mon grand-père Etienne FERRY ou par Joséphine BLAISON.

Il s'avère donc que les frères: Charles ODILE né le 17 septembre 1890 marié à Mathilde WEBER, Lucien ODILE né le 19 janvier 1892 marié à l'époque à Madeleine GUERIN de Marseille, Aimé ODILE né le 22 avril 1896, Marcel ODILE né 25 septembre 1897 marié à Albertine SIEGENFUHR, Henri né le 16 juin 1899 marié à Anna Maria GLOCK de Nancy, Désiré ODILE né le 1 août 1904 marié à Pélagie CIEPLIK, Paul né le 21 juillet 1905 marié en 1931 à Anne Yvonne BATY ainsi que leur sœur Marie ODILE née le 22 mai 1902 ainsi qu'une autre demoiselle ODILE de cette même famille, ont apporté une aide à des évadés passés (soit par Etienne FERRY et son fils Jean entre l'automne 40 et mai 43 soit par Michel FERRY de début 41 au 5 septembre 44) ou soit à des parachutistes anglais.

Marcel ODILE et Désiré ODILE seront arrêtés lors de la grande rafle de Moussey le 24 septembre 1944. Marcel ODILE est décédé à Muhldorf en Allemagne le 4 janvier 1945, Désiré ODILE le 25 janvier 1945 à Blechhammer en Pologne.

Fernand ODILLE né le 13 avril 1923, (bien que son nom porte deux L est le fils de Charles ODIL(L)E et de Mathilde WEBER époux de Marie Thérèse ISSELE; il est donc neveu de Marcel et Désiré précédemment cités et il est un des petits fils de Charles et Célestine. Il aurait participé lui aussi à l'aide apportée aux évadés, aux alliés et à la résistance locale, il a été arrêté le 18 août 1944 (avec 53 hommes du village en représailles de leur participation à la réception d'un parachutage) et il a été assassiné au Struthof le 2 septembre 1944.

Ce serait donc bien des membres de cette grande famille ODILE de Moussey, des plus âgés, à leurs enfants et certains petits-enfants, qui ont participé à la résistance et ont été des relais de la filière d'évasion.

Mais il y eut aussi des aidants parmi les « ODILLE » qui suivent:

Jean Baptiste Paul ODILLE (prénom usuel Paul) de Moussey, né le 28 février 1899 fils de Jean-Baptiste ODILLE et de Marie Joséphine GERARD, époux de Madeleine RAVENEL a été arrêté le 24 septembre 1944 à Moussey. Il a été déporté à Schirmeck, Dachau, mort à Auschwitz courant janvier 1945 selon la transcription du jugement de décès, (mais serait en

fait décédé le 25 03 1945 à Buchenwald d'après le site bddm. org: Fondation pour la Mémoire de la Déportation).

Emile ODILE né le 29 novembre 1914 à Senones sera arrêté le 5 octobre, déporté au camp de Schirmeck le 6 octobre 1944, puis Dachau, Léonberg, sera libéré de Dachau le 29 04 1945.

Parmi les résistants arrêtés le 24 septembre 1944*(1) à Moussey et dans les villages environnant j'ai lu sur le site bddm. org (Fondation pour la Mémoire de la Déportation), beaucoup de personnes du nom d'ODIL(L)E.

Outre celles précédemment citées, il y a:

Robert ODILLE né le 17 février 1910 à la Petite-Raon, arrêté le 24 septembre 1944, déporté à Schirmeck, Dachau, Muhldorf, décédé le 29 mars 1945 à Muhldorf. (Sur la transcription de l'acte de décès de Robert Eugène ODILLE, né le 17 février 1910 à la Petite-Raon, précédemment domicilié route de Belval, fils de Jeanne ODILLE, époux d'Elisabeth Caroline STOUVENOT, il est écrit décédé le 27 mars 1945 à Dachau).

Maurice ODILLE né le 5 février 1897 à Le Puid, arrêté le 24 septembre 1944, déporté à Schirmeck, Dachau, est décédé à Dachau le 26 janvier 1945.

Mais d'après l'acte de naissance et la transcription de décès, il est précisé: Joseph Maurice ODILE né le 5 février 1897 au Puid, fils de Joseph Eugène ODILE et de Marie Joséphine PIERRON, marié à Marie Elise BASTIEN, décédé à Dachau (non le 26 janvier), mais le 26 février 1945.

De plus j'ai lu sur les transcriptions de jugement de décès et leur acte de naissance que:

Marcel François ODILLE né le 9 mars 1902 à la Parrière à Le Saulcy fils de Marie Alice ODILLE, petit fils de Louis ODILE et d'Augustine BICHLER, marié à Le Puid en 1929 avec Marie Julie MARCHAL est décédé le 6 février 1945 à Auschwitz.

Il avait été arrêté le 24 septembre 1944, déporté à Schirmeck, Dachau puis Auschwitz.

Raymond René ODILLE né le 4 juillet 1905 à Quieux, Le Saulcy, fils d'Alexandre ODILLE et de Florentine ODILLE, époux de Paulette AUBERT, bûcheron et tisserand, décédé le 6 avril 1945 à Dachau.

Il avait été arrêté le 24 septembre 1944, déporté à Schirmeck, Dachau.

Une de ses sœurs, Marie Alice ODILLE née le 19 avril 1900 à Quieux, mariée le 18 mai 1929 à Ernest MARCHAL né le 11 avril 1902 à le Haut de Harcholet à Le Saulcy a vu ce dernier arrêté lui aussi le 24 septembre 1944. Il sera lui aussi déporté à Schirmeck, Dachau

(mat 114256), Auschwitz (mat 200670), mort en déportation. (André MARCHAL, fils de ce couple, m'a précisé que ses grands parents ODILLE étaient aubergistes.

Une autre sœur, Marie Joséphine ODILLE, née le 14 octobre 1898 était mariée à Raymond HAISSAT.

Une autre sœur, Germaine ODILLE née le 5 avril 1903 à Quieux, était mariée à Henri Ernest ALEM. Un Henri ALEM né le 6 mai 1905 à Le Mont Le Saulcy a été arrêté le 24 septembre 1944, déporté à Schirmeck puis Dachau, mort à Dachau le 2 mars 1945.

Une autre sœur Marie Lucie ODILLE née le 4 novembre 1896 à Quieux est décédée en 1971.

Dans une autre famille ODILLE, il y eut un Pierre aimé ODILLE né le 10 février 1923 à Le Saulcy, fils d'Emile Aimé ODILLE et de Joséphine HAXAIRE, habitant à Quieux commune de Le Saulcy, arrêté le 24 septembre 1944, déporté à Schirmeck, Dachau, décédé à Dachau le 25 janvier 1945, il était le petit fils de l'aubergiste Marie-Louise ODILLE née VIOLANT.

D'autres ODILE, faisaient partie de la résistance, (précisément du G.M.A.). J'ai lu leur nom sur l'extrait du document « F.F.I du G.M.A » (Archives de J.M.ADENOT).
J'ai ajouté des précisions lues sur les actes d'état civil:

Raymond ODILE né le 2 mars 1907 à La Petite-Raon habitant à Laneuveville-les-Raon, F.F.I. du G.M.A depuis le 1 juin 1944 est mort à Viombois le 4 septembre 1944. (D'après la transcription du décès, il s'agit bien de Raymond Eugène ODILLE né le 2 mars 1907, fils d'Ernest Camille ODILLE et de Julie Anna GSCHWEND, époux de Jeanne GERARDIN, décédé le 4 septembre 1944 à Neufmaisons Meurthe-et-Moselle. La bataille de Viombois a eu lieu sur la commune de Neufmaisons)

Robert Paul Alphonse ODILE né le 5 février 1906 à Saint-Dié, fils de Jean Baptiste ODILE et de Marie Ernestine MANGEL; il a été marié à Georgette Alice COLIN puis à Suzanne VILLEMAIN, habitant à Thiaville était dans les F.F.I. du G.M.A. du 1 juin 1944 au 6 septembre 1944, rentré de déportation.

Extrait du texte de Pierre DULOISY « 24 septembre 1944 ». Archives d'André MARCHAL de Quieux.

« Au passage, notre voisine Louise ROPP nous dit que les Allemands étaient à la recherche d'Ernest MARCHAL qui ne s'était pas présenté au rassemblement. Nous avons su par la suite, qu'au moment des événements, il se trouvait au café ODILLE, tenu par sa belle famille; il est alors descendu en toute hâte dans le ruisseau qui longe l'arrière de la maison. En amont, il trouve un endroit pour se dissimuler. Mais tenu au courant des recherches insistantes dont il est l'objet et des menaces de représailles proférées envers ses proches, craignant pour leur vie, il décide de se rendre. Les Allemands lui en tinrent rigueur et il fut particulièrement maltraité lors de l'interrogatoire qu'ils lui firent subir par la suite. A noter, à cette occasion, que les Allemands disposaient de bons informateurs, car, lors des recherches, il était connu par ces derniers, à la fois sous son patronyme et sous son sobriquet « CHIPON ».

Sur les registres d'état civil de Moussey et communes environnantes, en ligne sur internet, je constate qu'il y avait des naissances de garçons avant 1905 dans plus de 15 autres familles ODIL(L)E. Sur les actes de mariage, je constate qu'il existe plusieurs couples ODILLE MARCHAL et je constate aussi que les épouses sont souvent originaires de communes alsaciennes. Il n'y a en effet qu'un massif boisé large de 14 kilomètres qui sépare les villages vosgiens de Moussey, Le Saulcy ect de ceux situés du côté alsacien.

Il s'avère donc difficile pour l'instant de dire avec certitudes lesquelles parmi les dernières personnes précédemment citées portant le nom ODIL(L) E, ont été les aidants de la filière des passeurs dont parlait Joséphine BLAISON avec soit mon grand-père soit mon grand-oncle.

Marcel DUBOIS né le 8 février 1898 et son épouse Mathilde née FROITIER instituteurs domiciliés à Quieux-Le Saulcy ont accueilli des prisonniers de guerre évadés passés par mon grand-père et mon papa dans une période se situant entre l'automne 40 et début octobre 43.

Marcel et Mathilde ont de plus apporté aide et soutien moral à ma famille paternelle suite à leur évasion d'Alsace le 21 octobre 43, dans une période se situant entre le 18 mai 1944 et 23 septembre 44 lorsque mon grand-père (devenu Edouard DIDIER après l'arrestation de mon papa et de son frère aîné), recherché par la gestapo allait de cachette en cachette.

Ma cousine et moi avons entendu grand-père parler avec émotion et reconnaissance de Messieurs DEFRANCE et DUBOIS. André DEFRANCE et son épouse instituteurs étaient d'ailleurs des amis de Marcel et Marthe DUBOIS.

Transcription de renseignements portés par Mme DUBOIS sur un document déposé au Bureau des archives des victimes des conflits contemporains(Caen)

« Arrêté le 23 septembre 1944 à Quieux Le Saulcy par le Sicherheitsdienst de Saâles. Faisant les fonctions de lieutenant F.F.I. mon mari a été arrêté après le 2^{ème} parachutage d'armes qui a eu lieu sur le terrain « Anatomie » Le Mont.

Situation au moment de l'arrestation: Chef de centaine
1^{er} RCV »

A. ARRESTATION.

Date : 23 Septembre 1944 Lieu : Quieux Le Saulcy

Autorité qui a procédé à l'arrestation : Sicherheitsdienst (Saâles)

Circumstances : Faisant les fonctions de lieutenant F.F.I. mon mari a été arrêté après le 2^{ème} parachutage d'armes qui a eu lieu sur le terrain "Anatomie" Le Mont.

Situation au moment de l'arrestation : Chef de Centaine - Instituteur

Noté, présents et adresses dans la maison du prisonnier :

a. Des témoins de l'arrestation : M^{me} Lamine Cultivatrice Quieux
M^{me} Kopp Josephine née Rinne sans profession Quieux
M^{me} Kopp Ernest, ouvrier d'usine Quieux

b. Des personnes impliquées dans la même affaire : Colonel Marlier Le Saulcy
Reposit Raymond, Président des Déportés de Le Saulcy
M^{me} Valentin, Instituteur Le Saulcy

Y a-t-il eu condamnation par un tribunal ? ? Date :

Si oui, lequel ? :

Peine prononcée ? :

Motif de la condamnation ? :

Prison de Saâles du 23 au 26 septembre 1944.

Camp de Schirmeck du 26 septembre à début octobre 1944.

Camp de Dachau début octobre 1944 à janvier 1945.

Camp de Bergen-Belsen de janvier 1945 au 8 février 1945. Décès le 8 février 1945.

C. DÉPORTATION EN TERRITOIRE EXCLUSIVEMENT ADMINISTRÉ PAR L'ENNEMI.

Date de départ en déportation : 23 septembre

Lieu de départ : ~~Saulcy~~ Ecole de Quieux, puis prison de Saalburg

Lieux successifs de déportation : Schirmeck, Trachau, Bergen-Belsen

Schirmeck 26 septembre (3) au début d'octobre au

Trachau (Camp) (3) du début d'octobre à janvier 1944

Bergen-Belsen (Camp) (3) de janvier 1944 à 8 février 1945

(3) du

Copie de l'attestation d'Emile MARLIER Colonel d'infanterie ex-chef du 1^{er} RCV. (Fonds DODIN, archives de la Société Philomatique vosgienne).

Attestation:

Je soussigné MARLIER Emile, Colonel d'Infanterie retraité, Ex-Chef du 1^{er} Régiment de Chasseurs Vosgiens F.F.I. atteste sur l'honneur que:

Monsieur DUBOIS Marcel est entré au Régiment fin juillet 1944, dès sa formation, il y a rempli les fonctions de Chef de Trentaine et de Représentant de la Résistance dans la commune de Saulcy. Son attitude a été jusqu'à son arrestation, celle-ci comprise, digne de tous les éloges. Auparavant il avait, au titre du C.D.L.R rendus d'éminents services à la Résistance dès la fin de 1942.

Il est de notoriété publique que M.DUBOIS a fait de la propagande qu'il a diffusé des tracts et des journaux. Il a hébergé bien souvent des prisonniers évadés qui, venant de Rothau, aboutissaient à Quieux par le vallon de Barfontaine. C'est lui également qui était chargé de la recherche du terrain de parachutage et qui a fait homologuer par Londres le terrain dit « Anatomie » situé sur la commune du Mont et utilisé par le G.M.A. et le 1^{er} R.C.V.

Le certificat d'appartenance délivré à M.DUBOIS a été établi au titre du 1^{er} R.C.V. pour les seuls services rendus à cette unité. Il serait logique et conforme à la réalité que leur point de départ soit celui de son entrée dans le C.D.L.R.

Signé : MARLIER.

Copie de l'attestation de Georges FROITIER responsable départemental du mouvement C.D.L.R. (Fonds DODIN, archives de la Société Philomatique vosgienne).

Attestation.

FROITIER Georges, Directeur d'Ecole à Lamarche, ex-capitaine HENRY, responsable départemental du mouvement C.D.L.R., membre du Comité Départemental de Libération des Vosges, atteste sur l'Honneur que M.DUBOIS Marcel, mort en déportation au camp de Bergen-Belsen a reçu et hébergé des prisonniers français évadés et me les a adressés à Lamarche pour les faire passer en zone libre, dans le courant de l'été 1941.

Qu'il a, dès le début de 1943, au titre du Mouvement C.D.L.R, diffusé dans le secteur de Senones, des tracts et des journaux clandestins.

Qu'il faisait déjà partie à cette époque de l'Armée Secrète.

C'est à lui, pour le secteur de Senones, que je donnais connaissance des ordres concernant la dite « A.S. » et signé « Général VIDAL ».

Qu'il m'a hébergé pendant les mois d'août et septembre 1943, après la dispersion du camp de Villotte (secteur de Lamarche), et ma mise en sommeil provisoire de mon chef régional.

Qu'il a, en compagnie de Lucien SIMONNOT, trouvé et piqueté le terrain de parachutage de son secteur.

A Lamarche, le 29 mai 1952.

Signé: FROITIER.

Vu pour la légalisation de la signature de M.FROITIER: A Lamarche le 29 mai 1952.

Le Maire: signé, illisible.

(Transcription des copies des pièces possédées par Mme Marthe DUBOIS, née FROITIER, institutrice, habitant en ce moment 5 rue du 11 novembre 1918 à Saint-Dié).

Copie des attestations d'Emile MARLIER Colonel d'infanterie ex-chef du 1^{er} R.C.V. et de Georges FROITIER responsable départemental du mouvement C.D.L.R.

(Fonds DODIN, archives de la Société Philomatique vosgienne).

Attestation;.

Je soussigné MARLIER Emile, Colonel d'Infanterie retraité, Ex Chef du 1er Régiment de Chasseurs Vosgiens F.F.I. atteste sur l'honneur que:

Monsieur DUBOIS Marcel est entré au Régiment fin juillet 1944, dès sa formation, il y a rempli les fonctions de Chef de Trentaine et de Représentant de la Résistance dans la commune de Saulcy.

Son attitude a été jusqu'à son arrestation, celle-ci comprise, digne de tous les éloges. Auparavant il avait, au titre du C.D.L.R. rendu d'éminents services à la Résistance dès la fin de 1942.

Il est de notoriété publique que M. Dubois a fait de la propagande qu'il a diffusé des tracts et des journaux. Il a hébergé bien souvent des prisonniers évadés qui, venant de Rothau, aboutissaient à Quieux par le vallon de BARFONTAINE. C'est lui également qui était chargé de la recherche du terrain de parachutage et qui a fait homologuer par Londres le terrain dit "ANATOMIE" situé sur la commune du Mont et utilisé par le G.N.A. et le 1er R.C.V.

Le certificat d'appartenance délivré à M. DUBOIS a été établi au titre du 1er R.C.V. pour les seuls services rendus à cette unité. Il serait logique et conforme à la réalité que leur point de départ soit celui de son entrée dans le C.D.L.R.

signé: Marlier.

Attestation.

FROITIER Georges, Directeur d'Ecole à LAMARCHE, ex-capitaine HENRY, responsable départemental du mouvement C.D.L.R., membre du comité départemental de Libération des Vosges, atteste sur l'honneur qu M. DUBOIS Marcel, mort en déportation au Camp de BERGEN-BELSEN a reçu et hébergé des prisonniers français évadés et me les a adressés à Lamarche pour les faire passer en zone libre, dans le courant de l'été 1941.

Qu'il a, dès le début de 1945, au titre du Mouvement CDLR, diffusé dans le secteur de Senones, des tracts et des journaux clandestins.

Qu'il faisait déjà partie à cette même époque de l'Armée Secrète.

C'est à lui, pour le secteur de Senones, que je donnais connaissance de ordres concernant la dite "A.S." et signés: "Général VIDAL".

Qu'il m'a hébergé pendant les mois d'août et septembre 1943 après la dispersion du camp de Villette (Secteur de Lamarche), et ma mise en sommeil provisoire par mon chef régional.

Qu'il a, en compagnie de Lucien SIMONNOT, mort en déportation au Camp de NEUENGAMM, trouvé et piqueté le terrain de parachutage de son secteur.

A Lamarche, le 29 mai 1952 signé: Froitier.

Vu pour légalisation de la signature de M. Froitier apposée ci-contre:

A Lamarche le 29 mai 1952 Le Maire: signé, illisible

Copies des pièces possédées par Mme. Marthe DUBOIS, née Froitier, institutrice en retraite, habitant en ce moment 5 rue du 11 Novembre 1918 à ST. Dié.

Georges DORIDANT gendarme et
Robert VEYER moniteur de gymnastique.

Je me souvenais avoir entendu grand-père dire qu'un Gendarme DORIDANT et qu'un « Bébert », fripouille au grand cœur ayant travaillé au Château Saint-Louis, étaient de véritables patriotes aidant les opprimés du régime nazi.

Ma rencontre à Moussey le 7 septembre 2013, avec Arlette VINCENT née VEYER m'a permis de connaître enfin l'identité exacte de ces personnes.

Bébert était son papa, Robert VEYER qui a travaillé quelques jours comme cuisinier au Château Saint-Louis et qui avait pour ami et complice dans la résistance un ancien gendarme de Moussey: Georges DORIDANT.

Transcription du témoignage d'Arlette VINCENT née VEYER

donné le 7 septembre 2013 devant la stèle HAGUENAUER au lieu- dit « La Cabane Bambou à Moussey ». L'original suivra.

Ils (les Allemands) ont trouvé Marcel HAGUENAUER là, sur le bord du Rabodeau.

La Cabane Bambou, c'était là. Ma grand-mère Juliette SUBLON habitait le premier logement en bas, à l'étage, il y avait un couple âgé et puis mes parents et moi jusqu'en 1941.

Ma grand-mère a vu quand ils ont trouvé Marcel HAGUENAUER. Il n'était pas tout seul, il y en avait deux autres: un qui était blessé et que les Allemands ont mis dans un side-car et l'ont fait trainer dans Moussey toute la journée, et un autre qui s'est évadé.

Celui qu'ils ont trainé, je crois qu'ils l'ont amené au Struthof.*(1)

Il y en a un que mon grand-père, le père de mon père, a caché dans les caves et c'est l'Yvonne SUBLON, la couturière de l'époque qui lui a donné du linge de son frère, des faux papiers et le vélo de son frère et il est parti sur Etival.

Mon père Robert VEYER qui était prisonnier de guerre à Haguenau est revenu: il s'est fait passer comme postier: il n'avait jamais travaillé à la poste.

Alors, monsieur PY qui était maire à l'époque, lui a dit: « de toute façon, s'il arrive quelque chose, je dirai que tu faisais le courrier de Senones à Moussey » et puis ça s'est passé comme ça mais il fallait aller répondre à la Kommandantur toutes les semaines et là ils ont dit qu'un seul viendrait répondre pour le groupe d'une douzaine. Alors mon père s'est dit que le temps que ça arrive à son tour, il aurait le temps de se sauver: il voulait partir en France libre. La personne qui les recevait à la Kommandantur était une femme qui était au courant qu'il était parti, mais elle n'a rien dit.

Par contre, quand ils ont su, on a eu la visite des gendarmes allemands, ils sont venus à moto, ils étaient deux. Ma mère a dit qu'elle ne savait pas où il était.

Heureusement que ce n'était pas en 1944 parce qu'ils nous auraient sûrement arrêtées.

Mon père était parti retrouver Georges DORIDANT qui était parti à Annecy. Il n'était plus gendarme à Moussey, il était inspecteur de police. Mon père était moniteur de gymnastique à Culoz et là- bas il a porté des tracts pour les Anglais. Il y a eu un mandat d'arrêt là-bas par le juge de l'Ain.*(2)

Par contre j'ai retrouvé, il n'y a pas bien longtemps, la coupure de presse que ma grand-mère avait cachée dans un livre de messe par peur que les Allemands ne viennent perquisitionner. Ma grand-mère avait recouvert le livre de messe avec du tissu noir, elle avait cousu les coins et quand j'ai enlevé cette couverture de tissu pour essayer de trouver la date inscrite sur la couverture d'origine, j'ai vu deux images saintes face à face et entre les deux, il y avait l'article de presse.

C'était bien vrai qu'il avait porté des tracts anglais, donc il était revenu à Moussey quand le juge de l'Ain a lancé le mandat d'arrêt et ici, il s'est fait arrêter par les gendarmes de Moussey. Il a enfermé le gendarme surnommé « LE GANI » et puis il s'est sauvé par la fenêtre et s'est caché. Il n'a pas été loin pour la 1^{ère} journée, il s'est caché à la scierie Chocolat

et le soir même il est monté à Quieux chez des petits cousins et là il avait une bonne cachette dans la cheminée.

Des gens bien intentionnés ont dit aux gendarmes qu'il avait de la famille à Quieux. Mais le temps que les gendarmes sonnent à la porte, mon père a eu le temps de monter dans la cheminée, donc ils ne l'ont pas trouvé. Il est resté 3 semaines caché ainsi.

Il ne fallait pas qu'il reste là, il fallait qu'il parte et c'est alors Joseph EDELBLOUTE qui l'a emmené caché dans une caisse de trames sur Saint Dié. Mais avant de partir il a voulu nous voir, alors il est venu par le petit chalet et en face c'était chez le parrain de ma mère: il avait fait un faux abri de pommes de terre avec une glissière à la cave pour qu'il puisse se cacher dedans et il lui a envoyé des briques chaudes par la fenêtre car c'était l'hiver et il avait froid. Les briques chauffées dans le four pour remplacer des bouillottes. Finalement pour venir chez nous, il est passé en plein jour à 5 h du soir parce que notre maison était cernée par des gendarmes de 6 h du soir à 6 h du matin.

Nicole CLERC qui avait mon âge a vu papa traverser la route. Ma mère lui a dit: « si jamais tu parles de ce que tu as vu, on se fera tous fusiller ». Elle n'a jamais rien dit. Donc il est resté chez nous pendant 8 jours. Pour partir, il est passé chez le COCUSSE (Jean-Baptiste HUIN). Il a couché la première nuit chez COCUSSE, puis il est monté à la scierie chez mon oncle le RUFFENACH et c'est dans ces moments là qu'à l'usine, le Joseph EDELBLOUTE l'a mis dans une caisse de trames. C'est le parrain de ma mère qui l'a cherché à la scierie et qui l'a fait descendre jusqu'à l'usine mais en prenant des précautions; Il s'était mis devant et il avait un code: s'il tirait sur sa cigarette c'est que quelqu'un approchait. Il est donc parti sur Saint Dié et là il a mangé au restaurant de GRUBER. Mon père avait dit qu'il avait les gendarmes sur le dos alors ils ont téléphoné à la gendarmerie de Saint Dié et il s'est fait arrêter sur le quai de la gare de Saint Dié et il s'est battu et a fait 8 mois de prison.*(3)

Quand il est parti travailler au Château Saint-Louis, il tuait les animaux, je ne sais pas exactement ce qu'il faisait là haut. Il n'est pas resté longtemps au château Saint-Louis car il devait se faire arrêter, il a sauté par une fenêtre et s'est caché dans un arbre et c'est après ça qu'il est parti sur Nancy.

Un jour il a trouvé un Anglais qu'il a amené au curé GASSMANN pour le cacher, mais le curé n'a pas voulu. Alors mon père n'a plus parlé au curé même qu'au jour de ma communion il a dit que s'il avait été là, je ne l'aurais pas faite cette communion.

Quand mon père est mort, GASSMANN m'a demandé: «- Arlette, tu sais ce qu'est devenu l'Anglais que ton père m'avait amené et que je n'ai pas voulu parce qu'il l'avait trainé partout et que je ne voulais pas me faire prendre?»

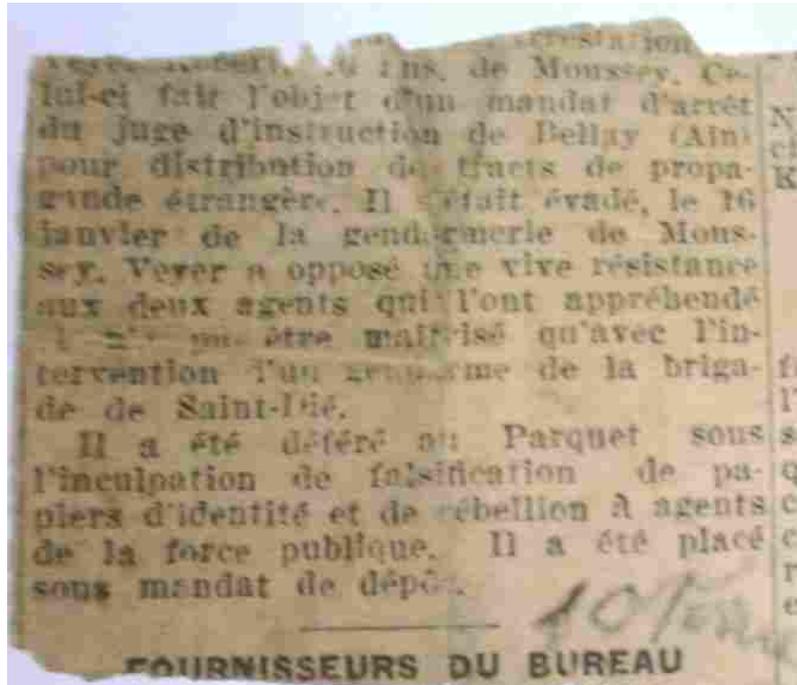
Par contre il m'a appris que mon père amenait les messages de Nancy sur Moussey.

Quand mon père est mort en 1968, l'abbé GASSMANN a mis le drapeau tricolore sur son cercueil. Quand l'Alexandre CUNY qui était je crois capitaine de vaisseau et qui rentrait de Toulon a vu le cortège de l'enterrement et il a dit: « j'aurais bien du faire quelque chose pour lui, parce qu'avec tout ce qu'il a fait dans la résistance! »

On avait eu des évadés sur le grenier de la maison à la cabane Bambou, c'était l'appartement de ma grand-mère Juliette SUBLON, on en avait eu 7 et la même semaine, les DELAGOUTTE qui habitaient là où c'est maintenant la rue des fusillés en avaient eu 8. Le temps de leur faire faire des faux papiers. Dans ceux là, il y avait des cousins de ma mère qui venaient de Colroy-la-Roche. Il y en avait un qui était marin et qui voulait rejoindre son bateau et puis sa femme était allemande.

Ma grand-mère paternelle Joséphine VEYER en a accueilli aussi ainsi que ma cousine Marguerite SUBLON.

Coupure de journal trouvée en 2012, par Arlette VINCENT née VEYER. La coupure avait été cachée par sa grand-mère dans la double couverture de son livre de messe probablement depuis mars 1942.



* (1) Ce résistant blessé a été assassiné au Struthof avec 34 de ses compagnons membres du Groupe Mobile Alsace Vosges. Il s'agit de Georges FARQUE alias Paul FARGUS 17 ans, enfant de l'assistance publique qui avait quitté sa famille d'accueil de Maizières-les-Toul pour rejoindre le maquis des Vosges.

D'après diverses pièces d'archives provenant des A.D. d'Epinal:

* (2) Mandat d'arrêt de monsieur le juge d'Instruction de Belley (Ain) en date du 14 octobre 1941 pour distribution de tracts de propagande étrangère et qui figure au Bulletin de Police Criminelle n° 1741 sous le n° J 41/2428.

Condamné à 6 mois d'emprisonnement le 13 janvier 1942 par le tribunal correctionnel de Belley pour distribution de tracts d'inspiration étrangère.

* (3) 5 mars 1942: inculpation par le tribunal de Saint Dié pour falsification de papiers d'identité et pour rébellion à agents de la force publique.

Mme Arlette VINCENT née VEYER 7 rue du 18 août à Moussey.

Ils ont trouvé Marcel HAGUENAUER là, sur le bord du Rabodeau. La Cabane Bambou, c'était là. Ma grand-mère Juliette SUBLON habitait le premier logement en bas, à l'étage, il y avait un couple âgé et puis mes parents et moi jusqu'en 1941. Ma grand-mère a vu quand ils ont trouvé Marcel HAGUENAUER. Il n'était pas tout seul, il y en avait deux autres: un qui était blessé et que les Allemands ont mis dans un side car et l'ont fait trainer dans Moussey toute la journée, et un autre qui s'est évadé. Celui qu'ils ont trainé, je crois qu'ils l'ont amené au Struthof. Il y en a un que mon grand père, le père de mon père, a caché dans les caves et c'est l'Yvonne SUBLON, la couturière de l'époque qui lui a donné du linge de son frère, des faux papiers et le vélo de son frère et il est parti sur Etival.

Mon père Robert VEYER qui était prisonnier de guerre à Haguenau est revenu : il s'est fait passer comme postier: il n'avait jamais travaillé à la poste. Alors, monsieur PY qui était maire à l'époque, lui a dit: « de toutes façons, s'il arrive quelque chose, je dirai que tu faisais le courrier de Senones à Moussey et puis ça s'est passé comme ça mais il fallait aller répondre à la Kommandanture toutes les semaines et là ils ont dit qu'un seul viendrait répondre pour le groupe d'une douzaine. Alors mon père s'est dit que le temps que ça arrive à son tour, il aurait le temps de se sauver: il voulait partir en France libre. La personne qui les recevait à la Kommandanture était une femme qui était au courant qu'il était parti, mais elle n'a rien dit. Par contre, quand ils ont su, on a eu la visite des gendarmes allemands, ils sont venus à moto, ils étaient deux. Ma mère a dit qu'elle ne savait pas où il était. Heureusement que ce n'était pas en 1944 parce qu'ils nous auraient sûrement arrêtées.

Mon père était parti rejoindre Georges DORIDANT, ancien gendarme de Moussey qui était devenu inspecteur de police à Annecy. Mon père était alors moniteur de gymnastique à Culoz et là-bas il a porté des tracts pour les Anglais. Il y a eu un mandat d'arrêt là-bas par le juge de l'Ain.

Par contre j'ai retrouvé, il n'y a pas bien longtemps, la coupure de presse que ma grand-mère avait cachée dans un livre de messe par peur que les Allemands ne viennent perquisitionner. Ma grand-mère avait recouvert le livre de messe avec du tissu noir, elle avait cousu les coins et quand j'ai enlevé cette couverture de tissu pour essayer de trouver la date inscrite sur la couverture d'origine, j'ai vu 2 images saintes face à face et entre les deux, il y avait l'article de presse. C'était bien vrai qu'il avait porté des tracts anglais, donc il était revenu à Moussey quand le juge de l'Ain a lancé le mandat d'arrêt et ici, il s'est fait arrêter par les gendarmes de Moussey. Il a enfermé le gendarme surnommé « LE GANI » et puis il s'est sauvé par la fenêtre et s'est caché. Il n'a pas été loin pour la 1^{ère} journée, il s'est caché à la scierie Chocolat et le soir même il est monté à Quieux chez des petits cousins et là il avait une bonne cachette dans la cheminée. Des gens bien intentionnés ont dit aux gendarmes qu'il avait de la famille à Quieux. Mais le temps que les gendarmes sonnent à la porte, mon père a eu le temps de monter dans la cheminée, donc ils ne l'ont pas trouvé. Il est resté 3 semaines caché ainsi. Il ne fallait pas qu'il reste là, il fallait qu'il parte et c'est alors Joseph EDELBLOUTE qui l'a emmené caché dans une caisse de trames sur Saint Dié. Mais avant de partir il a voulu nous voir, alors il est venu par le petit chalet et en face c'était chez le parrain de ma mère: il avait

fait un faux abri de pommes de terre avec une glissière à la cave pour qu'il puisse se cacher dedans et il lui a envoyé des briques chaudes par la fenêtre car c'était l'hiver et il avait froid. Les briques chauffées dans le four pour remplacer des bouillottes. Finalement pour venir chez nous, il est passé en plein jour à 5 h du soir parce que notre maison était cernée par des gendarmes de 6h du soir à 6 h du matin. Nicole CLERC qui avait mon âge a vu papa traverser la route. Ma mère lui a dit : « si jamais tu parles de ce que tu as vu, on se fera tous fusiller ». Elle n'a jamais rien dit. Donc il est resté chez nous pendant 8 jours. Pour partir, il est passé chez le COCUSSE (Jean-Baptiste HUIN). Il a couché la première nuit chez COCUSSE, puis il est monté à la scierie chez mon oncle le RUFFENACH et c'est dans ces moments là qu'à l'usine, Le Joseph EDELBLOUTE l'a mis dans une caisse de trames. C'est le parrain de ma mère qui l'a cherché à la scierie et qui l'a fait descendre jusqu'à l'usine mais en prenant des précautions ; Il s'était mis devant et il avait un code : s'il tirait sur sa cigarette c'est que quelqu'un approchait.

Il est donc parti sur Saint Dié et là il a mangé au restaurant alsacien de GRUBER. Mon père avait dit qu'il avait les gendarmes sur le dos alors ils ont téléphoné à la gendarmerie de Saint Dié et il s'est fait arrêter sur le quai de la gare de Saint Dié et il s'est battu et a fait 8 mois de prison.

Quand il est parti travailler au Château Saint Louis, il tuait les animaux, je ne sais pas exactement ce qu'il faisait là haut. Il n'est pas resté longtemps au château Saint Louis car il devait se faire arrêter, il a sauté par une fenêtre et s'est caché dans un arbre et c'est après ça qu'il est parti sur Nancy.

Un jour il a trouvé un Anglais qu'il a amené au curé GASSMANN pour le cacher, mais le curé n'a pas voulu. Alors mon père n'a plus parlé au curé même qu'au jour de ma communion il a dit que, s'il avait été là, je ne l'aurais pas faite cette communion. Quand mon père est mort, GASSMANN m'a demandé : «- Arlette, tu sais ce qu'est devenu l'Anglais que ton père m'avait amené et que je n'ai pas voulu parce qu'il l'avait trainé partout et que je ne voulais pas me faire prendre ?»

Par contre il m'a appris que mon père amenait les messages de Nancy sur Moussey. Quand mon père est mort en 1968, l'abbé GASSMANN a mis le drapeau tricolore sur son cercueil. Quand l'Alexandre CUNY qui était je crois capitaine de vaisseau et qui rentrait de Toulon a vu le cortège d'enterrement de mon père, il a dit :« j'aurais bien du faire quelque chose pour lui, parce qu'avec tout ce qu'il a fait dans la résistance ! »

On avait eu des évadés sur le grenier de la maison à la cabane Bambou, c'était l'appartement de ma grand-mère SUBLON, on en avait eu 7 et la même semaine, les DELAGOUTTE qui habitaient là où c'est maintenant la rue des fusillés en avaient eu 8, le temps de leur faire faire des faux papiers. Parmi eux, il y avait des cousins de ma mère qui venaient de Colroy-la - Roche. Il y en avait un qui était marin et qui voulait rejoindre son bateau et puis sa femme était allemande. Ma grand-mère c'était Juliette SUBLON et ma grand-mère VEYER aussi en a accueilli. Ma cousine Marguerite SUBLON en a accueilli aussi.

A Moussey le 7 septembre 2013



Marcel SEYER, Aimé SEYER, Marie, Joséphine et Marie-Louise SEYER de Moussey ont accueilli des personnes qui se cachait des Allemands.
Transcription du récit du 5 septembre 2012 et du 4 juin 2013 de Marcelle SEYER, veuve ROCHE et précisions apportées.

Je m'appelais Marcelle SEYER et je suis fille de Marcel SEYER voiturier et de Marie Cécile HERRY. Pendant la guerre, je vivais avec mon papa, rue du Haut Diable (devenue la Rue des Fusillés) à Moussey. J'ai été élevée par ma grand-mère paternelle, Marie SEYER et par mes deux tantes, sœurs de mon papa: Joséphine née en 1904 couturière et cultivatrice et Marie-Louise née en 1912 tisserande. J'avais 11 ans en 1944 et je me souviens que ma famille a caché des personnes qui se cachait des Allemands. Grand-mère SEYER était veuve de guerre 14-18, elle a élevé sept enfants dont le dernier qui avait 2 ans. Elle est morte en 1943.

Un jour, j'ai vu un homme qui était dans notre champ de pommes de terre, il cherchait à manger. Quand il m'a vue, il s'est couché dans le champ. Alors j'ai été trouver mon père pour lui dire ce que j'avais remarqué et mon père est allé le chercher. Cet homme est resté huit jours, il dormait dans le grenier à foin puis mon père l'a conduit à Etival. Il lui a payé un billet de chemin de fer et il est parti. Il était d'Amiens et s'était évadé de son camp de prisonniers en Allemagne.

En 1944, nous avons accueilli le Lieutenant GRANJON, responsable du Génie Forestier, avec sa femme et ses deux enfants (un garçon et une fille), un Monsieur DUCLOUX (du Génie Forestier également, marié avec la fille BANSEPT qu'il avait connu pendant la guerre) ainsi que d'autres membres du Génie Forestier. Ils sont restés une quinzaine de jours.

Un jour, j'arrive chez papa et je tombe sur le Lieutenant qui me dit:

-« t'as pas intérêt à dire quelque chose! Tu la fermeras ! ».

Mr DUCLOUX lui a dit qu'il ne fallait pas me parler ainsi et il m'a donné du chocolat et des gâteaux. De toutes façons, j'avais la leçon depuis longtemps, de ne rien dire.

Les Allemands avec des miliciens sont venus chez nous un soir vers 10 h, ils ont trouvé et emmené le Lieutenant GRANJON. Mais il a réussi à s'évader à Senones et il s'est caché dans le clocher. Les Allemands sont alors revenus chez nous. Ils nous ont fait mettre contre le mur en nous mettant en joue avec leur mitraillette.

C'est là que j'ai pleuré, alors un des Allemands a dit qu'il fallait nous laisser tranquille et qu'il ne fallait pas brûler la ferme. Les miliciens nous ont interrogées, mes tantes et moi:

« Est ce que le Lieutenant sort le soir ? » « Est-ce que ses semelles de souliers sont mouillées? ». Je n'ai rien dit, mes tantes non plus. Mes tantes allaient aux parachutages avec mon père dit le rouge Noné. Et on mangeait souvent avec des maquisards.

Mon oncle était dit le noir Noné. Papa et mon oncle étaient voituriers tous les deux.

Quand les hommes du Génie Forestier sont venus se cacher chez nous, ils ont couché sur le foin. C'était avant ou après que les Allemands ont arrêté les hommes de Moussey. (24sept). Là où se trouvaient les hommes du Génie, il y avait une trappe et ils pouvaient passer par là pour se cacher en cas d'alerte.

Les Allemands venaient régulièrement perquisitionner dans les greniers. Quand les hommes du Génie étaient sur le point de partir, ma tante leur a fait remarquer qu'ils avaient laissé trainer des choses derrière eux et qu'il fallait cacher tout ça. Ils ont tout mis par la trappe.

Mais quand papa est allé tirer du foin un bon moment après leur départ, le poste émetteur est tombé devant lui. Les Allemands qui avaient perquisitionné combien de fois ne l'ont pas vu et il est tombé de la poutre du grenier juste quand papa est passé dessous. Pourtant papa n'était pas bien grand; il y avait des Allemands bien plus grands que lui. Ce fut une chance qu'ils ne

l'aient pas vu. S'ils étaient tombés dessus..... Un jour, les hommes du Génie sont venus nous prendre un bœuf: ils avaient faim probablement.

Il est venu 5 hommes de Senones en début octobre 1944: il y avait LAURENT, GERARD, STARK, CLEVENOT. Ils étaient allés dans la maison FERRY et les Allemands les ont fusillés et ils ont mis le feu à la ferme.

Ils avaient été arrêtés alors qu'ils portaient sur eux des objets provenant d'un parachutage. J'ai vu la ferme FERRY brûler car je portais le lait et le pain à papa dans la maison en dessous. Il revenait avec ses bœufs, il les a lâchés loin de la ferme et il a juste eu le temps de se cacher. J'avais entendu les coups de feu, j'ai eu peur, j'ai couru tellement vite avec mon pot de lait, qu'il n'y avait presque plus de lait dedans.

Quelques jours plus tard, on a su que les hommes avaient été fusillés et brûlés.

Les Allemands ont su que des maquisards dont ceux là, étaient venus dans la ferme FERRY, c'est pour ça qu'ils l'ont brûlée. Avant, ils avaient perquisitionné chez LAURENT et les autres. LAURENT avait une lampe du maquis. Les Allemands ont trouvé chez ces maquisards, des choses qui venaient du Génie et du parachutage, c'est pour ça qu'ils ont choisi cette ferme pour les tuer puis les brûler. C'est Mme LAURENT qui nous a expliqué. Heureusement que ces malheureux n'ont pas dit qu'ils étaient venus manger chez nous!

Quand les Allemands ont ramassé les hommes du village pour les emmener, ils ne sont pas venus jusqu'aux fermes isolées.

Quand ceux du Génie Forestier ont été cachés chez nous, ils avaient attrapé un gars qui avait travaillé en Allemagne comme S.T.O. qu'il disait et qui s'était sauvé d'Allemagne. Il disait qu'il savait qu'il y avait eu massacre le 2 septembre au Struthof.

Ceux du Génie voulaient l'abattre croyant que c'était un espion, finalement, ils ne l'ont pas fait et ils l'ont laissé chez papa.

Papa voulait aussi le péter en l'air alors mes tantes l'ont pris chez elles au moins 8 jours. Il était caché tout en haut près de la cheminée. Il avait fait un trou dans le foin pour se mettre à l'abri au cas où les Allemands donnent des coups de fourche. Il fallait prendre des précautions car les Allemands venaient souvent perquisitionner.

Et un jour que les Allemands sont venus pour perquisitionner et cueillir par la même occasion des poires sur le poirier espalier, ils tapaient sur les tuiles, sur le poirier appuyé contre la maison. Le jeune gars a eu peur, il était blanc comme la mort, il a eu la diarrhée pendant trois jours. Il était jeune, son père était un industriel qui faisait des bouchons.

Il y a eu aussi la cachette des jeeps anglaises du parachutage, tout près de chez Aimé JEANDEL dit le Chonchon, c'était du côté de la Vierge, chemin de la Vierge je crois.

Trois fermes voisines l'une de l'autre étaient habitées par des membres de ma famille: celle de l'oncle Aimé SEYER et sa femme Lucie, celle de mes tantes SEYER qui vivaient avec ma grand-mère Marie SEYER et la troisième qui était celle de papa, Marcel SEYER.

Et il y avait aussi un abri, c'était une maison pas terminée qui servait à ranger le bois, la charrue et plein de fourbi. C'est là qu'il y avait la trappe, c'est là aussi que ce sont cachés des gens. Il y en avait aussi qui se cachaient dans la ferme de papa. Je le savais et j'avais eu la leçon depuis longtemps qu'il ne fallait rien dire à personne. Je savais aussi quand mes tantes partaient aux parachutages, mais je faisais semblant de dormir.

Papa était en location dans la maison de Marcel DUMOULIN qui était un de ses copains, mais je ne sais pas quand, où et comment il est mort.

Le chemin des Grandes Gouttes débutait à côté de chez Maurice VINCENT et passait devant chez LAUNAY (Clément, Eugène, Henri, Yvonne qui était marié à VILLEMIN et qui avait un petit garçon) puis devant chez les BOTTIER (1*): Julot était bûcheron et suisse à l'église et Alphonse était un peu handicapé. Pas loin, plus bas, il y avait la famille de Marcel GERARD dit les GOEURIOT qui avaient quatre filles dont une mariée avec Roger LAXENAIRE. Un peu en dessous de la ferme des BOTTIER (1*) il y avait celle d'Henri LALEVEE père de Rosette, il était boucher à Moussey.

Pas très loin des GERARD-GOEURIOT, il y avait la ferme habitée par MICHEL, un homme déjà âgé, puis elle a été habitée par le père LABICHE (et après la guerre, il y a eu les ARBOGAST). Prés de chez BOTTIER (1*), en descendant, il y avait une autre ferme.

Et le chemin en passant par le bois arrivait près de la ferme FERRY: elle était habitée par une jeune femme du nom de PIERRAT qu'on surnommait CHOPINE dont le mari était je ne sais pas où: elle avait un fils. Y avait aussi la maison des DULOISY, Maria et son mari Henri surnommé Riquet DULOISY avec les enfants: Gilberte, Madeleine, Roland, Claude, Vivi et Mireille. Celle de Mathilde VAUTHIER, plus bas que chez mon oncle Aimé SAYER. Cette maison VAUTHIER a été rachetée par papa. Y avait dans le même coin, celle de grand-mère et de mes tantes Joséphine et Marie-Louise, celle de mon oncle Aimé, celle de papa. Ma tante Marie-Louise qui travaillait à l'usine côtoyait les hommes du maquis car elle a assisté à tous les parachutages avec papa. Joséphine avait déjà son copain: Joseph GOEURY qui a été déporté.

Papa a transporté des armes parachutées dans le tombereau auquel il avait attelé ses bœufs.

Un peu plus loin, il y avait les BENONI, un peu plus bas, c'était la Croix de l'Ermitte: c'est peut être aussi par là qu'il y eu des jeeps anglaises cachées. En continuant après chez BENONI, il y avait le lieu dit La Vierge. En sortant de chez BENONI, c'est là qu'il y avait la croix et qu'il y a eu un gros trou pour cacher des armes et des parachutes. Beaucoup plus loin c'était l'Abeille du bout du dessus: c'est peut être là qu'on faisait du pain (2*).

En continuant en haut après l'Abeille, il y avait la maison forestière d'Amiérupt, c'était celle du garde LEONARD, ainsi que plus loin, la maison du garde chasse Albert FREINE, puis plus loin, la maison forestière la Haye l'Abbé et beaucoup plus loin la maison forestière des Chavrons habitée par le garde EVRARD.

Plus bas que chez FREINE, il y avait la ferme de Jean Baptiste HUIN dit COCUSSE puis celle de Georges LOEWENGUTH le père de Gisèle, femme d'Armand EDELBLOUTE. Il y avait un autre LOEWENGUTH marié à la Brunette et encore pas très loin, il y avait une autre ferme. (3*)

Chez HUIN dit Cocusse, il y avait des rencontres de bûcherons, ouvriers forestiers et gardes forestiers et une fois Madame HUIN leur a cuisiné du chat. A la fin du repas HUIN a dit que le civet n'était pas du lapin mais du chat. Frédéric BARDOL en a été malade. Papa, lui a repris de la sauce: c'était bon a-t-il dit.

Il y a eu des gens accueillis et cachés dans toutes ces fermes de la route des Grandes Gouttes, la route du bois....

C'était ou des prisonniers de guerre évadés, ou des Alsaciens ou des parachutistes anglais ou des gens du maquis.

Les habitants de ces fermes étaient des personnes qui s'entendaient bien, qui se rendaient des services, des personnes de confiance, qui ne se mouchardaient pas et puis c'était très retiré du village avec la possibilité pour les gens cachés, de se sauver très vite dans la forêt en cas de danger.

Il y a eu aussi des gens cachés ailleurs dans Moussey et aux alentours.

On n'en parlait pas, valait mieux être discrets afin que les Allemands ne l'apprennent pas.

Senones le 4 juin 2013

Précisions:

1*) BOTTIER étant le sobriquet de la famille CLAUVELIN.

2*) Le boulanger Robert BEAUQUEL rue Neuve Grange. Dans la rue de la Basse qui descendait: la maison de Joséphine BLAISON où a été accueilli un nombre important de personnes, souvent des familles entières telles celle d'Hubert LEDIG, celle de grand-père.....

3*) Celle de CHELET.

4*) En partant à gauche de chez LAUNAY en direction de la Petite-Raon, il y avait la ferme des frères TOUSSAINT et celle de Pierre DIEDA.

5*) Je me souviens particulièrement d'un jour où mon grand-père, Mr Edouard DIDIER (de son vrai nom Etienne FERRY de Hersbach) a rendu visite à plusieurs personnes. (C'était vers 1949-1950, j'avais entre 4 et 5 ans).

Il avait l'habitude de faire des pèlerinages après guerre dans ce village qui l'avait accueilli à deux reprises: la première fois du 21 au 27 ou 28 octobre 1943, (lui, sa femme, mon papa et son plus jeune frère après leur évvasion d'Alsace) et la deuxième fois entre le 17 mai et le 8 novembre 1944 (quand grand-père, grand-mère et mon oncle étaient recherchés par la Gestapo après leur fuite de Nompatelize suite à l'arrestation de mon papa et de son frère aîné).

J'ai accompagné quelques fois grand-père lors de ses pèlerinages à Mousseu et dans les villages environnants: recueillement dans les cimetières et devant des monuments aux Morts et visites de lieux et de personnes.

Je me souvenais du chemin escarpé et caillouteux emprunté par grand-père, chemin qui montait près de chez Maurice VINCENT et qui serpentait longuement de fermes en fermes, à travers prés, champs, sous bois et forêts.

C'est d'ailleurs ce souvenir de l'itinéraire suivi ce jour là qui m'a amené à faire des recherches sur les habitants des fermes se trouvant au bord et aux environs de ce long chemin, car j'avais compris que parmi ces fermes et habitations, beaucoup de personnes avaient porté aide à grand-père, grand-mère et mon jeune oncle.

Ma rencontre avec Marcelle SEYER m'a permis de comprendre qu'une des personnes visitées ce jour là par grand-père était sa tante Marie-Louise SEYER, que Marcel et Aimé dont il parlait quelques fois était Marcel SEYER et Aimé SEYER, le père et l'oncle de Marcelle SEYER et que « les NONAI » dont j'avais aussi entendu parler n'était plus une famille inconnue mais c'était le sobriquet de ces mêmes personnes.

L'original du témoignage de Marcelle SEYER veuve ROCHE est à la suite.

Marcelle Roche née Seyer Senones

Je m'appelais Marcelle SEYER et je suis fille de Marcel SEYER voiturier et de Marie Cécile HERRY. Pendant la guerre, je vivais avec mon papa, rue du Haut Diable (devenue la Rue des Fusillés) à Moussey. J'ai été élevée par ma grand-mère paternelle, Marie SEYER et par mes deux tantes, sœurs de mon papa: Joséphine née en 1904 couturière et cultivatrice et Marie-Louise née en 1912 tisserande. J'avais 11 ans en 1944 et je me souviens que ma famille a caché des personnes qui se cachaient des Allemands. Grand-mère SEYER était veuve de guerre 14-18, elle a élevé sept enfants dont le dernier qui avait 2 ans. Elle est morte en 1943.

Un jour, j'ai vu un homme qui était dans notre champ de pommes de terre, il cherchait à manger. Quand il m'a vue, il s'est couché dans le champ. Alors j'ai été trouver mon père pour lui dire ce que j'avais remarqué et mon père est allé le chercher. Cet homme est resté huit jours, il dormait dans le grenier à foin puis mon père l'a conduit à Etival. Il lui a payé un billet de chemin de fer et il est parti. Il était d'Amiens et s'était évadé de son camp de prisonniers en Allemagne.

En 1944, nous avons accueilli le Lieutenant GRANJON, responsable du Génie Forestier, avec sa femme et ses deux enfants (un garçon et une fille), un Monsieur DUCLOUX du Génie Forestier également, marié avec la fille BANSEPT qu'il avait connu pendant la guerre ainsi que d'autres membres du Génie Forestier. Ils sont restés une quinzaine de jours.

Un jour, j'arrive chez papa et je tombe sur le Lieutenant qui me dit :

-« t'as pas intérêt à dire quelque chose ! Tu la fermeras ! ».

Mr DUCLOUX lui a dit qu'il ne fallait pas me parler ainsi et il m'a donné du chocolat et des gâteaux. De toutes façons, j'avais la leçon depuis longtemps, de ne rien dire.

Les Allemands avec des miliciens sont venus chez nous un soir vers 10h, ils ont trouvé et emmené le Lieutenant GRANJON. Mais il a réussi à s'évader à Senones et il s'est caché dans le clocher. Les Allemands sont alors revenus chez nous. Ils nous ont fait mettre contre le mur en nous mettant en joue avec leur mitraillette.

C'est là que j'ai pleuré, alors un des Allemands a dit qu'il fallait nous laisser tranquille et qu'il ne fallait pas brûler la ferme. Les miliciens nous ont interrogées, mes tantes et moi :

« Est ce que le Lieutenant sort le soir ? » « Est-ce que ses semelles de souliers sont mouillées ? ». Je n'ai rien dit, mes tantes non plus. Mes tantes allaient aux parachutages avec mon père dit le rouge Noné. Et on mangeait souvent avec des maquisards.

Mon oncle était dit le noir Noné. Papa et mon oncle étaient voituriers tous les deux.

Quand les hommes du Génie Forestier sont venus se cacher chez nous, ils ont couché sur le foin. C'était avant ou après que les Allemands ont arrêté les hommes de Moussey. (24sept). Là où se trouvaient les hommes du Génie, il y avait une trappe et ils pouvaient passer par là pour se cacher en cas d'alerte.

Les Allemands venaient régulièrement perquisitionner dans les greniers. Quand les hommes du Génie étaient sur le point de partir, ma tante leur a fait remarquer qu'ils avaient laissé trainer des choses derrière eux et qu'il fallait cacher tout ça. Ils ont tout mis par la trappe. Mais quand papa est allé tirer du foin un bon moment après leur départ, le poste émetteur est tombé devant lui. Les Allemands qui avaient perquisitionné combien de fois ne l'ont pas vu et il est tombé de la poutre du grenier juste quand papa est passé dessous. Pourtant papa n'était pas bien grand ; il y avait des Allemands bien plus grands que lui. Ce fut une chance qu'ils ne l'aient pas vu. S'ils étaient tombés dessus..... Un jour, les hommes du Génie sont venus nous prendre un bœuf : ils avaient faim probablement.

Il est venu 5 hommes de Senones en début octobre 1944: il y avait LAURENT, GERARD, STARK, CLEVENOT. Ils étaient allés dans la maison FERRY et les Allemands les ont fusillés et ils ont mis le feu à la ferme.

Ils avaient été arrêtés alors qu'ils portaient sur eux des objets provenant d'un parachutage.

M. Roche

J'ai vu la ferme FERRY brûler car je portais le lait et le pain à papa dans la maison en dessous. Il revenait avec ses bœufs, il les a lâché loin de la ferme et il a juste eu le temps de se cacher. J'avais entendu les coups de feu, j'ai eu peur, j'ai couru tellement vite avec mon pot de lait, qu'il n'y avait presque plus de lait dedans.

Quelques jours plus tard, on a su que les hommes avaient été fusillés et brûlés.

Les Allemands ont su que des maquisards dont ceux là, étaient venus dans la ferme FERRY, c'est pour ça qu'ils l'ont brûlée. Avant, ils avaient perquisitionné chez LAURENT et les autres. LAURENT avait une lampe du maquis. Les Allemands ont trouvé chez ces maquisards, des choses qui venaient du Génie et du parachutage, c'est pour ça qu'ils ont choisi cette ferme pour les tuer puis les brûler. C'est Mme LAURENT qui nous a expliqué. Heureusement que ces malheureux n'ont pas dit qu'ils étaient venus manger chez nous !

Quand les Allemands ont ramassé les hommes du village pour les emmener, ils ne sont pas venus jusqu'aux fermes isolées.

Quand ceux du Génie Forestier ont été cachés chez nous, ils avaient attrapé un gars qui avait travaillé en Allemagne comme STO qu'il disait et qui s'était sauvé d'Allemagne. Il disait qu'il savait qu'il y avait eu massacre le 2 septembre au Struthof.

Ceux du Génie voulaient l'abattre croyant que c'était un espion, finalement, ils ne l'ont pas fait et ils l'ont laissé chez papa.

Papa voulait aussi le péter en l'air alors mes tantes l'ont pris chez elles au moins 8 jours. Il était caché tout en haut près de la cheminée. Il avait fait un trou dans le foin pour se mettre à l'abri au cas où les Allemands donnent des coups de fourche. Il fallait prendre des précautions car les Allemands venaient souvent perquisitionner.

Et un jour que les Allemands sont venus pour perquisitionner et cueillir par la même occasion des poires sur le poirier espalier, ils tapaient sur les tuiles, sur le poirier appuyé contre la maison. Le jeune gars a eu peur, il était blanc comme la mort, il a eu la diarrhée pendant trois jours. Il était jeune, son père était un industriel qui faisait des bouchons.

Il y a eu aussi la cachette des jeeps anglaises du parachutage, tout près de chez Aimé JEANDEL dit le Chonchon, c'était du côté de la Vierge, chemin de la Vierge je crois.

Trois fermes voisines l'une de l'autre étaient habitées par des membres de ma famille: celle de l'oncle Aimé SEYER et sa femme Lucie, celle de mes tantes SEYER qui vivaient avec ma grand-mère Marie SEYER et la troisième qui était celle de papa, Marcel SEYER.

Et il y avait aussi un abri, c'était une maison pas terminée qui servait à ranger le bois, la charrue et plein de fourbi. C'est là qu'il y avait la trappe, c'est là aussi que ce sont cachés des gens. Il y en avait aussi qui se cachaient dans la ferme de papa. Je le savais et j'avais eu la leçon depuis longtemps qu'il ne fallait rien dire à personne. Je savais aussi quand mes tantes partaient aux parachutages, mais je faisais semblant de dormir.

Papa était en location dans la maison de Marcel DUMOULIN qui était un de ses copains, mais je ne sais pas quand, où et comment il est mort.

Le chemin des Grandes Gouttes débutait à côté de chez Maurice VINCENT et passait devant chez LAUNAY (Clément, Eugène, Henri, Yvonne qui était marié à VILLEMIN et qui avait un petit garçon) puis devant chez les BOTTIER: Julot était bûcheron et suisse à l'église et Alphonse était un peu handicapé. Pas loin, plus bas, il y avait la famille de Marcel GERARD dit les Goeuriot qui avaient quatre filles dont une mariée avec Roger LAXENAIRE.

Un peu en dessous de la ferme des BOTTIER il y avait celle d'Henri LALEVEE père de Rosette, il était boucher à Moussey.

911. Rocky

Pas très loin des GERARD-Goeuriot, il y avait la ferme habitée par MICHEL, un homme déjà âgé, puis elle a été habitée par le père Labiche (et après la guerre, il y a eu les ARBOGAST). Près de chez BOTTIER, en descendant, il y avait une autre ferme. Et le chemin en passant par le bois arrivait près de la ferme FERRY: elle était habitée par une jeune femme du nom de PIERRAT qu'on surnommait Chopine dont le mari était je ne sais pas où : elle avait un fils. Y avait aussi la maison des DULOISY Maria et son mari Henri surnommé Riquet DULOISY avec les enfants: Gilberte, Madeleine, Roland, Claude, Vivi et Mireille. Celle de Mathilde VAUTHIER, plus bas que chez mon oncle Aimé SAYER. Cette maison VAUTHIER a été rachetée par papa. Y avait dans le même coin, celle de grand-mère et de mes tantes Joséphine et Marie-Louise, celle de mon oncle Aimé, celle de papa. Ma tante Marie-Louise qui travaillait à l'usine côtoyait les hommes du maquis car a assisté à tous les parachutages avec papa. Joséphine avait déjà son copain: Joseph GOEURY qui a été déporté. Papa a transporté des armes parachutées dans le tombereau auquel il avait attelé ses bœufs. Un peu plus loin, il y avait les BENONI, un peu plus bas, c'était la Croix de l'Ermite: c'est peut être aussi par là qu'il y eu des jeeps anglaises cachées. En continuant après chez BENONI, il y avait le lieu dit La Vierge. En sortant de chez BENONI, c'est là qu'il y avait la croix et qu'il y a eu un gros trou pour cacher des armes et des parachutes. Beaucoup plus loin c'était l'Abeille du bout du dessus : c'est peut être là qu'il faisait du pain. En continuant en haut après l'Abeille, il y avait la maison forestière d'Amiérupt, c'était celle du garde LEONARD, ainsi que plus loin, la maison du garde chasse Albert FREINE, puis plus loin, la maison forestière la Haye l'Abbé et beaucoup plus loin la maison forestière des Chavrons habitée par le garde EVRARD. Plus bas que chez FREINE, il y avait la ferme de Jean Baptiste HUIN dit COCUSSE puis celle de Georges LOVENGUTH le père de Gisèle, femme d'Armand EDELBLOUTE. Il y avait un autre LOEWENGUTH marié à la Brunette et encore pas très loin, il y avait une autre ferme.

Chez HUIN dit Cocusse, il y avait des rencontres de bûcherons, ouvriers forestiers et gardes forestiers et une fois Madame HUIN leur a cuisiné du chat. A la fin du repas HUIN a dit que le civet n'était pas du lapin mais du chat. Frédéric BARDOL en a été malade. Papa, lui a repris de la sauce: c'était bon a-t-il dit.

Il y a eu des gens accueillis et cachés dans toutes ces fermes de la route des Grandes Gouttes, la route du bois.... C'était ou des prisonniers de guerre évadés, ou des Alsaciens ou des parachutistes anglais ou des gens du maquis.

Les habitants de ces fermes étaient des personnes qui s'entendaient bien, qui se rendaient des services, des personnes de confiance, qui ne se moucharaient pas et puis c'était très retiré du village avec la possibilité pour les gens cachés, de se sauver très vite dans la forêt en cas de danger.

Il y a eu aussi des gens cachés ailleurs dans Moussey et aux alentours. On n'en parlait pas, valait mieux être discrets afin que les Allemands ne l'apprennent pas.

Senones le 4 juin 2013

M. Roché